HISTOIRE NATURELLE.

QUADRUPÈDES.

TOME QUATORZIÈME.

HISTOIRE NATURELLE

PAR BUFFON,

DÉDIÉE AU CITOYEN LACEPEDE,
MEMBRE DE L'INSTITUT NATIONAL.

QUADRUPEDES.

TOME QUATORZIEME.





A PARIS,
A LA LIBRAIRIE STÉRÉOTYPE
DE P. DIDOT L'AÎNÉ, GALERIES DU LOUVRE, N° 3,
ET FIRMIN DIDOT, RUE DE THIONVILLE, N° 116.
AN VII. — 1799.



L'HYENE.

J. Dauquet S.

HISTOIRE NATURELLE.

ADDITION A L'ARTICLE DE L'HYÈNE.

Nous donnons ici la figure d'une hyène mâle, qui étoit vivante à la foire Saint-Germain en 1773, parce que celle que nous avons donnée * n'est pas correcte, par la difficulté qu'eut le dessinateur à la faire mettre en situation de la bien voir. Cette première hyène étoit très-féroce, au lieu que celle dont nous donnons ici la figure, ayant été apprivoisée de jeunesse, étoit fort douce : car, quoique son maître l'irritât souvent avec un bâton

* Tome III, planche XIII, page 271.

pour lui faire hérisser sa crinière lors du spectacle, l'instant d'après elle ne paroissoit pas s'en souvenir; elle jouoit avec son maître, qui lui mettoit la main dans la gueule sans en rien craindre. Au reste, cette hyène étant absolument de la même espèce, et toute semblable à celle dont nous avons donné la description *, nous n'avons rien à y ajouter, sinon que cette dernière avoit la queue toute blanche sans aucun mélange d'autre couleur. Elle étoit un peu plus grande que la première; car elle avoit trois pieds deux pouces, mesurée avec un cordeau, du bout du museau à l'origine de la queue. Elle portoit la tête encore plus baissée qu'elle ne paroît l'être dans le dessin. Sa hauteur étoit de deux pieds trois pouces. Son poil étoit blanc, mêlé et rayé de taches noires plus ou moins grandes, tant sur le corps que sur les jambes.

Il existe, dans la partie du sud de l'île de Méroé, une hyène beaucoup plus grande et plus grosse que celle de Barbarie, et

* Tome. III, planche XIII.

qui a aussi le corps plus long à proportion, et le museau plus alongé et plus ressemblant à celui du chien, en sorte qu'elle ouvre la gueule beaucoup plus large. Cet animal est si fort, qu'il enlève aisément un homme, et l'emporte à une ou deux lieues sans le poser à terre. Il a le poil très-rude, plus brun que celui de l'autre hyène; les bandes transversales sont plus noires; la crinière ne rebrousse pas du côté de la tête, mais du côté de la queue. M. le chevalier Bruce a observé le premier que cette hyène, ainsi que celle de Syrie et de Barbarie, et probablement de toutes les autres espèces, ont un singulier défaut; c'est qu'au moment qu'on les force à se mettre en mouvement, elles sont boiteuses de la jambe gauche: cela dure pendant environ une centaine de pas, et d'une manière si marquée, qu'il semble que l'animal aille culbuter du côté gauche, comme un chien auquel on auroit blessé la jambe gauche de derrière *.

* Note communiquée par M. le chevalier Bruce à M. de Buffon.

ADDITION A L'ARTICLE DU CHAT.

J'AI dit à l'article du chat *, que ces animaux *dormoient moins qu'ils ne font semblant de dormir.* Quelques personnes ont pensé, d'après ce passage, que j'étois dans l'opinion que les chats ne dormoient point du tout. Cependant je savois très-bien qu'ils dorment; mais j'ignorois que leur sommeil fût quelquefois très-profond: à cette occasion j'ai reçu de M. Pasumot, de l'académie de Dijon, qui est fort instruit dans les différentes parties de l'histoire naturelle, une lettre dont voici l'extrait :

« Permettez-moi, Monsieur, de remar- « quer que je crois que vous avez dit, au

* Tome I, page 340.

« sujet du chat, qu'il ne dormoit point.
« Je puis vous assurer qu'il dort. A la vé-
« rité, il dort rarement; mais son sommeil
« est si fort, que c'est une espèce de
« léthargie. Je l'ai observé dix fois au
« moins sur différens chats. J'étois assez
« jeune quand j'en fis l'observation pour
« la première fois. De coutume je couchois
« avec moi, dans mon lit, un chat que
« je plaçois toujours à mes pieds; dans
« une nuit, que je ne dormois pas, je
« repoussai le chat, qui me gênoit : je
« fus étonné de le trouver d'un poids si
« lourd, et en même temps si immobile,
« que je le crus mort; je le tirai bien vîte
« avec la main, et je fus encore tout aussi
« étonné en le tirant de ne lui sentir
« aucun mouvement; je le remuai bien
« fort, et à force de l'agiter il se réveilla,
« mais ce fut avec peine et lentement. J'ai
« observé le même sommeil par la suite
« et la même difficulté dans le réveil;
« presque toujours c'a été dans la nuit :
« je l'ai aussi observé durant le jour, mais
« une seule fois à la vérité, et c'est depuis
« que j'ai eu lu ce que vous dites du défaut

« du sommeil dans cet animal; je n'ai
« même cherché à l'observer qu'à cause
« de ce que vous en avez dit. Je pourrois
« vous citer encore le témoignage d'une
« personne qui, comme moi, a souvent
« observé le sommeil d'un chat, même
« en plein jour et avec les mêmes circons-
« tances. Cette personne a même reconnu
« de plus, que quand cet animal dort en
« plein jour, c'est dans le fort de la cha-
« leur, et sur-tout lors de la proximité des
« orages. »

M. de Lestrée, négociant, de Châlons en Champagne, qui faisoit coucher souvent des chats avec lui, a remarqué :

« 1°. Que, dans le temps que ces ani-
« maux font une espèce de ronflement,
« lorsqu'ils sont tranquilles ou qu'ils sem-
« blent dormir, ils font quelquefois une
« inspiration un peu longue, et aussitôt
« une forte expiration, et que, dans ce
« moment, ils exhalent par la bouche
« une odeur qui ressemble beaucoup à
« l'odeur du musc ou de la fouine.

« 2°. Quand ils apperçoivent quelque
« chose qui les surprend, comme un chien

« ou un autre objet qui les frappe inopi-« nément, ils font une sorte de sifflement « faux, qui répand encore la même odeur. « Cette remarque n'est pas particulière « aux mâles; car j'ai fait la meme obser-« vation sur des chattes comme sur des « chats de différentes couleurs et de diffé-« rens âges. »

De ces faits, M. de Lestrée sembleroit croire que le chat auroit dans la poitrine ou l'estomac quelques vésicules remplies d'une odeur parfumée, qui se répand au dehors par la bouche; mais l'anatomie ne nous démontre rien de semblable.

Nous avons dit * qu'il y avoit à la Chine des chats à oreilles pendantes : cette variété ne se trouve nulle part ailleurs, et fait peut-être une espèce différente de celle du chat; car les voyageurs, parlant d'un animal appelé *sumxu*, qui est tout-à-fait domestique à la Chine, disent qu'on ne peut mieux le comparer qu'au chat, avec lequel il a beaucoup de rapports. Sa couleur est noire ou jaune, et son poil extrê-

* Tome I, page 350.

mement luisant. Les Chinois mettent à ces animaux des colliers d'argent au cou, et les rendent extrêmement familiers : comme ils ne sont pas communs, on les achète fort cher, tant à cause de leur beauté, que parce qu'ils font aux rats la plus cruelle guerre.

Il y a aussi à Madagascar des chats sauvages rendus domestiques, dont la plupart ont la queue tortillée; on les appelle *saca* : mais ces chats sauvages sont de la même espèce que les chats domestiques de ce pays, car ils s'accouplent et produisent ensemble.

Une autre variété que nous avons observée, c'est que, dans notre climat, il naît quelquefois des chats avec des pinceaux à l'extrémité des oreilles. M. de Sève, que j'ai déja plusieurs fois cité, m'écrit (16 novembre 1773) qu'il est né dans sa maison à Paris une petite chatte de la race que nous avons appelée *chat d'Espagne*, avec des pinceaux au bout des oreilles, quoique le père et la mère eussent les oreilles comme tous les autres chats, c'est-à-dire sans pinceaux; et quel-



LE CHAT SAUVAGE.

DE LA NOUV.LE ESPAGNE.

J. Pauquet S.

ques mois après, les pinceaux de cette jeune chatte étoient aussi grands, à proportion de sa taille, que ceux du lynx de Canada.

On m'a envoyé récemment de Cayenne la peau d'un animal, qui ressemble beaucoup à celle de notre chat sauvage. On appelle cet animal *haïra* dans la Guiane, où l'on en mange la chair qui est blanche et de bon goût; cela seul suffit pour faire présumer que le haïra, quoique fort ressemblant au chat, est néanmoins d'une espèce différente: mais il se peut que le nom *haïra* soit mal appliqué ici; car je présume que ce nom est le même que *taïra*, et il n'appartient pas à un chat, mais à une petite fouine dont nous avons parlé.

CHAT SAUVAGE DE LA NOUVELLE ESPAGNE.

On m'a envoyé d'Espagne un dessin colorié, avec la notice suivante, d'un chat tigre ou chat des bois, dont je donne ici la figure.

« Chat tigre, chat des bois, ou chat

« sauvage de la nouvelle Espagne : sa hau-
« teur est de près de trois pieds ; sa lon-
« gueur, depuis le bout du nez jusqu'à la
« naissance de la queue, de plus de quatre
« pieds ; il a les yeux petits et la queue
« assez courte ; le poil d'un gris cendré
« bleuâtre, moucheté de noirâtre ; ce poil
« est assez rude pour qu'on en puisse faire
« des pinceaux à pointe fixe et ferme. »

Ce chat tigre ou chat des bois de la nouvelle Espagne me paroît être le même que le serval dont j'ai donné la figure *.

* Tome VI, planche XIX, page 139.



LE LYNX DU CANADA.

J. Pauquet S.

ADDITION A L'ARTICLE

DU LYNX,

ET A CELUI DU CARACAL*.

Nous donnons ici la figure d'un lynx de Canada qui est au Cabinet du roi, et qui a été bien préparé : il n'a que deux pieds trois pouces de long, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps, qui n'est élevée que de douze à treize pouces; le corps est couvert de longs poils grisâtres, mêlés de poils blancs, moucheté et rayé de fauve, les taches plus ou moins noires; la tête grisâtre, mêlée de poils blancs et de fauve clair, et comme rayée de noir en quelques endroits; le bout du nez est noir ainsi que le bord de la mâchoire inférieure; les poils des moustaches sont blancs, longs d'environ trois pouces. Les oreilles ont deux pouces

* Tome III, pages 255 et 268.

trois lignes de hauteur, et sont garnies de grands poils blancs en dedans, et de poils un peu fauves sur les rebords; le dessus des oreilles est couvert de poil gris-de-souris, et les bords extérieurs sont noirs; à l'extrémité des oreilles il y a de grands poils noirs, qui se réunissent et forment un pinceau très-menu de sept lignes de hauteur. La queue, qui est grosse, courte et bien fournie de poils, n'a que trois pouces neuf lignes de longueur; elle est noire depuis l'extrémité jusqu'à moitié, et ensuite d'un blanc roussâtre. Le dessous du ventre, les jambes de derrière, l'intérieur des jambes de devant et les pattes sont d'un blanc sale; les ongles sont blancs et ont six lignes de longueur. Ce lynx a beaucoup de ressemblance par les taches et par la nature de son poil avec celui qui est gravé *; mais il en diffère par la longueur de la queue et par les pinceaux qu'il a sur les oreilles: on peut donc regarder cet animal du Canada comme une variété assez distincte du

* Tome III, planche XII.

lynx ou loup-cervier de l'ancien continent. On pourroit même dire qu'il s'approche un peu de l'espèce du caracal par les pinceaux de poils qu'il a sur les oreilles; néanmoins il en diffère encore plus que du lynx par la longueur de la queue et par les couleurs du poil. D'ailleurs les caracals ne se trouvent que dans les climats les plus chauds, au lieu que les lynx ou loups-cerviers préfèrent les pays froids. Le pinceau de poils au bout des oreilles, qui paroît faire un caractère distinctif, parce qu'il est fort apparent, n'est cependant qu'une chose accidentelle, et qui se trouve dans les animaux de cette espèce, et même dans les chats domestiques et sauvages. Nous en avons donné un exemple dans l'addition à l'article du chat. Ainsi nous persistons à croire que le lynx ou loup-cervier d'Amérique ne doit être regardé que comme une variété du loup-cervier d'Europe.

Le lynx de Norvége, décrit par Pontoppidan, est blanc ou d'un gris clair semé de taches foncées. Ses griffes, ainsi que celles des autres lynx, sont comme

celles des chats ; il voûte son dos et saute comme eux avec beaucoup de vîtesse sur sa proie. Lorsqu'il est attaqué par un chien, il se renverse sur le dos et se défend avec ses griffes, au point de le rebuter bien vîte. Cet auteur ajoute qu'il y en a quatre espèces en Norvége; que les uns approchent de la figure du loup, les autres de celle du renard, d'autres de celle du chat, et enfin d'autres qui ont la tète formée comme celle d'un poulain. Ce dernier fait, que je crois faux, me fait douter des précédens. L'auteur ajoute des choses plus probables.

« Le loup-cervier, dit-il, ne court pas « les champs ; il se cache dans les bois et « dans les cavernes ; il fait sa retraite tor- « tueuse et profonde, et on l'en fait sortir « par le feu et la fumée. Sa vue est per- « çante ; il voit de très-loin sa proie. Il ne « mange souvent d'une brebis ou d'une « chèvre que la cervelle, le foie et les in- « testins, et il creuse la terre sous les « portes pour entrer dans les bergeries. »

L'espèce en est répandue non seulement en Europe, mais dans toutes les

provinces du nord de l'Asie. On l'appelle *chulon* ou *chelason* en Tartarie *. Les peaux en sont fort estimées ; et quoiqu'elles soient assez communes, elles se vendent également chères en Norvége, en Russie, et jusqu'à la Chine, où l'on en fait un grand usage pour des manchons et d'autres fourrures.

Un fait qui prouve encore que les pinceaux au-dessus des oreilles ne font pas un caractère fixe par lequel on doive séparer les espèces dans ces animaux, c'est qu'il existe, dans cette partie du royaume d'Alger qu'on appelle Constantine, une espèce de caracal sans pinceaux au bout des oreilles, et qui par-là ressemble au lynx, mais qui a la queue plus longue. Son poil est d'une couleur roussâtre avec des raies longitudinales, noires depuis le cou jusqu'à la queue, et des taches séparées sur les flancs, posées dans la même direction, une demi-ceinture noire au-dessus des jambes de devant, et

* *Histoire générale des voyages*, tome VI, page 602.

une bande de poil rude sur les quatre jambes, qui s'étend depuis l'extrémité du pied jusqu'au-dessus du tarse; et ce poil est retroussé en haut, au lieu de se diriger en bas comme le poil de tout le reste du corps [1].

J'ai dit, à l'article du caracal, que le mot *karrah-kulak* signifioit *chat aux oreilles noires*; M. le chevalier Bruce m'a assuré qu'il signifioit *chat du désert*. Il a vu dans la partie de la Nubie qu'on appeloit autrefois l'île de Méroé, un caracal qui a quelque différence avec celui de Barbarie, dont nous avons donné la figure [2]. Le caracal de Nubie a la face plus ronde, les oreilles noires en dehors, mais semées de quelques poils argentés. Il n'a pas la croix de mulet sur le garrot, comme l'ont la plupart des caracals de Barbarie. Sur la poitrine, le ventre et l'intérieur des cuisses, il y a de petites taches fauve clair, et non pas brun noirâtre, comme dans

[1] Note communiquée par M. le chevalier Bruce à M. de Buffon.

[2] Tome III, planche XII.



LE CARACAL DE BENGAL

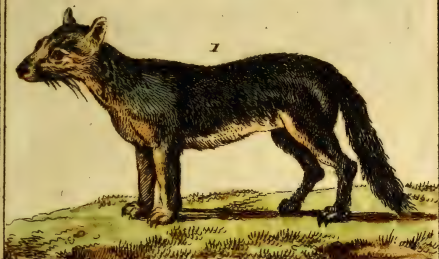
J. Dauanet S.

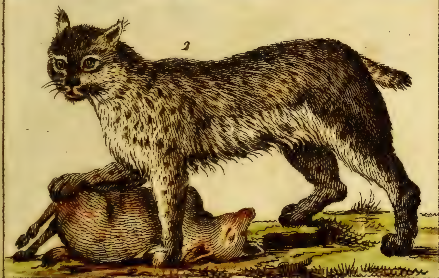
le caracal de Barbarie. Ces petites différences ne sont que de légères variétés, dont on peut encore augmenter le nombre ; car il se trouve même en Barbarie, ou plutôt dans la Libye, aux environs de l'ancienne Capsa, un caracal à oreilles blanches, tandis que les autres les ont noires. Ces caracals à oreilles blanches ont aussi des pinceaux, mais courts, minces et noirs. Ils ont la queue blanche à l'extrémité, et ceinte de quatre anneaux noirs, et quatre guêtres noires derrière les quatre jambes, comme celui de Nubie ; ils sont aussi beaucoup plus petits que les autres caracals, n'étant guère que de la grosseur d'un grand chat domestique ; les oreilles, qui sont fort blanches en dedans et garnies d'un poil fort touffu, sont d'un roux vif en dehors *. Si cette différence dans la grandeur étoit constante, on pourroit dire qu'il y a deux espèces de caracals qui se trouvent également en Barbarie ; l'une grande, à oreilles noires et longs pinceaux,

* Note communiquée par M. le chevalier Bruce à M. de Buffon.

et l'autre beaucoup plus petite, à oreilles blanches et à très-petits pinceaux. Il paroît aussi que ces animaux, qui varient si fort par les oreilles, varient également par la forme et la longueur de la queue, et par la hauteur des jambes; car M. Edwards nous a envoyé la figure d'un caracal de Bengale, que nous donnons ici, dont la queue et les jambes sont bien plus longues que dans le caracal ordinaire.

Nous donnons ici la figure d'un lynx du Mississipi, dont les oreilles sont encore plus dépourvues de pinceaux que celles du lynx du Canada que nous avons fait graver dans ce volume, et dont la queue moins grosse et moins touffue, et le poil d'une couleur plus claire, semblent le rapprocher davantage du lynx ou loup-cervier d'Europe; mais je suis persuadé que ces trois animaux, dont l'un est de l'Europe, et les deux autres de l'Amérique septentrionale, ne forment néanmoins qu'une seule et même espèce. On avoit envoyé celui-ci à feu M. l'abbé Aubry, curé de Saint-Louis, sous le nom de





1. LE PETIT CHACAL OU CHACAL ADIVE.

2. LYNX DU MISSISSIPI.

J. Pauquet S.

chat-tigre du Mississipi ; mais il ne faut que le comparer avec le lynx dont nous avons donné la figure, tome III, pl. XII, et avec celui de ce volume, pour reconnoître évidemment qu'il ne fait qu'une variété dans l'espèce du lynx, quoiqu'il n'ait point de pinceaux et que la queue soit fort petite.

Il a, du nez à l'origine de la queue, deux pieds cinq pouces de longueur ; la queue est fort courte, n'ayant que trois pouces trois lignes, au lieu que celle du lynx d'Europe, tome III, planche XII, a six pouces six lignes. Celle du lynx du Canada est beaucoup plus grosse et plus fournie ; mais elle est tout aussi courte que celle du lynx du Mississipi, dont la robe est aussi de couleur plus uniforme et moins variée de taches que dans le lynx de l'Europe et dans celui du Canada : mais ces légères différences n'empêchent pas qu'on ne doive regarder ces trois animaux comme de simples variétés d'une seule et même espèce.

ADDITION AUX ARTICLES DU JAGUAR, DU COUGUAR, ET A L'ARTICLE DU MARGAY.

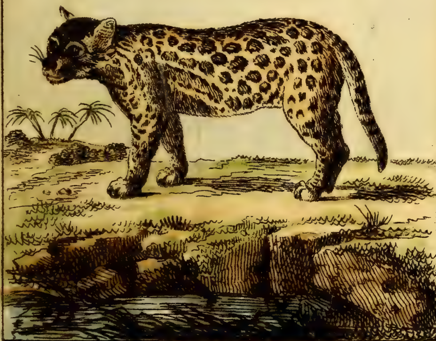
JAGUAR, OU LÉOPARD.

Nous donnons ici la figure d'un animal de l'espèce des léopards ou des jaguars. Le dessin nous en a été envoyé par feu M. Collinson, mais sans nom et sans aucune autre notice; et comme nous ignorons s'il appartient à l'ancien ou au nouveau continent, et qu'en même temps il diffère de l'once et du léopard par la forme des taches, et plus encore du jaguar et de l'ocelot, nous ne pouvons décider auquel de ces animaux on doit le rapporter; seulement il nous paroît qu'il a un peu plus de rapport avec le jaguar qu'avec le léopard.



LE JAGUAR ou LEOPARD.

J Pauquet S.



LE JAGUAR

DE LA NOUVELLE ESPAGNE.

JAGUAR DE LA NOUVELLE ESPAGNE.

DANS le mois de juin dernier, il a été donné à M. Lebrun, inspecteur général du domaine, un jaguar femelle, envoyé de la nouvelle Espagne, qui étoit fort jeune, puisqu'il n'avoit pas toutes ses dents, et qui a grossi depuis qu'il est à Chaillot, où M. de Sève l'a dessiné au commencement d'octobre. Nous estimons qu'il pouvoit avoir neuf à dix mois d'âge. Sa longueur, du museau jusqu'à l'anus, étoit d'un pied onze pouces, sur treize à quatorze pouces de hauteur au train de derrière. Le jaguar qui est gravé dans le tome III, page 252, pl. XI, avoit deux pieds cinq pouces quatre lignes de longueur, sur un pied quatre pouces neuf lignes de hauteur au train de derrière; mais il avoit deux ans. Au reste, il y a une grande conformité entre ces deux animaux, quoique de pays différens. Il y a quelques différences dans la forme des taches, qui ne paroissent être que des variétés individuelles. L'iris est d'un brun tirant sur le verdâtre; le bord des yeux

est noir, avec une bande blanche au-dessus comme au-dessous ; la couleur du poil de la tête est d'un fauve mêlé de gris. Cette même teinte fait le fond des taches du corps, qui sont bordées ou mouchetées de bandes noires. Ces taches et ces bandes sont sur un fond d'un blanc sale roussâtre, et tirant plus ou moins sur le gris. Les oreilles sont noires, et ont une grande tache très-blanche sur la partie externe ; la queue est fort grande et bien fournie de poil.

JAGUAR DE LA GUIANE.

M. Sonini de Manoncourt a fait quelques bonnes observations sur les jaguars de la Guiane, que je crois devoir publier.

« Le jaguar, dit-il, n'a pas le poil crépé « lorsqu'il est jeune, comme le dit M. de « Buffon *. J'ai vu de très-jeunes jaguars « qui avoient le poil aussi lisse que les « grands. Cette observation m'a été con- « firmée par des chasseurs instruits. Quant

* Tome III, page 246.

« à la taille des jaguars, j'ose encore assu-
« rer qu'elle est bien au-dessus de celle
« que leur donne M. de Buffon, lorsqu'il
« dit, page 248, qu'il est à peine de la taille
« d'un dogue ordinaire ou de moyenne
« race, quand il a pris son accroissement
« entier. J'ai eu deux peaux de jaguars
« que l'on m'a assuré appartenir à des
« sujets de deux ou trois ans, dont l'une
« avoit près de cinq pieds de long, depuis
« le bout du museau jusqu'à l'origine de
« la queue, laquelle a deux pieds de lar-
« geur. Il y en a de bien plus grands. J'ai
« vu moi-même, dans les forêts de la
« Guiane, des traces de ces animaux, qui
« faisoient juger, ainsi que l'a dit M. de la
« Condamine, que les tigres ou les ani-
« maux que l'on appelle ainsi en Amé-
« rique, ne différoient pas en grandeur de
« ceux d'Afrique. Je pense même qu'à
« l'exception du vrai tigre (le tigre royal),
« celui de l'Amérique est le plus grand des
« animaux auxquels on a donné cette dé-
« nomination, puisque, selon M. de Buf-
« fon, la panthère, qui est le plus grand
« de ces animaux, n'a que cinq ou six

« pieds de longueur lorsqu'elle a pris son « accroissement entier, et que bien certainement il existe en Amérique des « quadrupèdes de ce genre qui passent « de beaucoup cette dimension. La cou-« leur de la peau du jaguar varie suivant « l'âge : les jeunes l'ont d'un fauve très-« foncé, presque roux et même brun; cette « couleur s'éclaircit à mesure que l'ani-« mal vieillit.

« Le jaguar n'est pas aussi indolent ni « aussi timide que quelques voyageurs, « et d'après eux M. de Buffon, l'ont écrit; « il se jette sur tous les chiens qu'il ren-« contre, loin d'en avoir peur; il fait « beaucoup de dégât dans les troupeaux : « ceux qui habitent dans les déserts de la « Guiane, sont même dangereux pour les « hommes. Dans un voyage que j'ai fait « dans ces grandes forêts, nous fûmes « tourmentés pendant deux nuits de suite « par un jaguar, malgré un très-grand « feu que l'on avoit eu soin d'allumer et « d'entretenir. Il rôdoit continuellement « autour de nous : il nous fut impossible « de le tirer; car dès qu'il se voyoit cou-

« ché en joue, il se glissoit d'une manière « si prompte, qu'il disparoissoit pour le « moment : il revenoit ensuite d'un autre « côté, et nous tenoit ainsi continuelle- « ment en alerte. Malgré notre vigilance, « nous ne pûmes jamais venir à bout de « le tirer. Il continua son manége durant « deux nuits entières : la troisième, il re- « vint ; mais, lassé apparemment de ne « pouvoir venir à bout de son projet, et « voyant d'ailleurs que nous avions aug- « menté le feu, duquel il craignoit d'ap- « procher de trop près, il nous laissa en « hurlant d'une manière effroyable. Son « cri, *hou*, *hou*, a quelque chose de plain- « tif, et il est grave et fort comme celui « du bœuf.

« Quant au goût de préférence que l'on « suppose au jaguar pour les naturels du « pays plutôt que pour les nègres et les « blancs, je présume fort que c'est un « conte. A Cayenne, j'ai trouvé cette opi- « nion établie : mais j'ai voyagé avec les « sauvages dans des endroits où les tigres « d'une grandeur démesurée étoient com- « muns ; jamais je n'ai remarqué qu'ils

« aient une peur bien grande de ces ani-
« maux. Ils suspendoient, comme nous,
« leurs hamacs à des arbres, s'éloignoient
« à une certaine distance de nous, et ne
« prenoient pas la même précaution que
« nous d'allumer un grand feu ; ils se con-
« tentoient d'en faire un très-petit, qui
« le plus souvent s'éteignoit dans le cours
« de la nuit. Ces sauvages étoient cepen-
« dant habitans de l'intérieur des terres,
« et connoissoient par conséquent le dan-
« ger qu'il y avoit pour eux. J'assure qu'ils
« ne prenoient aucune précaution, et
« qu'ils paroissoient fort peu émus, quoi-
« qu'entourés de ces animaux. »

Je ne puis m'empêcher de remarquer ici que ce dernier fait prouve, comme je l'ai dit, que ces animaux ne sont pas fort dangereux, du moins pour les hommes.

« La chair des jaguars n'est pas bonne
« à manger. Ils font la guerre avec le plus
« grand avantage à toutes les espèces de
« quadrupèdes du nouveau continent,
« qui tous les fuient et les redoutent. Les
« jaguars n'ont point de plus cruel enne-
« mi que le fourmilier ou tamanoir, quoi-



LE COUGAR DE PANSILVANIE.

J. Pauquet. S.



LE COUGAR FEMELLE.

J. Pauquet S.

« qu'il n'ait point de dents pour se dé-
« fendre. Dès qu'il est attaqué par un ja-
« guar, il se couche sur le dos, le saisit
« avec ses griffes, qu'il a d'une grandeur
« prodigieuse, l'étouffe et le déchire. »

DU COUGUAR.

Nous avons donné, tome III, pl. XI, la figure du couguar mâle, et nous donnons ici celle du couguar femelle, que nous avons eu occasion de faire dessiner ces années dernières.

COUGUAR DE PENSILVANIE.

Le jaguar ainsi que le couguar habitent dans les contrées les plus chaudes de l'Amérique méridionale; mais il y a une autre espèce de couguar dont nous donnons ici la figure, qui se trouve dans les parties tempérées de l'Amérique septentrionale, sur-tout dans les montagnes de la Caroline, de la Georgie, de la Pensilvanie et des provinces adjacentes. Le dessin de ce couguar m'a été envoyé d'An-

gleterre par feu M. Collinson, avec la description ci-jointe. Si elle est exacte, ce couguar ne laisse pas de différer beaucoup du couguar ordinaire, auquel on peut le comparer. Voici ce que m'en a écrit alors M. Collinson :

« Le couguar de Pensilvanie diffère beau« coup, par sa taille et par ses dimen« sions, du couguar de Cayenne. Il est plus « bas de jambes, beaucoup plus long de « corps, la queue aussi de trois ou quatre « pouces plus longue. Au reste, ils se « ressemblent parfaitement par la couleur « du poil, par la forme de la tête et par « celle des oreilles. Le couguar de Pensil« vanie, ajoute M. Collinson, est un ani« mal remarquable par son corps mince « et très-alongé, ses jambes courtes et sa « longue queue. Voici ses dimensions. »

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du corps, depuis le museau jusqu'à l'anus...........	5	4	»
Longueur de la queue..........	2	6	»
Longueur des jambes de devant..	1	»	»
Longueur des jambes de derrière.	1	3	»



LE COUGAR NOIR.

J. Pauquet. S.

	pieds.	pouc.	lign.
Hauteur du corps à l'avant......	1	9	»
Hauteur du corps à l'arrière.....	1	10	»
Circonférence du corps à l'endroit le plus gros*................	2	3	»

M. Edwards, dont l'habileté dans l'art du dessin et les connoissances en histoire naturelle méritent les éloges de tous les amateurs des sciences, m'a envoyé quelques gravures qu'il n'avoit pas encore publiées, et qui sont relatives au dessin ci-dessus, envoyé par feu M. Collinson.

COUGUAR NOIR.

M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne, m'écrit qu'il y a dans ce continent trois animaux de ces espèces voraces, dont le premier est le jaguar, et que l'on appelle *tigre;* le second, le couguar, qu'on nomme *tigre rouge,* à cause de la couleur uniforme de son poil roux; que le jaguar est de la grandeur d'un gros dogue, et

* Lettre de M. Collinson à M. de Buffon, 30 avril 1763.

qu'il pèse environ deux cents livres ; que le couguar est plus petit, moins dangereux et en moindre nombre que le jaguar dans les terres voisines de Cayenne, et que ces deux animaux sont environ six ans à prendre leur accroissement entier.

Il ajoute qu'il y a une troisième espèce assez commune dans ce même pays, que l'on appelle *tigre noir,* et c'est celui que nous avons fait représenter ici sous le nom de *couguar noir.*

« La tête, dit M. de la Borde, est assez « semblable à celle des couguars ; mais il a « le poil noir et long, la queue fort longue « aussi, avec d'assez fortes moustaches. « Il ne pèse guère que quarante livres. Il « fait ses petits dans des trous d'arbres « creux. »

Ce couguar noir pourroit bien être le même animal que Pison et Marcgrave ont indiqué sous le nom de *jaguarète* ou *jaguar à poil noir,* et dont aucun autre voyageur n'a fait mention sous ce même nom de *jaguarète :* je trouve seulement, dans une note de M. Sonini de Manoncourt, que le jaguarète s'appelle à Cayenne,

tigre noir ; qu'il est d'une espèce différente de celle du jaguar, étant d'une plus petite taille et ayant le corps fort effilé. Cet animal est très-méchant et très-carnassier ; mais il est assez rare dans les terres voisines de Cayenne.

« Les jaguars et les couguars, continue « M. de la Borde, sont fort communs « dans toutes les terres qui avoisinent la « rivière des Amazones, jusqu'à celle de « Sainte-Marthe ; leur peau est assez tendre « pour que les Indiens leur envoient des « flèches qui pénètrent avant, poussées « avec de simples sarbacanes. Au reste, « tous ces animaux ne sont pas absolu« ment avides de carnage ; une seule proie « leur suffit. On les rencontre presque tou« jours seuls, et quelquefois deux ou « trois ensemble quand les femelles sont « en chaleur.

« Lorsqu'ils sont fort affamés, ils at« taquent les vaches et les bœufs en leur « sautant sur le dos ; ils enfoncent les « griffes de la patte gauche sur le cou ; et « lorsque le bœuf est courbé, ils le dé« chirent et traînent les lambeaux de la

« chair dans le bois, après lui avoir ouvert
« la poitrine et le ventre pour boire tout
« le sang dont ils se contentent pour une
« première fois. Ils couvrent ensuite avec
« des branches les restes de leur proie, et
« ne s'en écartent jamais guère; mais,
« lorsque la chair commence à se cor-
« rompre, ils n'en mangent plus. Quel-
« quefois ils se mettent à l'affût sur des
« arbres pour s'élancer sur les animaux
« qui viennent à passer. Ils suivent aussi
« les troupes de cochons sauvages et
« tombent sur les traîneurs; mais, s'ils se
« laissent une fois entourer par ces ani-
« maux, ils ne trouvent de salut que dans
« la fuite.

« Au reste, les jaguars, ainsi que les cou-
« guars, ne sont pas absolument féroces,
« et n'attaquent pas les hommes, à moins
« qu'ils ne se sentent blessés : mais ils
« sont intrépides contre les attaques des
« chiens, et vont les prendre près des ha-
« bitations; lorsque plusieurs chiens les
« poursuivent et les forcent à fuir par
« leur nombre, ils grimpent sur les arbres.
« Ces animaux rôdent souvent le long

« des bords de la mer, et ils mangent les « œufs que les tortues viennent y déposer. « Ils mangent aussi des caïmans, des lé- « zards et du poisson, quelquefois les « bourgeons et les feuilles tendres des pa- « létuviers. Ils sont bons nageurs, et tra- « versent des rivières très-larges pour « prendre les caïmans; ils se couchent « ventre à terre au bord de la rivière, et « battent l'eau pour faire du bruit, afin « d'attirer le caïman, qui ne manque pas « de venir aussitôt, et de lever la tête, sur « laquelle le jaguar se jette; il le tue, et le « traîne plus loin pour le manger à loisir.

« Les Indiens prétendent que les jaguars « attirent l'agouti en contrefaisant son cri: « mais ils ajoutent qu'ils attirent aussi « le caïman par un cri semblable à celui « des jeunes chiens, ou en contrefaisant « la voix d'un homme qui tousse; ce qui « est plus difficile à croire.

« Ces animaux carnassiers détruisent « beaucoup de chiens de chasse qu'ils sur- « prennent à la poursuite du gibier. Les « Indiens prétendent qu'on peut préserver « les chiens de leur attaque en les frottant

« avec une certaine herbe dont l'odeur
« les éloigne.

« Quand ces animaux sont en chaleur,
« ils ont une espèce de rugissement ef-
« frayant, et qu'on entend de fort loin.
« Ils ne font ordinairement qu'un petit,
« qu'ils déposent toujours dans de gros
« troncs d'arbres pourris. On mange à
« Cayenne la chair de ces animaux, sur-
« tout celle des jeunes, qui est blanche
« comme celle du lapin *. »

Le couguar réduit en captivité est presque aussi doux que les autres animaux domestiques.

« J'ai vu, dit l'auteur des *Recherches sur
« les Américains*, un couguar vivant, chez
« Ducos, maître des bêtes étrangères : il
« avoit la tranquillité d'un chien et beau-
« coup plus que la corpulence d'un très-
« grand dogue; il est haut monté sur ses
« jambes, ce qui le rend svelte et alerte;
« ses dents canines sont coniques et très-
« grandes. On ne l'avoit ni désarmé ni

* Extrait des observations de M. de la Borde, envoyées à M. de Buffon en 1774.

« emmuselé, et on le conduisoit en lesse...
« Il se laissoit flatter de la main, et je vis
« de petits garçons monter sur son dos
« et s'y tenir à califourchon. Le nom de
« *tigre poltron* lui a été bien donné. »

DU MARGAY.

Nous devons rapporter à l'article du margay le chat tigre de Cayenne, dont M. de la Borde parle dans les termes suivans :

« La peau du chat tigre est, comme
« celle de l'once, fort tachetée. Il est un
« peu moins gros que le renard; mais il en
« a toutes les inclinations. On le trouve
« communément à Cayenne dans les bois.
« Il détruit beaucoup de gibier, tel que
« les agoutis, acouchis, perdrix, faisans
« et autres oiseaux, qu'il prend dans leurs
« nids quand ils sont jeunes. Il est fort leste
« pour grimper sur les arbres, où il se
« tient caché. Il ne court pas vîte, et tou-
« jours en sautant. Son air, sa marche,
« sa manière de se coucher, ressemblent
« parfaitement à celles du chat. J'en ai vu

« plusieurs dans les maisons de Cayenne « qu'on tenoit enchaînés ; ils se laissoient « un peu toucher sur le dos : mais il leur « reste toujours dans la figure un air fé- « roce. On ne leur donnoit pour nourri- « ture que du poisson et de la viande « cuite ou crue ; tout autre aliment leur « répugne. Ils produisent en toutes sai- « sons, soit l'été, soit l'hiver, et font deux « petits à la fois dans des creux d'arbres « pourris. »

Il y a un autre chat tigre ou plutôt une espèce de chat sauvage à la Caroline, duquel feu M. Collinson m'a envoyé la notice suivante :

« Le mâle étoit de la grandeur d'un « chat commun ; il avoit dix-neuf pouces « anglois, du nez à la queue, qui étoit de « quatre pouces de long, et avoit huit an- « neaux blancs comme le *mococo*. La cou- « leur étoit d'un brun clair, mêlé de poils « gris ; mais ce qu'il avoit de plus remar- « quable sont les raies noires, assez larges, « placées en forme de rayons tout le long « de son corps, sur les côtés, depuis la « tête jusqu'à la queue. Le ventre est d'une

« couleur claire avec des taches noires ;
« les jambes sont minces, tachetées de
« noir. Ses oreilles avoient une large ou-
« verture ; elles étoient couvertes de poils
« fins. Il avoit deux larges taches noires
« très-remarquables sous les yeux, de
« chaque côté du nez ; et de la partie la
« plus basse de cette tache joignant à la
« lèvre, il part un bouquet de poils roides
« et noirs. La femelle est de taille plus
« mince : elle étoit toute gris roussâtre,
« sans aucune tache sur le dos ; seulement
« une tache noire sur le ventre, qui étoit
« blanc sale *. »

* Lettre de M. Collinson à M. de Buffon, 23 décembre 1766.

ADDITION A L'ARTICLE

DU TIGRE.

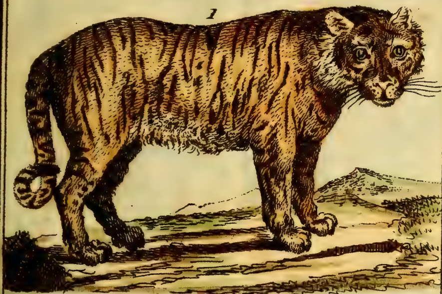
Nous donnons ici la figure d'un jeune tigre que nous avons vu vivant à la foire Saint-Germain en 1784.

	pieds	pouc.	lign.
Il avoit, mesuré en ligne droite, du bout du nez à l'origine de la queue	4	3	5
Et en suivant la courbure du corps	5	3	»

Celui dont nous avons la dépouille au Cabinet du roi, étoit beaucoup plus grand, parce qu'il étoit plus âgé.

	pieds	pouc.	lign.
Sa peau bourrée a de longueur..	6	6	»

Il nous a paru que les bandes transversales, et qui descendent presque perpendiculairement sur les flancs, étoient beaucoup plus noirs dans l'animal vivant,





1, LE TIGRE ROYAL MÂLE

2, LE BIZAAM.

L. Pauquet S.

qu'elles ne le sont sur la peau bourrée, dont la couleur s'est probablement effacée.

Ce grand tigre, qu'on appelle *tigre royal*, est, comme je l'ai dit, moins répandu, et l'espèce en paroît moins nombreuse que celle des léopards et des onces.

On pourra voir dans l'ouvrage que M. le chevalier d'Obsonville va publier sur les animaux de l'Inde, plusieurs faits intéressans sur les habitudes naturelles de ce cruel animal, qui fait la désolation des pays qu'il habite.

DU BIZAAM.

M. Vosmaer a donné la description d'un animal sous le nom de *chat bizaam*, dans une feuille imprimée à Amsterdam en 1771, dont voici l'extrait.

« Sa grandeur est à peu près celle d'un « chat domestique. La couleur dominante « par tout le corps est le gris cendré clair, « rehaussé de taches brunes. Au milieu « du dos règne une raie noire jusqu'à « la queue, qui est à bandes noires et « blanches; mais la pointe en est noire « ou d'un brun très-foncé. Les pattes de « devant et de derrière sont brunes en de- « dans, et grises tachées de brun en de- « hors; le ventre et la poitrine sont d'un « gris cendré. Aux deux côtés de la tête « et sur le nez, se voient des raies brunes; « au bout du nez et sous les yeux, il y a « des taches blanches. Les oreilles rondes « et droites sont couvertes de poils courts « et gris; le nez noir, et de chaque côté

« sont plusieurs longs poils bruns et « blancs. Les pattes sont armées de petites « griffes blanches et crochues qui se re- « tirent en dedans.

« Ce joli animal étoit d'un naturel un « peu triste, sans cependant être mé- « chant; on le tenoit à la chaîne. Il man- « geoit volontiers de la viande, mais « sur-tout des oiseaux vivans. On ne l'a « pas entendu miauler; mais quand on « le tourmentoit, il grommeloit et souf- « floit comme un chat. »

M. Vosmaër dit aussi qu'il a nourri ce chat bizaam pendant trois ans, et qu'il n'a jamais senti qu'il eût la plus légère odeur de musc ; ainsi ceux qui l'ont appelé *chat musqué*, l'ont apparemment confondu avec la civette ou la genette du Cap : néanmoins ces deux animaux ne se ressemblent point du tout; car M. Vosmaër compare le bizaam au margay: « De tous les animaux, dit-il, que M. de « Buffon nous a fait connoître, le margay « de Cayenne est celui qui a le plus de « ressemblance avec le chat bizaam, « quoiqu'en les comparant exactement,

« le margay ait le museau bien plus menu « et plus pointu ; il diffère aussi beaucoup « par la queue et la figure des taches. »

J'observerai à ce sujet que ces premières différences ont été bien saisies par M. Vosmaër; mais ces animaux diffèrent encore par la grandeur, le margay étant de la taille du chat sauvage, et le bizaam de celle du chat domestique, c'est-à-dire, une fois plus petit. D'ailleurs le margay n'a point de raie noire sur le dos; sa queue est beaucoup moins longue et moins pointue; et ce qui achève de décider la différence réelle de l'espèce du margay et de celle du bizaam, c'est que l'un est de l'ancien continent, et l'autre du nouveau.





1. LE PUTOIS RAYÉ DE L'INDE.

2. LA MOUFFETTE DU CHILI.

J. Pauquet S.

ADDITION A L'ARTICLE

DU PUTOIS.

LE PUTOIS RAYÉ DE L'INDE.

Cet animal, que M. Sonnerat a apporté de l'Inde, et que dans son Voyage il a nommé *chat sauvage de l'Inde*, ne nous paroît pas être du genre des chats, mais plutôt de celui du putois. Il n'a du chat ni la forme de la tête, ni celle du corps, ni les oreilles, ni les pieds, qui sont courts dans les chats et longs dans cet animal, sur-tout ceux de derrière; ses doigts sont courbés comme ceux des écureuils; les ongles crochus comme ceux des chats, et c'est probablement ce dernier caractère qui a induit M. Sonnerat à regarder cet animal comme un chat : cependant son corps est alongé comme celui des putois, auxquels il ressemble encore par la forme

des oreilles, qui sont très-différentes de celles des chats.

Cet animal, qui habite la côte de Coromandel, a quinze pouces de longueur du bout du museau à l'anus ; sa grosseur approche de celle de nos putois. La tête, qui a quatre pouces du nez à l'occiput, est d'une couleur brune mêlée de fauve; l'orbite de l'œil est très-grande et bordée de brun; la distance du bout du museau à l'angle antérieur de l'œil est de dix lignes, et celle de l'angle postérieur à l'oreille est de quatorze lignes. Le tour des yeux, le dessous du nez et les joues sont d'un fauve pâle; le bout du nez et les naseaux sont noirs, ainsi que les moustaches et les poils au-dessus des yeux. L'oreille est plate, ronde, et de la forme de celle du putois; elle est nue, et il y a seulement quelques poils blanchâtres autour du conduit auditif. Six larges bandes noires s'étendent sur le corps depuis l'occiput jusqu'au-dessus du croupion, et ces bandes noires sont séparées les unes des autres alternativement par cinq longues bandes blanchâtres et plus

étroites. Le dessous de la mâchoire inférieure est fauve très-pâle, de même que la face intérieure des jambes de devant; la face extérieure du bras est brune, mélangée de blanc sale; la face externe des jambes de derrière est brune, mêlée d'un peu de fauve et de blanc gris; les cuisses et les jambes de derrière ont la face interne blanche, et en quelques endroits fauve pâle; tout le dessous du ventre est d'un blanc sale; le plus grand poil de dessus le corps a huit lignes.

La queue, longue de neuf pouces, finit en pointe; elle est couverte de poils bruns, mêlés de fauve comme le dessus de l'occiput. Les pieds sont longs, surtout ceux de derrière; car ceux de devant ont, y compris l'ongle, seize lignes de longueur, et ceux de derrière vingt-une lignes. Les cinq doigts de chaque pied sont couverts de poils blanchâtres et bruns : les ongles des pieds de devant ont trois lignes; ceux des pieds de derrière, quatre lignes.

Il y a six dents incisives et deux canines en haut comme en bas.

ADDITION A L'ARTICLE

DU CABIAI.

Nous n'avons que peu de chose à ajouter aux faits historiques, et rien à la description très-exacte que nous avons donnée de cet animal d'Amérique, et que nous avons représenté, tome V, planche XXVIII, page 304. M. de la Borde nous a seulement écrit qu'il est fort commun à la Guiane, et encore plus dans les terres qui avoisinent le fleuve de l'Amazone, où le poisson est très-abondant : il dit que ces animaux vont toujours par couple, le mâle et la femelle, et que les plus grands pèsent environ cent livres. Ils fuient les endroits habités, ne quittent pas le bord des rivières; et s'ils apperçoivent quelqu'un, ils se jettent à l'eau, sans plonger comme les loutres, mais toujours nageant comme les cochons; quelquefois néanmoins ils se laissent aller au fond

de l'eau, et y restent même assez long-temps. On en prend souvent de jeunes qu'on élève dans les maisons, où ils s'accoutument aisément à manger du pain, du mil et des légumes, quoique, dans leur état de nature, ils vivent principalement de poisson. Ils ne font qu'un petit. Ils ne sont nullement dangereux, ne se jetant jamais ni sur les hommes ni sur les chiens. Leur chair est blanche, tendre et de fort bon goût. Ce dernier fait semble contredire ce que disent les autres relateurs, que la chair du cabiai a plutôt le goût d'un mauvais poisson que celui d'une bonne viande. Cependant il se pourroit que la chair du cabiai vivant de poisson eût ce mauvais goût, et que celle du cabiai vivant de pain et de grain fût en effet très-bonne.

Au reste, comme nous avons eu à Paris cet animal vivant, et que nous l'avons gardé long-temps, je suis persuadé qu'il pourroit vivre dans notre climat; c'est par erreur que j'ai dit, tome V, page 304, qu'il étoit mort de froid. J'ai été informé depuis qu'il supportoit fort bien le froid

de l'hiver, mais que, comme on l'avoit enfermé dans un grenier, il se jeta par la fenêtre et tomba dans un bassin où il se noya; ce qui ne lui seroit pas arrivé s'il n'eût pas été blessé dans sa chûte sur les bords du bassin.

ADDITION A L'ARTICLE
DU LIÈVRE[1];

*De l'*ÉCUREUIL, *avec un animal anonyme; un autre auquel nous avons donné la dénomination de* RAT DE MADAGASCAR; *enfin un autre que nous appelons* TAGUAN, *ou* GRAND ÉCUREUIL VOLANT.

DU LIÈVRE.

Tout le monde sait que les lièvres se forment un gîte, et qu'ils ne creusent pas profondément la terre comme les lapins pour se faire un terrier; cependant j'ai été informé par M. Hettlinger, habile naturaliste, qui fait travailler actuellement aux mines des Pyrénées, que, dans les montagnes des environs de Baigory, les lièvres se creusent souvent des tanières entre des rochers, chose, dit-il, qu'on ne remarque nulle part[2].

[1] Tome II, pages 89 et 112.

[2] Extrait d'une lettre écrite par M. Hettlinger à M. de Buffon, datée de Baigory, le 16 juillet 1774.

On sait aussi que les lièvres ne se tiennent pas volontiers dans les endroits qu'habitent les lapins; mais il paroît que réciproquement les lapins ne multiplient pas beaucoup dans les pays où les lièvres sont en grand nombre.

« Dans la Norvége, dit Pontoppidan, « les lapins ne se trouvent que dans peu « d'endroits, mais les lièvres sont en fort « grand nombre; leur poil brun et gris « en été devient blanc en hiver; *ils « prennent et mangent les souris comme les « chats;* ils sont plus petits que ceux du « Danemarck. »

Je doute fort que ces lièvres mangent des souris, d'autant que ce n'est pas le seul fait merveilleux ou faux que l'on puisse reprocher à Pontoppidan.

« A l'île de France, dit M. le vicomte « de Querhoent, les lièvres ne sont pas « plus grands que les lapins de France; « ils ont la chair blanche, et ils ne font « point de terrier; leur poil est plus lisse « que celui des nôtres, et ils ont une « grande tache noire derrière la tête et « le cou; ils sont très-répandus. »

M. Adanson dit aussi que les lièvres du Sénégal ne sont pas tout-à-fait comme ceux de France, qu'ils sont un peu moins gros, qu'ils tiennent par la couleur du lapin et du lièvre, que leur chair est délicate et d'un goût exquis.

DE L'ÉCUREUIL.

Les écureuils sont plutôt des animaux originaires des terres du Nord que des contrées tempérées; car ils sont si abondans en Sibérie, qu'on en vend les peaux par milliers. Les Sibériens, à ce que dit M. Gmelin, les prennent avec des espèces de trappes, faites à peu près comme des 4 en chiffre, dans lesquelles on met pour appât un morceau de poisson fumé, et on tend ces trappes sur les arbres.

Nous avons déja parlé des écureuils noirs, qui se trouvent en Amérique. M. Aubry, curé de Saint-Louis, a dans son cabinet un écureuil qui lui a été envoyé de la Martinique, qui est tout noir: ses oreilles n'ont presque point de poil, ou du moins n'ont qu'un petit poil très-

court ; ce qui le distingue des autres écureuils.

M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne, dit qu'il n'y a à la Guiane qu'une seule espèce d'écureuil ; qu'il se tient dans les bois ; que son poil est rougeâtre, et qu'il n'est pas plus grand que le rat d'Europe ; qu'il vit de graine de *maripa*, d'*aouara*, de *comana*, etc. ; qu'il fait ses petits dans des trous d'arbres, au nombre de deux ; qu'il mord comme le rat, et que cependant il s'apprivoise aisément ; que son cri est un petit sifflement ; qu'on le voit toujours seul, sautant de branche en branche sur les arbres.

Je ne suis pas bien assuré que cet animal de la Guiane dont parle M. de la Borde, soit un véritable écureuil, parce que ces animaux, en général, ne se trouvent guère dans les climats très-chauds, tels que celui de la Guiane. Leur espèce est au contraire fort nombreuse et très-variée dans les contrées tempérées et froides de l'un et de l'autre continent.

« On trouve, dit M. Kalm, plusieurs « espèces d'écureuils en Pensilvanie, et

« l'on élève de préférence la petite espèce « (l'écureuil de terre), parce qu'il est le « plus joli, quoiqu'assez difficile à appri- « voiser. Les grands écureuils font beau- « coup de dommage dans les plantations « de maïs ; ils montent sur les épis et les « coupent en deux pour en manger la « moelle. Ils arrivent quelquefois par cen- « taines dans un champ, et le détruisent « souvent dans une seule nuit. On a mis « leur vie à prix pour tâcher de les dé- « truire. On mange leur chair ; mais on « fait peu de cas de la peau.... Les écureuils « gris sont fort communs en Pensilvanie, « et dans plusieurs autres parties de l'A- « mérique septentrionale. Ils ressemblent « à ceux de Suède pour la forme ; mais en « été et en hiver ils conservent leur poil « gris, et ils sont aussi un peu plus gros. « Ces écureuils font leurs nids dans des « arbres creux avec de la mousse et de la « paille. Ils se nourrissent des fruits des « bois ; mais ils préfèrent le maïs. Ils se « font des provisions pour l'hiver, et se « tiennent dans leur magasin dans le temps « des grands froids. Non seulement ces

« animaux font beaucoup de tort aux « maïs, mais encore aux chênes, dont ils « coupent la fleur dès qu'elle vient à « paroître, en sorte que ces arbres rap- « portent très-peu de gland ...... On « prétend qu'ils sont actuellement plus « nombreux qu'autrefois dans les cam- « pagnes de la Pensilvanie, et qu'ils se « sont multipliés à mesure qu'on a aug- « menté les plantations de maïs, dont ils « font leur principale nourriture. »

ANIMAL ANONYME.

Nous donnons ici la figure d'un animal nouveau, c'est-à-dire, inconnu à tous les naturalistes, dont le dessin a été fait par M. le chevalier Bruce, qui m'a permis de le faire copier. Cet animal, dont nous ignorons le nom, et que nous appellerons *l'anonyme* en attendant qu'on nous dise son nom, a quelques rapports avec le lièvre, et d'autres avec l'écureuil. Voici ce que M. Bruce m'en a laissé par écrit.

« Il existe dans la Libye, au midi du lac « qu'on appeloit autrefois *Palus Trito-*



L'ANIMAL ANONYME.

J. Pauquet S.

« *nides,* un très-singulier animal, de neuf « à dix pouces de long, avec les oreilles « presque aussi longues que la moitié du « corps, et larges à proportion; ce qui ne « se trouve dans aucun animal quadru- « pède, à l'exception de la chauve-souris « *oreillar.* Il a le museau presque comme « le renard, et cependant il paroît tenir « de plus près à l'écureuil. Il vit sur les « palmiers et en mange le fruit. Il a les « ongles courts, qu'il peut encore retirer. « C'est un très-joli animal; sa couleur « est d'un blanc mêlé d'un peu de gris et « de fauve clair; l'intérieur des oreilles « n'est nud que dans le milieu; elles sont « couvertes d'un petit poil brun mêlé de « fauve, et garnies en dedans de grands « poils blancs; le bout du nez noir; la « queue fauve, et noire à son extrémité; « elle est assez longue, mais d'une forme « différente de celle des écureuils; et tout « le poil, tant du corps que de la queue, « est très-doux au toucher. »

DU RAT DE MADAGASCAR.

Nous donnons ici la figure d'un petit animal de Madagascar, qui a été dessiné vivant chez Madame la comtesse de Marsan. Il nous paroît approcher de l'espèce de l'écureuil ou de celle du palmiste plus que de celle du rat; car on nous a assuré qu'on le trouvoit sur les palmiers. Nous n'avons pu obtenir de plus amples indications sur cet animal; on doit seulement observer que, comme il n'a point d'ongles saillans aux pieds de derrière ni à ceux de devant, il paroît faire une espèce particulière très-différente de celle des rats, et s'approcher de l'écureuil et du palmiste. Il semble qu'on peut rapporter à cet animal le rat de la côte sud-ouest de Madagascar, dont parlent les voyageurs hollandois : car ils disent que ces rats se tiennent sur les palmiers, en mangent les fruits; qu'ils ont le corps long, le museau aigu, les pieds courts, et une longue queue tachetée. Ces caractères s'accordent assez avec ceux que présente la figure que nous





LE RAT DE MADAGASCAR.

J. Pauquet S.



LE TAGUAN
OU GRAND ÉCUREUIL VOLANT.

J Pauquet S.



LE TAGUAN
OU GRAND ÉCUREUIL VOLANT.
le prolongement de la peau étendue.

J. Pauquet S.

donnons ici du rat de Madagascar, pour qu'on puisse croire qu'il est de cette espèce.

Il a vécu plusieurs années chez Madame la comtesse de Marsan. Il avoit les mouvemens très-vifs, mais un petit cri plus foible que celui de l'écureuil, et à peu près semblable; il mange aussi, comme les écureuils, avec ses pattes de devant, relevant sa queue, se dressant et grimpant aussi de même en écartant les jambes. Il mord assez serré, et ne s'apprivoise pas. On l'a nourri d'amandes et de fruits. Il ne sortoit guère de sa caisse que la nuit, et il a très-bien passé les hivers dans une chambre où le froid étoit tempéré par un peu de feu.

DU TAGUAN OU GRAND ÉCUREUIL VOLANT.

Nous avons dit qu'il existe de plus grands polatouches que ceux dont nous avons donné la description, et que nous avions au Cabinet une peau qui ne peut provenir que d'un animal plus grand que

le polatouche ordinaire. M. Daubenton a fait la description de cette peau. Cette peau a en effet cinq pouces et demi de long, tandis que la peau du polatouche ordinaire n'a guère que quatre pouces de longueur; mais cette différence n'est rien en comparaison de celle qui se trouve, pour la grandeur, entre notre polatouche et le taguan des Indes orientales, dont la dépouille a été envoyée de Mahé à S. A. S. Mgr le prince de Condé, qui a eu assez de bonté pour me le faire voir et en conférer avec moi. (Nous en donnons ici la figure.) Ce grand écureuil volant, conservé dans le très-riche cabinet de Chantilly, a vingt-trois pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps. Il se trouve non seulement à Mahé, mais aux îles Philippines, et vraisemblablement dans plusieurs autres endroits des Indes méridionales. Celui-ci a été pris dans les terres voisines de la côte du Malabar : c'est un géant en comparaison du polatouche de Russie, et même de celui d'Amérique; car communément ceux-ci n'ont que quatre pouces et demi ou cinq pouces

tout au plus. Néanmoins le taguan ressemble, pour la forme, au polatouche, dont il a les principaux caractères, tels que le prolongement de la peau, qui est tout-à-fait conforme ; mais comme il en diffère excessivement par la grandeur, et assez évidemment par d'autres caractères que je vais indiquer, on doit en faire une espèce séparée de celle du polatouche, et c'est par cette raison que nous l'avons indiqué par le nom de *taguan*, qu'il porte aux îles Philippines, selon le témoignage de quelques voyageurs.

Le taguan diffère donc du polatouche, 1°. par la grandeur, ayant vingt-trois pouces de long, tandis que le polatouche n'en a pas cinq ; 2°. par la queue, qui a près de vingt-un pouces, tandis que celle du polatouche n'a guère que trois pouces et demi : d'ailleurs la queue n'est point applatie comme celle du polatouche, mais de forme ronde, assez semblable à celle du chat, et couverte de longs poils brun noirâtre. 3°. Il paroît que les yeux et les oreilles de ce grand écureuil volant sont placés et enfoncés comme ceux du pola-

touche, et que les moustaches noires sont relativement les mêmes ; mais la tête de ce grand écureuil volant est moins grosse à proportion du corps que celle du polatouche. 4°. La face est toute noire ; les côtés de la tête et des joues sont mêlés de poils noirâtres et de poils blancs ; le dessus du nez et le tour des yeux sont couverts des mêmes poils noirs, roux et blancs. Derrière les oreilles sont de grands poils brun musc ou minime, qui couvrent les côtés du cou ; ce qui ne se voit point sur le polatouche. Le dessus de la tête et de tout le corps, jusqu'auprès de la queue, est jaspé de poils noirs et blancs où le noir domine ; car le poil blanc est noirâtre à son origine, et ne devient blanc qu'à un tiers de distance de son extrémité. Le dessous du corps est d'un blanc gris terne, et cette couleur s'étend jusque sous le ventre. 5°. Le prolongement de la peau est couvert au-dessus de poils d'un brun musc, et en dessous de poils cendrés et jaunâtres ; les jambes sont d'un roux noir qui se réunit au-dessus de la queue, et rend la partie supérieure de la

queue brune. Cette nuance de brun augmente imperceptiblement jusqu'au noir, qui est la couleur de l'extrémité de la queue. Les pieds de ce grand écureuil volant ont le même nombre de doigts que ceux du polatouche; mais ces doigts sont couverts de poils noirs, tandis que ceux du polatouche le sont de poils blancs. Les ongles sont courbes et assez minces, et leur empatement est large et crochu à l'extrémité, comme dans les chats. Ces rapports et celui de la ressemblance de la queue ont fait donner à cet animal la dénomination de *chat volant* par ceux qui l'avoient apporté. Au reste, le plus grand ongle des pieds de devant avoit cinq lignes et demie de longueur, et le plus grand ongle des pieds de derrière, cinq lignes seulement, quoiqu'il soit d'une forme plus alongée que ceux de devant.

On peut voir la figure de cet animal rare, que M. de Sève a dessiné aussi parfaitement que l'état de sa dépouille pouvoit le permettre. Nous lui avons donné le nom de *taguan*, en conséquence d'un passage que nous avons trouvé dans les

voyageurs, et que je dois rapporter ici.

« Les îles Philippines sont le seul endroit « où l'on voit une espèce de chat volant, « de la grandeur des lièvres et de la cou- « leur des renards, auquel les insulaires « donnent le nom de *taguan*. Ils ont des « ailes comme les chauve-souris, mais « couvertes de poil, dont ils se servent « pour sauter d'un arbre sur l'autre, à « la distance de trente palmes. »

Après avoir rédigé cet article, l'ouvrage de M. Vosmaër, qui contient la description de quelques animaux quadrupèdes et de quelques oiseaux, m'est tombé entre les mains. J'y ai vu avec plaisir la description de ce grand écureuil volant, et quelques notices au sujet du polatouche ou petit écureuil volant.

M. Vosmaër dit qu'il a vu deux petits polatouches vivans, mais qu'ils n'ont pas vécu long-temps à la ménagerie de S. A. S. Mgr le prince d'Orange.

« Ils dormoient, dit-il, presque toute « la journée. Quand on les poussoit vive- « ment, ils faisoient bien un petit saut « comme pour voler : mais ils s'esqui-

« voient d'abord avec frayeur ; car ils sont « peureux. Ils aiment beaucoup la cha- « leur ; et si on les découvroit, ils se four- « roient au plus vîte sous de la laine qu'on « leur donnoit pour se coucher. Leur nour- « riture étoit du pain trempé, des fruits, « etc. qu'ils mangeoient, de la même « façon que les écureuils, avec leurs pattes « de devant, et assis sur leur derrière. « A l'approche de la nuit on les voyoit « plus en mouvement. La différence du « climat influe certainement beaucoup « dans le changement de nature de ces « petits animaux, qui paroissent fort dé- « licats. »

Ce que je viens de citer d'après M. Vosmaër, est très-conforme à ce que j'ai vu moi-même sur plusieurs de ces petits animaux. J'en ai encore actuellement un (17 mars 1775) vivant dans une cage, au fond de laquelle est une petite cabane faite exprès. Il se tient tout le jour fourré dans du coton, et n'en sort guère que le soir pour prendre sa nourriture. Il a un très-petit cri, comme une souris, qu'il ne fait entendre que quand on le force à

sortir de son coton ; il mord même assez serré, quoique ses dents soient très-petites. Son poil est de la plus grande finesse au toucher. On a de la peine à lui faire étendre ses membranes ; il faut pour cela le jucher haut et l'obliger à tomber, sans quoi il ne les développe pas. Ce qu'il y a de plus singulier dans cet animal, c'est qu'il paroît extrêmement frileux, et je ne conçois pas comment il peut se garantir du froid pendant l'hiver dans les climats septentrionaux, puisqu'en France, si on ne le tenoit pas dans la chambre, et qu'on ne lui donnât pas de la laine ou du coton pour se coucher et même pour s'envelopper, il périroit en peu de temps.

A l'égard du taguan ou grand écureuil volant, voici ce qu'en dit M. Vosmaër :

« Le polatouche décrit par M. de Buffon « a, sans contredit, une grande conformité avec celui-ci; il a les membranes « pareilles au polatouche, non pas pour « voler, mais pour se soutenir en l'air « quand il saute de branche en branche.

« Le grand écureuil volant que je dé-

« cris *, ne m'a été envoyé qu'en peau
« desséchée. M. Allamand a donné une des-
« cription abrégée de cet animal, d'après
« un sujet femelle conservé à Leyde dans
« le cabinet de l'académie.

« Valentin est le premier qui en ait parlé;
« il dit qu'il se trouve dans l'île de *Gilolo*.
« Il appelle ces animaux des *civettes vo-*
« *lantes*; il dit qu'ils ont de fort longues
« queues, à peu près semblables à celles
« des guenons. Lorsqu'ils sont en repos,
« on ne voit point leurs ailes. Ils sont sau-
« vages et peureux; ils ont la tête rousse,
« avec un mélange de gris foncé; les ailes,
« ou plutôt les membranes, couvertes de
« poils en dedans et en dehors. Ils mordent
« fortement, et sont en état de briser très-
« facilement une cage de bois dans une

* Ce nom me paroît plus propre que celui de *chat volant*, sous lequel cet animal nous est autrement connu. La tête, les dents et les griffes ont plus de rapport avec les écureuils que n'en a la simple queue velue, qui est particulière au chat. L'épithète de *volant* convient d'ailleurs assez à cause du grand saut que fait l'animal.

« seule nuit. Quelques uns les appellent « des *singes volans*. Ils se trouvent aussi à « l'île de Ternate, où l'on prit d'abord cet « animal pour un écureuil ; mais il avoit « la tête plus effilée et ressembloit davan- « tage à un *coescoes*, ayant le poil gris de- « puis le museau, avec une raie noire le « long du dos jusqu'au derrière. La peau « étoit adhérente au corps, et s'étendoit ; « elle est garnie d'un poil plus blanc par- « dessous, et blanc comme celui du ventre. « Lorsqu'il saute d'un arbre à l'autre, il « étend ses membranes, et il paroît comme « s'il étoit applati.

« Dans l'ouvrage de M. l'abbé Prevost, « on trouve un passage relatif à cet ani- « mal, qu'il dit, d'après les *Lettres édi-* « *fiantes*, se trouver aux îles Philippines, « où on l'appelle *taguan*.

« J'ai vu quatre pièces relatives à cet « animal, l'une au cabinet de Leyde, « l'autre au cabinet de M. Heeteren à la « Haye, tous deux femelles, de couleur « châtain clair sur le corps, plus foncé « sur le dos, et le bout de la queue noi- « râtre. La différence de sexe se connoissoit

« à six petits mamelons placés à distance « égale en deux rangs à la poitrine et au « ventre. Les deux mâles étoient dans le « cabinet de S. A. S. Mgr le prince d'O- « range. »

Voici la description que M. Vosmaër donne de cet animal.

Dimensions prises à la mesure du Rhin.

	pieds	pouc.	lign.
Longueur du corps de l'animal...	1	5	»
Largeur du corps, les membranes étendues, prise auprès des pieds de devant..................	»	4 $\frac{1}{4}$	»
Largeur du corps, les membranes étendues, prise auprès des pieds de derrière.................	»	5 $\frac{1}{4}$	»
Longueur de la queue jusqu'à l'extrémité du poil...............	1	8	»
Les pieds de devant étant écartés, la ligne de distance entre le bout des onglets d'un côté à l'autre, donne	1	»	6.
Et celle des pieds de derrière....	1	3	»

« La tête est plus pointue que celle d'un « écureuil.

« Les oreilles petites, pointues, couvertes « en dehors d'un poil brun clair très-court « et très-fin ; les yeux sont surmontés de « deux longs poils d'un brun fauve ; les « paupières paroissent sans poils. Il y a des « deux côtés du museau plusieurs poils « en moustaches, longs, noirs et très-« roides. Le nez est sans poils ; les dents « sont, comme celles des écureuils, au « nombre de deux en dessus, et deux en « dessous, d'un jaune foncé ; les inté-« rieures sont fort longues ; les dents mo-« laires se trouvent aussi au fond du mu-« seau.

« Ses pieds de devant et de derrière, sur-« tout ceux-ci, sont comme cachés sous la « peau à voler, qui les recouvre presque « jusqu'aux pattes, dont les antérieures « sont divisées en quatre doigts tout noirs, « les deux du milieu plus longs que les « autres, sur-tout le troisième. Celles des « pieds postérieurs sont aussi noires, et « ont cinq doigts, quatre desquels sont « d'égale longueur ; mais le cinquième, « qui est l'intérieur, est beaucoup plus « court, et ne paroît que comme un

« simple appendice. Les onglets sont fort « grands et aigus, noirs en devant, blancs « en dessous, et larges à leur origine. Les « articulations de ces doigts sont sembla- « bles à celles des écureuils.

« La peau à voler, qui, dans notre « figure, se montre étendue entre les « pieds de devant et ceux de derrière, est « le plus mince au milieu, où elle a envi- « ron quatre pouces de largeur de chaque « côté, et ne passe pas l'épaisseur du fin « papier des Indes. Ailleurs elle est cepen- « dant aussi fort mince, d'un tissu clair, « et garnie de petits poils châtains. Près « des pieds de devant et de derrière, elle « devient plus épaisse, ou s'élève en forme « de coussinet, plus large aux cuisses, et « allant en se rétrécissant vers l'extrémité « des pattes. Cette partie est couverte de « poils bruns et noirs, fort serrés; sur les « pattes de devant elle paroît lâche, et « pend auprès ou par-dessus, comme un « lambeau qui est rond et revêtu de poils « drus; les bords extérieurs de cette peau « sont courbés d'une lisière épaisse de « poils noirs et gris.

« La partie supérieure de la tête, le dos « et l'origine de la queue sont garnis de « poils drus, assez longs, noirs à leur « partie inférieure, et les sommités ou « extrémités, pour la plupart, d'un blanc « grisâtre.

« Les poils de la queue sont noirs, plus « gris vers le corps, et dispersés de façon « que la queue paroît être ronde.

« Les joues, à côté de la tête, sont « d'un gris brun; le gosier, d'un gris « blanchâtre clair, ainsi que la poitrine, « le ventre et en-dessous, vers la queue; « la peau à voler a aussi en dessous des « poils gris, mais fort clair-semés. »



LE GRAND ÉCUREUIL
DE LA CÔTE DE MALABAR.

J J Dauguet. s.

DU GRAND ÉCUREUIL DE LA CÔTE DE MALABAR.

CET écureuil, dont M. Sonnerat nous a apporté la peau, est bien différent des nôtres par la grandeur et les couleurs du corps. Il a la queue aussi longue que le corps, qui a quinze pouces six lignes depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, dix-sept pouces huit lignes suivant la courbure du corps, et les poils qui couvrent les oreilles ont une disposition différente des autres écureuils.

Si l'on compare donc cet écureuil à ceux de notre pays, c'est un géant.

	pieds.	pouc.	lign.
Sa tête, du bout du nez à l'occiput, a..........................	»	3	2
Du bout du nez à l'angle antérieur de l'œil..........................	»	1	6
De l'angle postérieur de l'œil à l'oreille..........................	»	1	»

La face supérieure de la tête est d'un

brun marron, et forme une grande tache qui s'étend depuis le front jusqu'au milieu du nez : les autres parties de la tête sont couvertes d'un beau jaune orangé, et sur l'extrémité du nez cette couleur n'est que jaunâtre, mêlée d'un peu de blanc.

La couleur orangée règne aussi autour des yeux et sur les joues.

	pieds.	pouc.	lig.
Les moustaches sont noires, et les plus longs poils ont de longueur	»	2	10
Il y a aussi près des tempes des poils longs de...............	»	1	9

Les oreilles sont couvertes d'un poil très-touffu et peu long qui fait la houppe ; ces poils, qui ont huit lignes de longueur, se présentent comme une brosse dont on auroit coupé les extrémités. La couleur de ces poils est d'un marron foncé, ainsi que la bande qui prend de l'oreille sur la joue en arrière, et tout ce qui couvre l'occiput. Entre les oreilles prend une bande blanche, inégale en largeur, qui sépare les couleurs de la tête et du cou ; de l'occiput prend une pointe très-noire qui tranche

sur le cou, les bras, et s'étend aux épaules sur le brun mordoré foncé qui couvre tout le corps et les flancs, ainsi que les jambes de derrière. Ce même noir prend en bande au milieu du dos, et s'étend sur le train de derrière, les cuisses et la queue.

Le dessous de la mâchoire inférieure, du cou, du ventre et des cuisses, est blanc jaunâtre, ainsi que les jambes et les pieds de devant; mais cette couleur est plus orangée sous le ventre et les pieds de derrière. La queue a quinze pouces six lignes de longueur, et elle est couverte de longs poils très-noirs, qui ont deux pouces trois lignes.

Au reste, cet écureuil ressemble à notre écureuil par toutes les formes du corps, de la tête et des membres; la seule différence remarquable est dans la queue et dans le poil qui couvre les oreilles.

L'ÉCUREUIL DE MADAGASCAR.

On connoît à Madagascar un gros écureuil qui ressemble, par la forme de la tête et du corps et par d'autres caractères extérieurs, à nos écureuils d'Europe, mais qui en diffère par la grandeur de la taille, par la couleur du poil, et par la longueur de sa queue. Il a dix-sept pouces de longueur en le mesurant en ligne superficielle, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, et treize pouces deux lignes en le mesurant en ligne droite, tandis que l'écureuil de nos bois n'a que huit pouces neuf lignes. De même la tête, mesurée du bout du museau à l'occiput, a trois pouces quatre lignes, au lieu que celle de notre écureuil n'a que deux pouces. Ainsi cet écureuil d'Afrique est d'une espèce différente de celle des écureuils d'Europe et d'Amérique. D'ailleurs son poil est d'un noir foncé : cette couleur commence sur le nez, s'étend



L'ÉCUREUIL DE MADAGASCAR.

J. Pauquet. S.

sous les yeux jusqu'aux oreilles, couvre le dessus de la tête ou du cou, tout le dessus du corps, ainsi que les faces externes des jambes de devant, des cuisses, des jambes de derrière et des quatre pieds. Les joues, le dessous du cou, la poitrine et les faces internes des jambes de devant sont d'un blanc jaunâtre; le ventre et la face interne des cuisses sont d'un brun mêlé d'un peu de jaune; les poils du corps ont onze lignes de longueur. La queue, qui est toute noire, est remarquable en ce qu'elle est menue et plus longue que le corps; ce qui ne se trouve dans aucune autre espèce d'écureuil. Le tronçon seul a seize pouces neuf lignes, sans compter la longueur du poil, qui l'alonge encore de deux pouces; il forme sur les côtés de la queue un panache, qui la fait paroître plate dans son milieu.

ADDITION A L'ARTICLE DU PALMISTE.

Nous avons dit * que cet animal passoit sa vie sur les palmiers, et qu'il se trouvoit principalement en Barbarie ; on nous a aussi assuré qu'on le trouve très-communément au Sénégal dans le pays des Nègres Jalofes, et dans les terres voisines du cap Verd. Il fréquente les lieux découverts et voisins des habitations, et il se tient encore plus souvent dans les buissons à terre, que sur les palmiers. Ce sont de petits animaux très-vifs ; on les voit pendant le jour traverser les chemins pour aller d'un buisson à l'autre, et ils demeurent à terre aussi souvent au moins que sur les arbres.

* Tome IV, page 79.



LE PETIT GRIS DE SIBÉRIE.

J. Pauquet S.

LE PETIT-GRIS DE SIBÉRIE.

Nous donnons ici la figure d'un petit-gris de Sibérie, que M. l'abbé Aubry, curé de Saint-Louis, conservoit dans son cabinet, et qui diffère assez du petit-gris des autres contrées septentrionales, représenté planche IX, tome IV, pour que nous puissions présumer qu'ils forment deux espèces distinctes. Celui-ci a de longs poils aux oreilles, la robe d'un gris clair, et la queue blanche et assez courte; au lieu que le petit-gris de notre planche IX, tome IV, a les oreilles nues, le dessus du corps et les flancs d'un gris cendré, et la queue de cette même couleur; il est aussi un peu plus grand et plus épais de corps, et il a la queue considérablement plus longue que le petit-gris de Sibérie, dont voici les dimensions et la description.

	pieds.	pouc.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite..............	»	9	9

	pieds.	pouc.	lig.
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput...	»	2	2
Longueur des oreilles..........	»	»	7
Longueur du tronçon de la queue.	»	5	11
Longueur des plus grands ongles des pieds de devant..........	»	»	4
Longueur des plus grands ongles des pieds de derrière.........	»	»	3

Le poil de ce joli petit animal a neuf lignes de longueur : il est d'un gris argenté à la superficie, et d'un gris foncé à la racine ; ce qui donne à cette fourrure un coup-d'œil gris-de-perle jaspé : cette couleur s'étend sur le dessus du corps, la tête, les flancs, les jambes et le commencement de la queue. Tout le dessus du corps, à commencer de la mâchoire inférieure, est d'un beau blanc ; le dessus du museau est gris : mais le front, le sommet de la tête et les côtés des joues jusqu'aux oreilles, sont mêlés d'une légère teinte de roux, qui devient plus sensible au-dessus des yeux et de la mâchoire inférieure. Le dedans des oreilles est garni d'un poil plus gris que celui du

corps ; le tour et le dessus des oreilles portent de grands poils roux, qui forment une espèce de bouquet d'un pouce quatre ou cinq lignes de longueur. La face externe de la moitié des jambes de devant est d'un fauve mêlé de gris cendré ; la face interne est d'un blanc mêlé d'un peu de fauve ; les jambes de derrière, depuis le jarret et les quatre pieds, sont d'un brun mélangé de roux ; les pieds de devant ont quatre doigts, et ceux de derrière en ont cinq. Les poils de la queue ont vingt et une lignes de longueur ; ceux qui la terminent à l'extrémité, ont jusqu'à deux pouces : cette queue blanche, avec de si longs poils, paroît très-différente de celle de l'autre petit-gris.

LES GUERLINGUETS.

Il y a deux espèces ou variétés constantes de ces petits animaux à la Guiane, où on leur donne ce nom. La première, dont nous donnons ici la figure, sous le nom de *grand guerlinguet*, est de plus du double plus grande que la seconde que nous appelons *petit guerlinguet*. Toutes deux nous ont été données par M. Sonini de Manoncourt, et nous avons reconnu que ce sont les mêmes animaux dont M. de la Borde nous avoit parlé sous le nom d'*écureuil;* j'en ai fait mention dans ce volume, page 56. J'ai eu raison de dire que je n'étois pas assuré que cet animal fût un véritable écureuil, parce que les écureuils ne se trouvent point dans les climats très-chauds. En effet, j'ai été bien informé depuis qu'il n'y a aucune espèce de vrais écureuils à la Guiane. L'animal qu'on y appelle *guerlinguet*, ressemble, à la vérité, à l'écureuil d'Europe par la forme de la tête, par les dents, et par l'habitude



1. LE GRAND GUERLINGUET.

2. LE PETIT GUERLINGUET.

J Pauquet. S.

de relever la queue sur le dos ; mais il en diffère en ce qu'il l'a plus longue et moins touffue, et en général son corps n'a pas la même forme ni les mêmes proportions que celui de notre écureuil. La petite espèce de guerlinguet, qui ne diffère de la grande qu'en ce qu'elle est plus de deux fois plus petite, est encore plus éloignée de celle de notre écureuil : on a même donné à ce petit animal un autre nom ; car on l'appelle *rat de bois* à Cayenne, parce qu'il n'est pas en effet plus gros qu'un rat. L'autre guerlinguet est à peu près de la même taille que nos écureuils de France, mais il a le poil moins long et moins roux, et le petit guerlinguet a le poil encore plus court et la queue moins fournie que le premier. Tous deux vivent des fruits du palmier ; ils grimpent très-lestement sur les arbres, où néanmoins ils ne se tiennent pas constamment, car on les voit souvent courir à terre.

Voici la description de ces deux animaux.

Le grand guerlinguet mâle n'a point de bouquet de poil aux oreilles comme les

écureuils; sa queue ne forme pas un panache, et il est plus petit, n'ayant que sept pouces cinq lignes depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue, tandis que l'écureuil de nos bois a huit pouces six lignes. Le poil est d'un brun minime à la racine, et d'un roux foncé à l'extrémité; il n'a que quatre lignes de longueur; il est d'un brun marron sur la tête, le corps, l'extérieur des jambes et la queue, et d'un roux plus pâle sur le cou, sur la poitrine, le ventre et l'intérieur des jambes : il y a même du gris et du blanc jaunâtre sous la mâchoire et le cou; mais le roux pâle domine sur la poitrine et sur une partie du ventre, et cette couleur orangée du poil est mêlée de nuances grises sur l'intérieur des cuisses. Les moustaches sont noires et longues d'un pouce neuf lignes. La queue est aussi longue que le corps entier, ayant sept pouces cinq lignes; ainsi elle est plus longue à proportion que celle de l'écureuil d'Europe; elle est plus plate que ronde, et d'une grosseur presque égale dans toute sa longueur; le poil qui la couvre est long

de dix à onze lignes, et elle est comme rayée de bandes indécises de brun et de fauve; l'extrémité en est terminée par des poils noirs. Il y a aussi sur la face interne de l'avant-bras, proche du poignet, un faisceau de sept ou huit poils noirs, qui ont sept lignes de longueur, et ce caractère ne se trouve pas dans nos écureuils.

Le petit guerlinguet n'a que quatre pouces trois lignes depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue, qui n'ayant que trois pouces trois lignes de long, est bien plus courte à proportion que celle du grand guerlinguet; mais du reste ces deux animaux se ressemblent parfaitement pour la forme de la tête, du corps et des membres : seulement le poil du petit guerlinguet est moins brun; le corps, les jambes et la queue sont nuancés d'olivâtre et de cendré, parce que le poil, qui n'a que deux lignes de longueur, est brun cendré à la racine, et fauve à son extrémité. Le fauve foncé domine sur la tête, sur le bas-ventre et sur la face interne des cuisses; les oreilles

sont garnies de poils fauves en dedans, au lieu que celles du grand guerlinguet sont nues. Les moustaches sont noires et composées de poils assez souples, dont les plus longs ont jusqu'à treize lignes; les jambes et les pieds sont couverts d'un petit poil fauve; les ongles, qui sont noirâtres, sont larges à leur origine, et crochus à leur extrémité, à peu près comme ceux des chats. La poitrine et le haut du ventre sont d'un gris-de-souris mêlé de roux, au lieu que dans le grand guerlinguet ces mêmes parties sont d'un roux pâle et blanchâtre. Les poils de la queue sont mélangés de brun et de fauve. Les testicules de ce petit guerlinguet étoient beaucoup plus gros que ceux du grand guerlinguet, à proportion du corps, quoique ces parties fussent dans le grand guerlinguet de la même grosseur que dans nos écureuils.



LE TAGUAN.

J. J. Pauquet. S.

ADDITION A L'ARTICLE DU TAGUAN.

Nous donnons ici la figure d'un taguan, qui, quoique beaucoup plus petit que celui dont la dépouille est conservée dans le cabinet de S. A. S. Mgr le prince de Condé, et duquel nous avons donné la figure dans ce volume, page 61, me paroît néanmoins être de la même espèce. Il a été envoyé des côtes du Malabar à M. Aubry, curé de Saint-Louis, et il est maintenant au Cabinet du roi. Il n'a que quinze pouces neuf lignes de longueur, ce qui ne fait que les deux tiers de la grandeur de celui de Mgr le prince de Condé; mais aussi est-il évidemment beaucoup plus jeune, car à peine voit-on les dents molaires hors des gencives. Il a, comme les écureuils, deux dents incisives en haut et deux en bas; la tête paroît être petite à proportion du corps; le nez

est noir ; le tour des yeux et les mâchoires sont noirs aussi, mais mêlés de quelques poils fauves; les joues et le dessus de la tête sont mêlés de noir et de blanc ; les plus grands poils des moustaches sont noirs et ont un pouce dix lignes de longueur ; les oreilles sont, comme dans les écureuils, garnies de grands poils noirâtres qui ont jusqu'à quatorze lignes de longueur ; derrière les oreilles, les poils sont d'un brun marron, et ils ont plus de longueur que ceux du corps ; le dessous du cou est d'un fauve foncé, mélangé de noir ; les bras ou jambes de devant jusqu'au poignet, où commence le prolongement de la peau, sont, ainsi que cette peau elle-même, d'un noir mélangé de fauve ; le dessous de cette peau est d'une couleur cendrée, mêlée de fauve et de brun. Tout le poil de dessus le corps, depuis le sommet de la tête jusqu'à la queue, est jaspé de noir et de blanc, et cette dernière couleur domine en quelques endroits ; la longueur de ce poil est d'environ un pouce. Les cuisses, au-dessous du prolongement de la peau, sont d'un fauve où le noir domine ;

les jambes et les pieds sont noirs. Les ongles, qui ont cinq lignes de longueur, sont assez courts. Le dessous du corps est d'un blanc gris qui s'étend jusque sous le cou. La queue, longue d'un pied cinq pouces, est garnie de longs poils qui ont dix-huit lignes de longueur; ce poil est d'un gris noir à l'origine de la queue, et devient toujours plus noir jusqu'à l'extrémité.

En comparant cette description et la figure de ce taguan avec celle du taguan du cabinet de Chantilly, on n'y trouvera qu'une seule différence, qui d'abord pourroit paroître essentielle ; c'est que les oreilles de ce grand taguan ne paroissent pas garnies de poils, au lieu que celles de celui-ci en sont très-bien fournies : mais cette différence n'est pas réelle, parce que la tête du taguan de Chantilly avoit été maltraitée et même mutilée, tandis que celui-ci a été soigneusement conservé, et est arrivé des Indes en très-bon état. On doit donc s'en rapporter, pour la connoissance exacte de cet animal, à cette dernière figure, plutôt qu'à celle qui a été déja donnée dans ce volume.

DE L'AYE-AYE.

AYE-AYE est une exclamation des habitans de Madagascar, que M. Sonnerat a cru devoir appliquer à cet animal, qui se trouve dans la partie ouest de cette île. Il dit « qu'il ne se rapproche d'aucun « genre, et qu'il tient du maki, de l'é- « cureuil et du singe. Ses oreilles plates et « larges ressemblent beaucoup à celles de « la chauve-souris ; ce sont deux peaux « noires presque lisses, parsemées de quel- « ques longs poils noirs terminés de blanc, « qui forment la robe. Quoique la queue « paroisse toute noire, cependant les poils « à leur base sont blancs jusqu'à la moi- « tié. Son caractère principal, et un des « plus singuliers, est le doigt du milieu « de ses pieds de devant ; les deux der- « nières articulations sont très-longues, « grêles, dénuées de poils : il s'en sert « pour tirer les vers des trous d'arbres, et « pour les pousser dans son gosier ; il



L'AYE - AYE

J. Pauquet. S.

« semble aussi lui être utile pour s'ac-
« crocher aux branches. Cet animal paroît
« terrier, ne voit pas pendant le jour, et
« son œil couleur d'ocre de rue est comme
« celui du chat-huant. Il est très-paresseux,
« et par conséquent très-doux; celui-ci
« restoit toujours couché, et ce n'est qu'en
« le secouant plusieurs fois qu'on venoit
« à bout de le faire remuer. Il a vécu près
« de deux mois, n'ayant pour toute nour-
« riture que du riz cuit; il se servoit,
« pour le manger, de ses deux doigts,
« comme les Chinois de baguettes. »

J'ai examiné de près la peau d'un de ces animaux, que M. Sonnerat m'a donnée pour le Cabinet du roi; il m'a paru se rapprocher du genre des écureuils plus que d'aucun autre; il a aussi quelque rapport à l'espèce de gerboise que j'ai donnée sous le nom de *tarsier*, tome VI.

Les pieds semblent faire un caractère unique et très-distinctif par la longueur des doigts aux pieds de devant.

Longueur de l'animal mesuré en ligne droite, depuis le bout du

	pieds.	pouc.	lig.
museau jusqu'à l'origine de la queue	1	2	2
Suivant la courbure du corps	1	6	6
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	»	4	9
Longueur de la jambe de devant, depuis le coude jusqu'au poignet	»	3	10
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	»	4	1
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon	»	5	3
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	»	4	1
Longueur du tronçon de la queue	1	3	»

La couleur de cet animal est d'un brun musc mêlé de noir et de gris cendré ; il a sur la tête, autour des yeux, sur le corps, aux cuisses et aux jambes, une couleur de musc foncé, dans laquelle néanmoins le noir domine sur le dos et en plusieurs endroits du corps et des jambes. La queue est tout-à-fait noire ; les côtés de la tête, le cou, la mâchoire et le ventre sont grisâtres ; des poils laineux de cette cou-

leur grise sont au-dessous des grands poils noirs ou blancs, de deux ou trois pouces de long, qui sont sur le corps et les jambes; mais les jambes et les cuisses sont d'un brun rougeâtre; le noir domine à l'approche des pieds, qui sont couverts de petits poils de cette couleur.

La tête a la forme de celle de l'écureuil; il y a deux incisives au-devant de chaque mâchoire. Les oreilles sont grandes, nues et sans poils, larges à leur ouverture, droites et rondes à leurs extrémités.

	pieds.	pouc.	lig.
Elles ont de longueur..........	»	2	1
Largeur au conduit auditif......	»	1	3

Il y a autour des yeux une bande brunâtre, et les paupières sont noires.

	pieds.	pouc.	lig.
Et au-dessus des yeux il y a de grands poils noirs qui ont de longueur..................	»	2	5
Ceux qui sont aux côtés des joues ont......................	»	1	10
Le pied des jambes de devant, pris depuis le poignet jusqu'à l'extrémité des doigts, a..........	»	3	9

	pouc.	lig.	lig.
Le doigt intérieur qui fait pouce.	1	1	l'ongle 6
Le premier doigt interne après le pouce.	2	9	l'ongle 6
Le second doigt, qui est le plus mince et grêle, n'ayant qu'une ligne d'épaisseur, a de longueur	2	7	l'ongle 3
Le troisième doigt.	3	2	l'ongle 6
Le quatrième doigt ou le premier externe.	1	9	l'ongle 6
Les pieds de derrière ont de longueur, jusqu'à l'extrémité des doigts.	3	2	

Ces doigts, qui ont deux lignes de largeur, sont à peu près égaux en grosseur; mais le premier doigt, qui fait pouce et qui a de longueur douze lignes, a un ongle de trois pouces six lignes, qui est large et plat comme ceux des makis. Ce caractère de doigt l'éloigne beaucoup du genre de l'écureuil.

	pouc.	lig.	lig.
Le premier doigt interne.	1	3	l'ongle 5 ½
Le second doigt.	1	7	l'ongle 6
Le troisième doigt.	1	2	l'ongle 6

	pouc.	lig.		lig.
Le quatrième et le premier doigt externe	1	2	l'ongle	6
Ces ongles sont bruns, courbes et en gouttière.				
Les poils de la queue ont de longueur	3	3		»

Ces poils sont rudes comme du crin. Tout le temps que M. Sonnerat a eu cet animal vivant, il ne lui a jamais vu porter la queue élevée comme les écureuils; il ne la portoit que traînante.

De tous les animaux qui ont le pouce applati, le tarsier est celui qui se rapproche le plus de l'aye-aye; ils ont entre eux ce caractère commun, et de plus ils se ressemblent par la queue, qui est longue et couverte de poils, par les oreilles, droites, nues et transparentes, et par ce poil laineux qui couvre immédiatement la peau. Il y a aussi quelque rapport de ressemblance dans les pieds; car le tarsier a les doigts très-longs.

Cet aye-aye étoit femelle; elle avoit deux mamelons dans la partie inférieure

du ventre : ces mamelons avoient cinq lignes de hauteur *.

* Voyez l'article de l'*aye-aye* dans le *Voyage de M. de Sonnerat aux Indes orientales*, tome II, page 137. Il a eu vivans le mâle et la femelle.

ADDITION ET CORRECTIONS

A L'ARTICLE

DU PHALANGER*.

Nous étions mal informés lorsque nous avons dit que les animaux auxquels nous avons donné le nom de *phalangers*, appartenoient au nouveau continent. Un marchand dont je les ai achetés, me les avoit donnés sous le nom de *rats de Surinam*; mais probablement il avoit été trompé lui-même. M. Pallas est le premier qui ait remarqué cette méprise, et nous sommes maintenant assurés que le phalanger se trouve dans les Indes méridionales et même dans les terres australes, comme à la nouvelle Hollande. Nous savons aussi qu'on n'en a jamais vu dans les terres de

* Voyez l'article du *phalanger*, tome VI, page 83.

l'Amérique. M. Banks * dit avec raison que je me suis trompé, et qu'il a trouvé dans la nouvelle Hollande un animal qui

* « M. Banks, parcourant la campagne, prit un « animal de la classe des opossum; c'étoit une « femelle, et il prit en outre deux petits: il trouva « qu'ils ressembloient beaucoup au quadrupède « décrit par M. de Buffon sous le nom de *phalan*« *ger;* mais ce n'est pas le même. Cet auteur sup« pose que cette espèce est particulière à l'Amé« rique, mais il s'est sûrement trompé en ce point; « il est probable que le phalanger est indigène « des Indes orientales, puisque l'animal que prit « M. Banks, avoit quelque analogie avec lui par « la conformation extraordinaire de ses pieds, en « quoi il diffère de tous les autres quadrupèdes. » (*Voyage autour du monde*, tome IV, page 56.)

Je crois que cette critique est juste, et que le phalanger appartient en effet aux climats des Indes orientales et méridionales; mais quoiqu'il ait quelque ressemblance avec les opossum ou sarigues, je n'ai pas dit qu'il fût du même genre : j'ai au contraire assuré qu'il différoit de tous les sarigues, marmoses et cayopollins, par la conformation des pieds qui me paroissoit unique dans cette espèce. Ainsi je ne me suis pas trompé en avançant que le

a tant de rapports avec le phalanger, qu'on doit les regarder comme deux espèces très-voisines.

genre des opossum ou sarigues appartient au nouveau continent, et ne se trouve nulle part dans l'ancien. Au reste, l'éditeur du *Voyage de M. Cook* s'est certainement trompé lui-même en disant que l'animal trouvé par M. Banks étoit de la classe des opossum ou sarigues; car le phalanger n'a point de poche sous le ventre.

DU DAMAN-ISRAEL.

C'est à M. le chevalier Bruce que nous devons l'exacte connoissance et la vraie description du daman, déja bien indiqué par Prosper Alpin, et mal-à-propos rapporté par le docteur Shaw à la grande gerboise. Voici ce que m'a écrit à ce sujet cet illustre voyageur. « Le daman-israël n'est « point une gerboise ; il est mal indiqué « par notre docteur Shaw, qui dit que « ses pattes de devant sont courtes en « comparaison de celles de derrière, dans « la même proportion que celles des ger- « boises. Ce fait n'est point vrai. Voici la « figure de cet animal, que j'ai dessiné « moi-même. Il est fort commun aux en- « virons du mont Liban, et encore plus « dans l'Arabie pétrée ; il se trouve aussi « dans les montagnes de l'Arabie heu- « reuse, et dans toutes les parties hautes « de l'Abissinie. Il est de la forme et de la « grandeur d'un lapin ; les jambes de





1 LE DAMAN ISRAEL.

2 LE DAMAN DU CAP.

J. Pauquet. S.

« devant un peu plus courtes que celles de « derrière, mais non pas plus que le lapin. Un caractère très-distinct, c'est « qu'il n'a point du tout de queue, et qu'il « a trois doigts à chaque patte, à peu près « comme ceux des singes, sans aucun « ongle, et environnés d'une chair molle « d'une forme ronde. Par ce caractère et « par le manque de queue, il paroît appro- « cher du loris. Les oreilles sont petites et « courtes, couvertes de poil en dedans « comme en dehors, par où il diffère en- « core du lapin; tout le dessous du corps « est blanc, et le dedans à peu près de la « couleur de nos lapins sauvages; il lui « sort sur le dos et sur tout le dessus du « corps et des cuisses, de longs poils isolés, « d'un noir fort luisant. Ces animaux « vivent toujours dans les cavernes des « rochers, et non pas dans la terre, puis- « qu'ils n'ont point d'ongles ». Je donne ici la figure de cet animal d'après le dessin de M. Bruce, et il paroît, par son témoignage, que le docteur Shaw s'est trompé; et ce qui le confirme encore, c'est que ne voulant pas s'en tenir à ce que

Prosper Alpin avoit dit du daman, que sa chair est excellente à manger, et qu'il est *plus gros que notre lapin d'Europe*, il a retranché ce dernier fait du passage de Prosper Alpin, qu'il cite au reste en entier. Il faut donc rectifier ce que j'en ai dit moi-même, et rendre à Prosper Alpin la justice d'avoir indiqué le premier le daman-israël, et de lui avoir donné ses véritables caractères.

Au reste, il ne paroît pas douteux que ce daman, ou agneau d'Israël, ne soit le *saphan* de l'Écriture sainte. M. le chevalier Bruce dit qu'il l'a vu, non seulement dans les différentes parties de l'Asie, mais jusqu'en Abissinie; mais il existe dans les terres du cap de Bonne-Espérance une autre espèce de daman que M. Sonnerat nous a rapportée, et dont nous donnons ici la figure. Ce daman du Cap diffère du daman-israël par plus de rondeur dans la taille, et aussi parce qu'il n'a pas autant de poils saillans ni aussi longs que ceux du daman-israël; il a de plus un grand ongle courbe et creusé en gouttière au doigt intérieur du pied de derrière, ce qui

ne se trouve pas dans les pieds du daman-israël. Ces caractères nous paroissent suffisans pour faire une espèce distincte de ce daman du Cap, et le séparer, comme nous le faisons ici, de celle du daman de Syrie, avec lequel néanmoins il a la plus grande ressemblance par la grandeur et la conformation, par le nombre des doigts et par le manque de queue.

Au reste, nous devons ajouter ici qu'à l'inspection seule de ce daman du Cap, nous l'avons reconnu pour le même animal que celui dont nous avons donné la figure, tome XI, page 68, sous le nom de *marmotte du Cap*, en avertissant en même temps que je n'adoptois cette dénomination que provisionnellement, et en attendant que je fusse mieux informé de la nature et du vrai nom de cet animal; et comme la figure que j'en ai donnée et que je viens de citer, a été faite sur un assez mauvais dessin, on doit consulter de préférence celle que je donne ici. Ainsi il faut rapporter à ce daman du Cap ce que nous avons dit de cette prétendue marmotte, et encore tout ce que nous

donne M. Allamand, d'après M. Klockner, sur ce même animal, sous la dénomination de *klipdaas* ou *blaireau des rochers* *, en observant que, par la seule conformation de ses pieds, il ne doit pas être mis dans le genre des blaireaux, et que c'est mal-à-propos qu'on lui en a appliqué le nom. Voici ce qu'en dit ce savant naturaliste dans ses additions à mon ouvrage.

« MM. Pallas et Vosmaër croient que cet « animal se creuse des trous en terre, « comme notre marmotte ou notre blai- « reau, et cela, disent-ils, parce que ses « pieds sont propres à cette opération : « mais, à en juger par ces mêmes pieds, « on seroit porté à croire qu'il ne s'en sert « jamais pour un pareil usage; car ils ne « paroissent point propres à creuser : ils « sont couverts en dessous d'une peau fort « douce, et les doigts sont armés d'ongles « courts et plats, qui ne s'étendent point « au-delà de la peau; cela n'indique guère « un animal qui gratte la terre pour s'y « former une retraite. M. Pallas dit, à la

* Tome XI, page 75.

« vérité, que les ongles sont très-courts,
« ou plutôt qu'il n'en a point, pour qu'en
« creusant ils ne s'usent pas contre les
« rochers, au milieu desquels ces animaux
« habitent. Cette raison est ingénieuse-
« ment trouvée ; mais ne seroit-on pas
« autorisé aussi à dire, et peut-être avec
« plus de fondement, que la Nature ne
« leur a donné des ongles si courts que
« parce qu'ils n'ont pas besoin de s'en ser-
« vir pour creuser ? Au moins est-il sûr
« que celui qui est à Amsterdam ne les
« emploie pas à cela ; jamais on ne le voit
« gratter ou creuser la terre. »

« M. Vosmaër dit que ces animaux sont
« lents dans leurs mouvemens. Cela est
« vrai, sans doute, de celui qu'il a vu ;
« mais M. Pallas nous apprend qu'il étoit
« mort pour avoir trop mangé. Ainsi ne
« pourroit-on pas supposer que la graisse
« dont il étoit surchargé le rendoit lourd
« et pesant ? Au moins ceux que M. Klock-
« ner a observés ne sont point tels : au
« contraire, ils sont très-prestes dans leurs
« mouvemens ; ils sautent avec beaucoup
« d'agilité de haut en bas, et tombent

« toujours sur leurs quatre pattes. Ils
« aiment à être sur des endroits élevés.
« Leurs jambes de derrière sont plus lon-
« gues que celles de devant ; ce qui fait
« que leur démarche ressemble plus à celle
« du cochon d'Inde que de tout autre ani-
« mal ; mais ils ont celle du cochon quand
« ils courent. Ils ne dorment point pen-
« dant le jour ; quand la nuit arrive, ils
« se retirent dans leur nid, où ils se four-
« rent au milieu du foin, dont ils se cou-
« vrent tout le corps. On dit qu'au Cap
« ils ont leur nid dans les fentes des ro-
« chers, où ils se font un lit de mousse et
« de feuilles d'épines, qui leur servent aussi
« de nourriture, de même que les autres
« feuilles qui sont peu charnues ; au moins
« celui qui est à Amsterdam paroît les pré-
« férer aux racines et au pain qu'on lui
« donne. Il ne mange pas volontiers des
« noix ni des amandes. Quand il mâche,
« sa mâchoire inférieure se meut comme
« celle des animaux qui ruminent, quoi-
« qu'il n'appartienne point à cette classe.
« Si l'on peut juger de toute l'espèce par
« lui, ces animaux ne parviennent pas

« aussi vîte à toute leur grandeur que les « cochons d'Inde. Quand il a été pris, il « étoit de la grosseur d'un rat, et étoit « vraisemblablement âgé de cinq ou six « semaines ; depuis onze mois qu'il est « dans ce pays, il n'a pas encore la taille « d'un lapin sauvage, quoique ces ani- « maux parviennent à celle de nos lapins « domestiques.

« Les Hottentots estiment beaucoup une « sorte de remède que les Hollandois nom- « ment *pissat de blaireau;* c'est une subs- « tance noirâtre, sèche et d'assez mau- « vaise odeur, qu'on trouve dans les fentes « des rochers et dans des cavernes : on « prétend que c'est à l'urine de ces bêtes « qu'elle doit son origine. Ces animaux, « dit-on, ont la coutume de pisser tou- « jours dans le même endroit, et leur « urine dépose cette substance, qui, sé- « chée avec le temps, prend de la consis- « tance. Cela est assez vraisemblable ; ce- « lui qui est à Amsterdam lâche presque « toujours son urine dans le même coin « de la loge où il est renfermé.

« Sa tête est petite à proportion de son

« corps ; ses yeux n'ont guère que la « moitié de la grandeur de ceux du lapin ; « sa mâchoire inférieure est un peu plus « courte que celle de dessus ; ses oreilles « sont rondes et peu élevées ; elles sont « bordées de poils très-fins, mais qui de- « viennent plus longs à mesure qu'ils ap- « prochent de ceux de la tête ; son cou « est plus haut que large, et il en est de « même de tout le corps ; ses pieds de « devant sont sans poils en dessous, et « partagés en lobes ; en dessus, ils sont « couverts de poils jusqu'à la racine des « ongles. M. Vosmaër dit que ses pieds sont « nuds : cela ne doit s'entendre que de la « partie inférieure. Quand il court, les « jambes de derrière ne paroissent guère « plus longues que celles de devant. Leurs « pieds n'ont que trois doigts, dont deux « sont toujours appliqués contre terre « quand ils marchent : mais le troisième, « ou l'intérieur, est plus court et séparé « des deux autres ; quelque mouvement « que l'animal fasse, il le tient toujours « élevé. Ce doigt est armé d'un ongle dont « la construction est singulière. M. Vos-

« maër se contente de dire qu'il a un « ongle courbe *. M. Pallas n'en dit pas « davantage, et la figure qu'il en a don- « née ne le fait pas mieux connoître. Cet « ongle forme une gouttière dont les bords « sont fort minces ; ils se rapprochent à « leur origine, et s'éloignent en avançant « au-devant ; puis ils se recourbent en des- « sous, et ils se réunissent en se terminant « en une petite pointe, qui s'étend dans la « cavité de la gouttière, presque jusqu'à « son milieu. Ces ongles sont situés de « façon que la cavité de celui du pied « droit est en partie tournée vers celle du « pied gauche, et en partie vers en bas : « placés au bout du doigt que l'animal « tient toujours élevé, ils ne touchent ja- « mais le sol sur lequel ils marchent. Il ne « paroît pas vraisemblable qu'ils servent à « jeter en arrière la terre, comme M. Pal- « las l'a soupçonné ; ils sont trop tendres

* Celui qui a traduit ce passage pour M. de Buffon, s'est trompé en disant que c'est le doigt du milieu qui a cet ongle ; il auroit dû dire le doigt intérieur, comme il y a dans le texte hollandois.

« pour cela. M. Klockner a mieux vu quel « étoit leur usage. L'animal s'en sert pour « se gratter le corps et se délivrer des « insectes ou des ordures qui se trou- « vent sur lui; ses autres ongles, vu leur « figure, lui seroient inutiles pour cela : « le Créateur n'a pas voulu qu'aucun des « animaux qu'il a formés, manquât de « ce qui leur étoit nécessaire pour se déli- « vrer de tout ce qui pourroit les incom- « mo der.

« On voit sur le corps de notre klipdas « quelques poils noirs parsemés, un peu « plus longs que les autres. C'est une sin- « gularité qui mérite d'être remarquée : « cependant je n'en voudrois pas conclure, « avec M. Pallas, que ces poils peuvent « être comparés aux épines du porc-épic ; « ils ne leur ressemblent en rien.

« La longueur du corps de cet animal « que M. Klockner a observé à Amster- « dam, est, depuis le museau jusqu'à l'a- « nus, de onze pouces trois quarts. Celui « que j'ai placé au cabinet de notre aca- « démie, n'a que dix pouces; mais celui « qui a été décrit par M. Pallas, étoit long

« d'un pied trois pouces trois lignes, et « la longueur de sa tête égaloit trois pouces « quatre lignes; celle de l'individu d'Ams- « terdam n'étoit que de trois pouces et « demi.

« Les femelles de ces animaux n'ont « que quatre mamelles, deux de chaque « côté; et si elles font plusieurs petits à « la fois, comme il est très-vraisemblable, « c'est une nouvelle confirmation de ce « qu'a dit M. de Buffon *, savoir, que le « nombre des mamelles n'est point rela- « tif, dans chaque espèce d'animal, au « nombre des petits que la femelle doit « produire et allaiter. »

* Voyez le tome V de l'édition de Hollande, page 47.

Fin du tome quatorzième et dernier.

TABLE

Des articles contenus dans ce volume.

TABLE
DES MATIÈRES
Contenues dans les quatorze volumes de l'Histoire naturelle des quadrupèdes.

Nota. Les chiffres romains indiquent le tome, et les chiffres arabes indiquent la page.

A

C

D

E

F

G

H

I—J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U—V

Y

Z

TABLEAU

DES

DIVISIONS, SOUS-DIVISIONS,

ORDRES ET GENRES

DES MAMMIFÈRES,

PAR LE C[en] LACEPÈDE;

Avec l'indication de toutes les espèces décrites par Buffon, et leur distribution dans chacun des genres.

PAR F. M. DAUDIN.

PREMIÈRE DIVISION.

Point d'ailes membraneuses ni de nageoires.

QUADRUPÈDES PROPREMENT DITS.

PREMIÈRE SOUS-DIVISION.

Les quatre pieds en forme de mains.

QUADRUMANES.
Tome VII, page 5.

PREMIER ORDRE.

Dents incisives, laniaires et molaires.

PREMIER GENRE.

SINGE. (*Simia.*)

Quatre dents incisives à chaque mâchoire; angle facial de 65 degrés; point d'abajoues ni de queue.

ESPÈCES.

1. Le jocko, ou orang-outang de la petite espèce. *Simia satyrus.* VII, 59; XII, 5.

2. Le grand gibbon. *Simia lar.* VII, 105.
3. Le petit gibbon. *Simia lar, varietas.* VII, 105.
4. Le jocko de Buffon (de son premier texte), et le jeune pongo (de ses supplémens). *Simia troglodytes.* VII, 59; XII, 5.

SECOND GENRE.

GUENON. (*Cercopithecus.*)

Quatre dents incisives à chaque mâchoire; angle facial de 60 degrés; abajoues; queue; fesses calleuses.

ESPÈCES.

1. La guenon à long nez. *Cercopithecus nasica.* XII, 79.
2. Le douc. *Cercopithecus Nemæus.* VII, 165; XII, 123.
3. L'ouanderou. *Cercopithecus silenus.* VII, 124.
   Le lowando. *Cercopithecus veter.* VII, 124; XII, 74 et 77.
4. La guenon à face pourprée. XII, 116.
5. La guenon à crinière. XII, 118.
6. La guenon à camail. *Cercopithecus comosus.* XII, 96.
7. Le mona, ou la mone. *Cercopithecus mona.* VII, 151; XII, 109.
8. Le roloway ou la palatine, l'exquima, et le

coaita. *Cercopithecus diana.* VII, 268; XII, 112 et 145.

9. Le mangabey, et le mangabey à collier blanc. *Cercopithecus Æthiops.* VII, 148.
10. Le malbrouck. *Cercopithecus malbrouck.* VII, 140. — Est-ce le *simia faunus* de Linné?
11. Le moustac. *Cercopithecus cephus.* VII, 159.
12. Le blanc-nez. *Cercopithecus petaurista.*
13. La guenon à nez blanc proéminent. *Cercopithecus nictitans.* XII, 105.
14. La guenon talapoin. *Cercopithecus talapoin.* VII, 161. — Est-ce le jeune, ou une variété du moustac?
15. La guenon nègre. *Cercopithecus maurus.* XII, 121.
16. Le callitriche. *Cercopithecus Sabæus.* VII, 155.
17. Le patas à bandeau noir, et le patas à bandeau blanc. *Cercopithecus patas.* VII, 136.

TROISIÈME GENRE.

SAPAJOU. (*Sapajou.*)

Quatre dents incisives à chaque mâchoire; angle facial de 60 degrés; point d'abajoues; queue prenante; fesses velues.

ESPÈCES.

1. Le coaita. *Sapajou paniscus.* VII, 268; XII, 145.

2. Le sajou cornu. *Sapajou cornutus*. XII, 158.
3. Le saïmiri. *Sapajou saïmiri*. VII, 284; XII, 161.

QUATRIÈME GENRE.

SAGOUIN. (*Sagouin.*)

Quatre dents incisives à chaque mâchoire; angle facial de 60 degrés; point d'abajoues; queue non prenante; fesses velues.

ESPÈCES.

1. Le saki. VII, 286. Le sagouin, ou singe de nuit. XII, 164. Peut-être même l'yarqué, XII, 162. *Sagouin pithecus*.
2. Le sagouin à tête blanche. *Sagouin leucocephalus*. On rapporte à ce quadrumane l'yarqué de Cayenne décrit par Laborde, à la fin de l'histoire de l'yarqué. XII, 162.
3. Le sajou brun et le sajou gris. *Sagouin apella*. VII, 278; XII, 152.
   Variété A. Le sajou nègre. XII, 157.
4. Le saï. *Sagouin capucinus*. VII, 281.
   Variété A. Le saï à gorge blanche. VII, 281.
5. Le tamarin. *Sagouin midas*. VII, 288.
   Variété A. Le tamarin nègre. XII, 167.
6. Le mico. *Sagouin argentatus*. VII, 299.
7. Le pinche. *Sagouin œdipus*. VII, 296.
8. Le marikina. *Sagouin rosalia*. VII, 294.
9. L'ouistiti. *Sagouin jacchus*. VII, 290.

CINQUIÈME GENRE.

ALOUATE. (*Alouatta.*)

Quatre dents incisives à chaque mâchoire ; tête pyramidale ; point d'abajoues ; queue prenante ; fesses velues.

ESPÈCES.

1. L'alouate et le hurleur. *Alouatta seniculus.* VII, 260 ; XII, 125.
2. L'ouarine. *Alouatta beelzebut.* VII, 260.

SIXIÈME GENRE.

MACAQUE. (*Macaca.*)

Quatre dents incisives à chaque mâchoire ; angle facial de 45 degrés ; abajoues ; fesses calleuses.

ESPÈCES.

1. Le maimon. VII, 129. — et le patas à queue courte. XII, 87. *Macaca nemestrina.*
2. Le macaque à queue courte. *Macaca rhesus.* XII, 83.
3. Le macaque. *Macaca cynomolgus.* VII, 132. Variété A. L'aigrette. *Macaca aygula.* VII, 132.
4. Le bonnet-chinois. *Macaca Sinensis.* VII, 140. Variété A. La guenon couronnée, XII, 91.

5. Le magot. *Macaca inuus*. VII, 110.
   Variété A. Le pithèque. *Macaca sylvanus*. VII, 96 ; XII, 47.
6. Le petit cynocéphale. XII, 58.
7. Le grand papion. *Macaca sphinx*. VII, 114.
   Variété A. Le petit papion. VII, 114.
   B. Le babouin des bois. XII, 60.
   C. Le babouin à longues jambes. XII, 62.
8. Le babouin à museau de chien. *Macaca hamadryas*. XII, 70.
9. La guenon à museau alongé. XII, 90.

SEPTIÈME GENRE.

PONGO. (*Pongo*.)

Quatre dents incisives à chaque mâchoire ; angle facial de 30 degrés ; abajoues ; point de queue ; fesses calleuses.

ESPÈCE.

1. Le pongo adulte de Buffon. VII, 59.

HUITIÈME GENRE.

BABOUIN. (*Cynocephalus*.)

Quatre dents incisives à chaque mâchoire ; angle facial de 30 degrés ; abajoues ; queue ; fesses calleuses.

ESPÈCE.

1. Le mandrill. *Cynocephalus maimon*. VII, 129.

Variété A. Le choras. *Cynocephalus maimon.* XII, 65.

NEUVIÈME GENRE.

MAKI. (*Lemur.*)

Quatre dents incisives supérieures; six incisives inférieures inclinées en avant.

ESPÈCES.

1. Le mococo. *Lemur catta.* VI, 124; XII, 171.
2. Le grand mongous, ou maki brun. *Lemur mongoz.* XII, 169.
3. Le vari, autre espèce de maki. *Lemur macaco.* XII, 177.
4. Le petit maki gris. *Lemur murinus.* XII, 173.

DIXIÈME GENRE.

LORI. (*Lori.*)

Quatre dents incisives supérieures; quatre incisives inférieures inclinées en avant; tête ronde; museau relevé.

ESPÈCE.

1. Le lori du Bengale. *Lori tardigradus.* VI, 133; XII, 180.

ONZIÈME GENRE.

TARSIER. (*Macrotarsus.*)

Quatre dents incisives supérieures ; deux incisives inférieures; tarse très-long.

ESPÈCE.

1. Le tarsier. *Macrotarsus Indicus*. VI, 79.

DEUXIÈME SOUS-DIVISION.

Les pieds de derrière en forme de mains.

PÉDIMANES.

DEUXIÈME ORDRE.

Dents incisives, laniaires et molaires.

DOUZIÈME GENRE.

DIDELPHE. (*Didelphis.*)

Dix dents incisives supérieures; huit incisives inférieures.

ESPÈCES.

1. Le sarigue, ou l'opossum. *Didelphis opossum*. IV, 142; XI, 141.

2. Le sarigue à longs poils. XI, 135.
3. Le sarigue des Illinois. *Didelphis Virginianus.* XI, 132.
4. La marmose. *Didelphis murina.* IV, 174; XI, 137, 141.
5. Le cayopollin. *Didelphis cayopollin; didelphis dorsigera.* IV, 177; XI, 141.
6. Le philandre de Surinam. *Didelphis philander.* VII, 335.
7. Le crabier. *Didelphis cancrivora; didelphis marsupialis.* XI, 150.
8. La petite loutre d'eau douce de Cayenne. *Didelphis palmata.* XI, 98.

TREIZIÈME GENRE.

PHALANGER. (*Phalanger.*)

Six dents incisives supérieures; deux incisives inférieures; deux ou trois doigts des pieds de derrière, réunis jusqu'à l'ongle; queue touffue et non prenante.

ESPÈCE.

1. Le phalanger. *Phalanger orientalis.* VI, 83.

TROISIÈME SOUS-DIVISION.

La plante des pieds articulée de manière à s'appuyer sur la terre quand l'animal marche.

PLANTIGRADES.

TROISIÈME ORDRE.

Dents incisives, laniaires et molaires.

QUATORZIÈME GENRE.

OURS. (*Ursus.*)

Six dents incisives à chaque mâchoire; la seconde des incisives inférieures de chaque côté, placée un peu plus en arrière que les autres.

ESPÈCES.

1. L'ours brun. *Ursus arctos.* III, 17; VIII, 190.
   Variété A. L'ours blanc terrestre. III, 17; VIII, 198.
2. L'ours noir de l'Amérique. *Ursus Americanus.* III, 19.

3. L'ours blanc de mer. *Ursus maritimus*. VII, 304.
4. Le blaireau. *Ursus meles*. II, 205.
5. Le glouton. *Ursus gulo*. VI, 170; XIII, 183.
6. Le carcajou. *Ursus Labradorius*. XIII, 186.
7. Le raton. *Ursus lotor*. III, 79; XI, 124.
8. Le raton crabier. *Ursus cancrivorus*. XI, 195.

QUINZIÈME GENRE.

COATI. (*Coati.*)

Six dents incisives à chaque mâchoire; la seconde des incisives inférieures de chaque côté, placée un peu plus en arrière que les autres; nez long et mobile.

ESPÈCES.

1. Le coati. *Coati nasua*. III, 73; XI, 199.
2. Le coati brun. *Coati narica*. III, 73.

SEIZIÈME GENRE.

KINCAJOU. (*Kincajou.*)

Six dents incisives à chaque mâchoire; la seconde des incisives inférieures de chaque côté, placée un peu plus en arrière que les autres; queue prenante.

ESPÈCE.

1. Le kinkajou poto. *Kinkajou caudivolvulus*. VI, 170; XIII, 189.

DIX-SEPTIÈME GENRE.

MANGOUSTE. (*Ichneumon.*)

Six dents incisives à chaque mâchoire; la seconde des incisives inférieures de chaque côté, placée un peu plus en arrière que les autres; langue hérissée de papilles dures.

ESPÈCES.

1. La mangouste rat de Pharaon. *Ichneumon Pharaon.* VI, 110; X, 56.
2. Le nems. *Ichneumon mungo.* VI, 110.
3. Le surikate. *Ichneumon tetradactylus.* VI, 76; X, 52.
4. Le grison. *Ichneumon vittatus.* XI, 48. La fouine de la Guiane.
5. Le vansire. *Ichneumon Javanicus.* VI, 122; X, 56, 59.

   Il faut aussi rapporter ici le *mustela galera* de Linné.
6. Le tayra, ou galera. *Ichneumon barbarus.* VII, 334.

DIX-HUITIÈME GENRE.

HÉRISSON. (*Erinaceus.*)

Six dents incisives inégales à chaque mâchoire; laniaires très-courtes; corps couvert de piquans.

ESPÈCE.

1. Le hérisson. *Erinaceus Europæus.* II, 282; XI, 225.

DIX-NEUVIÈME GENRE.

TANREC. (*Tenrec.*)

Six dents incisives égales à chaque mâchoire; laniaires très-longues; corps couvert de piquans.

ESPÈCES.

1. Le tanrec. *Tenrec ecaudatus.* VI, 23; XI, 223.
2. Le tendrac. *Tenrec setosus.* VI, 23; XI, 233.

VINGTIÈME GENRE.

MUSARAIGNE. (*Sorex.*)

Six ou huit dents incisives inégales à chaque mâchoire; la première incisive inférieure de chaque côté, très-longue et couchée en avant; laniaires très-courtes; corps couvert de poils.

ESPÈCES.

1. La musaraigne. *Sorex araneus*. II, 287.
2. La musaraigne d'eau. *Sorex Daubentonii*. II, 290.
3. La musaraigne du Brésil. *Sorex Brasiliensis*. VII, 339.
4. La musaraigne musquée de l'Inde. *Sorex moschatus*. XI, 113.

VINGT-UNIÈME GENRE.

DESMAN. (*Desman.*)

Six ou huit dents incisives inégales à chaque mâchoire; la seconde incisive de chaque côté, très-longue; laniaires très-courtes; corps couvert de poils.

ESPÈCE.

1. Le desman. *Desman moschatus*. III, 302.

VINGT-DEUXIÈME GENRE.

CHRYSOCHLORE. (*Chrysochloris.*)

Six ou huit incisives inégales à chaque mâchoire; la seconde incisive de chaque côté très-longue; laniaires très-courtes; point de queue; corps couvert de poils.

ESPÈCES.

1. La taupe dorée. *Chrysochloris Capensis*. VII, 322.
2. La taupe rouge. *Chrysochloris rubra*. XIII, 138.
3. Le tucan. VII, 338.

VINGT-TROISIÈME GENRE.

TAUPE. (*Talpa.*)

Six dents incisives supérieures et huit inférieures égales; laniaires très-longues.

ESPÈCES.

1. La taupe. *Talpa Europœa*. II, 291; XIII, 127.
2. La taupe du Canada. *Talpa cristata*. XIII, 139.
3. La taupe de Pensilvanie. *Talpa Pensilvanica*. XIII, 136.

Nota. Les autres taupes décrites par Buffon, sont placées dans le genre précédent, et dans le quarantième, qui est le genre TALPOÏDE.

QUATRIÈME SOUS-DIVISION.

Les doigts sans sabots.

DIGITIGRADES.

QUATRIÈME ORDRE.

Dents incisives, laniaires et molaires.

CARNASSIERS.

VINGT-QUATRIÈME GENRE.

CHIEN. (*Canis.*)

Plusieurs dents incisives échancrées; molaires nombreuses; langue sans aspérités; ongles non rétractiles.

ESPÈCES.

1. Le chien et toutes ses variétés. *Canis familiaris.* I, 276; XIII, 5.
2. Le loup. *Canis lupus.* II, 172; XIII, 249.
3. Le renard. *Canis vulpes.* II, 192; XIII, 252.
   Variété A. Le renard blanc. XIII, 254.

4. Le loup noir. *Canis lycaon.* II, 190; XIII, 250.
5. Le loup du Mexique. *Canis Mexicanus.* VII, 326.
6. L'animal anonyme. *Canis zerda.*
7. Le chacal. *Canis mesomelas.* VI, 154; XIII, 256. — et l'adive. *Canis aureus.* VI, 154; XIII, 257.
8. L'isatis. *Canis lagopus.* VI, 164; XIII, 260.
9. L'hyène. *Canis hyæna.* III, 271.
10. L'alco. *Canis alco.* VII, 329.

VINGT-CINQUIEME GENRE.

FÉLIS. (*Felis.*)

Dents incisives petites et égales; molaires peu nombreuses et à pointe aiguë; langue hérissée de papilles dures; ongles rétractiles.

ESPÈCES.

1. Le chat et toutes ses variétés. *Felis catus.* I, 333.
2. Le lion. *Felis leo.* III, 83.
3. Le tigre. *Felis tigris.* III, 114, 209.
4. La panthère. *Felis pardus.* III, 225.
5. L'once. *Felis uncia.* III, 225.
6. Le léopard. *Felis leopardus.* III, 225.
7. Le jaguar. *Felis onça.* III, 246.
8. Le jaguar de la nouvelle Espagne. III, 246.
9. Le couguar. *Felis concolor.* III, 246.

10. Le jaguarète. *Felis discolor.* III, 246.
Variété A. Le couguar noir. III, 246.
B. Le couguar de Pensilvanie. III, 246.
11. Le lynx ou le loup cervier. *Felis lynx.* III, 255.
12. Le lynx de Canada, III, 255.
Variété. Le lynx de Mississipi. III, 255.
13. Le caracal. *Felis caracal.* III, 268.
Variété. Le caracal de Bengale. III, 268.
14. Le serval. *Felis serval.* VI, 139.
Variété. Le chat sauvage de la nouvelle Espagne. VI, 139.
15. L'ocelot. *Felis pardalis.* VI, 143.
16. Le margay. *Felis tigrina.* VI, 149.
17. Le guépard. *Felis jubata.* VI, 150.
18. Le chat tigre de la Caroline. *Felis rufa.* XIV, 40.

VINGT-SIXIÈME GENRE.

CIVETTE. (*Viverra.*)

Quatre ou cinq dents molaires de chaque côté; langue hérissée de papilles; ongles à demi rétractiles.

ESPÈCES.

1. La civette proprement dite. *Viverra civeta.* III, 282; XI, 5.

2. Le zibet. *Viverra zibetha.* III, 282.
3. La genette, et la genette de France. *Viverra genetta.* III, 299.
4. La genette du cap de Bonne-Espérance. *Viverra tigrina.* XI, 12.
5. La fossane. *Viverra fossana.* VI, 119.

VINGT-SEPTIÈME GENRE.

MARTE. (*Mustela.*)

La seconde dent incisive de chaque côté de la mâchoire inférieure, placée plus en arrière que les autres; jambes courtes.

ESPÈCES.

1. La fouine. *Mustela foina.* II, 219.
2. La petite fouine de Madagascar. *Mustela Cafra.* (*Viverra id.* Linn.) XI, 17.
3. La petite fouine de la Guiane. *Mustela Guianensis.* XI, 14.
4. La marte. *Mustela martes.* II, 225.
5. La grande marte de la Guiane. *Mustela Surinamensis.* X, 61. Cette espèce est voisine du *mustela barbara* Linn. selon Latreille.
6. Le putois proprement dit. *Mustela putorius.* II, 229.
7. Le putois rayé de l'Inde. *Mustela fasciata.* (*Viverra id.* Linn.) II, 229.

8. Le furet, et le furet-putois. *Mustela fura.* II, 233.
9. Le touan. *Mustela touan.* XI, 63.
10. La belette. *Mustela vulgaris.* II, 240; XI, 23.
11. L'hermine. *Mustela erminea.* II, 245; XI, 40.
Variété. Le roselet. *Mustela æstiva.* XI, 40.
Le roselet est l'hermine dans son pelage d'été.
12. Le pérouasca. *Mustela Sarmatica.* VII, 319.
13. Le bizam. *Mustela tigrina.* (*Viverra id.* Linn.)
14. Le zorille. *Mustela zorilla.* (*Viverra id.* Linn.)
15. Le pekan. *Mustela Canadensis.* VI, 186.
16. Le vison. *Mustela vison.* VI, 186.
17. La moufette du Chili. *Mustela mapurita.* XI, 130.
18. La zibeline. *Mustela zibellina.* VI, 189; XI, 19.
Les moufettes, VI, 177.
19. Le conépate. *Mustela putida.* (*Viverra putida* Linn.) VI, 177.
20. Le chinche. *Mustela mephitis.* VI, 177.
21. L'ysquiépatl ou coase. *Mustela vulpecula.* (*Viverra id.* Linn.) VI, 177.
Les loutres.
22. La loutre. *Mustela lutra.* II, 213; IX, 102.
23. La loutre du Brésil. *Mustela Brasiliensis.*

24. La saricovienne. *Mustela lutris.* VI, 198; IX, 108.

25. La loutre du Canada. *Mustela Hudsonica.* VI, 201.

CINQUIÈME ORDRE.

Dents incisives et molaires.

RONGEURS.

VINGT-HUITIÈME GENRE.

LIÈVRE. (*Lepus.*)

Deux dents incisives supérieures et doubles; molaires composées de lames verticales; jambes de derrière plus longues que celles de devant; queue.

ESPÈCES.

1. Le lièvre. *Lepus timidus.* II, 89.
2. Le lapin. *Lepus cuniculus.* II, 112.
   Variété. Le tolai. VII, 314.
3. Le tapeti. *Lepus Brasiliensis.* VII, 342.

VINGT-NEUVIÈME GENRE.

DAMAN. (*Hyrax.*)

Deux dents incisives supérieures courbes et pointues; quatre incisives inférieures plates et dentelées; point de clavicules ni de queue.

ESPÈCES.

1. Le klipdas, ou daman du cap de Bonne-Espérance. *Hyrax Capensis.* XI, 68... ou marmotte du cap de Bonne-Espérance.
2. Daman Israël. *Hyrax Syriacus.* VI, 101.

TRENTIÈME GENRE.

CABIAI. (*Cavia.*)

Deux dents incisives supérieures; deux incisives inférieures; dents molaires sillonnées; point de clavicules ni de queue.

ESPÈCE.

1. Le cabiai. *Cavia cobaya.* V, 304.

TRENTE-UNIÈME GENRE.

AGOUTI. (*Agouti.*)

Deux dents incisives supérieures ; deux dents incisives inférieures ; point de clavicules ; queue.

ESPÈCES.

1. L'agouti. *Agouti Cayanus.* III, 78 ; XI, 201.
2. Le cochon d'Inde. *Agouti cobaya.* II, 278.
3. L'acouchi. *Agouti acuschy.* VII, 337 ; XI, 216.
4. L'apéréa. *Agouti aperea.* VII, 340.
5. Le paca. *Agouti paca.* IV, 239 ; XI, 203.

TRENTE-DEUXIÈME GENRE.

CASTOR. (*Castor.*)

Clavicules ; queue ovale, déprimée et garnie d'écailles.

ESPÈCE.

1. Le castor. *Castor fiber.* III, 36 ; XI, 82.

TRENTE-TROISIÈME GENRE.

ONDATRA. (*Ondatra.*)

Deux dents incisives supérieures non comprimées ; deux incisives inférieures tranchantes ; molaires sillonnées ; queue comprimée et écailleuse.

ESPÈCE.

1. L'ondatra. *Ondatra zibethica.* III, 302.

TRENTE-QUATRIÈME GENRE.

MARMOTTE. (*Arctomys.*)

Deux dents incisives supérieures non comprimées; deux incisives inférieures tranchantes; dix molaires supérieures; queue velue.

ESPÈCES.

1. La marmotte proprement dite. *Arctomys marmotta.* III, 6.
2. Le souslik. *Arctomys citellus.* VII, 320.
3. Le zisel. *Arctomys zizel.* VII, 315.
4. Le jevraschka, ou la marmotte de Sibérie. VI, 98.

   Pallas prétend que le zisel et le jevraschka sont le même animal que le souslik.
5. Le monax. *Arctomys monax.* XI, 65.
6. Le bobak. *Arctomys bobac.* VI, 96.

TRENTE-CINQUIÈME GENRE.

HAMSTER. (*Hamster.*)

Deux dents incisives supérieures non comprimées; deux incisives inférieures pointues; six molaires supérieures; abajoues; queue velue.

ESPÈCES.

1. Le hamster. *Hamster cricetus.* (*Mus id.* Linn.) VI, 87; XI, 87, 90.

2. L'écureuil suisse. *Hamster striatus.* (*Sciurus id.* Linn.). IV, 79.

3. Le zemni. *Hamster zemni.* (*Glis id.* Erxl.) VII, 317.

TRENTE-SIXIÈME GENRE.

RAT. (*Mus.*)

Deux dents incisives supérieures non comprimées; deux incisives inférieures pointues; six molaires supérieures; point d'abajoues; queue écailleuse.

ESPÈCES.

1. Le rat proprement dit. *Mus rattus.* II, 253; XI, 104.
2. La souris. *Mus musculus.* II, 261; XI, 104.
3. Le mulot. *Mus sylvaticus.* II, 264.
4. Le surmulot. *Mus decumanus.* III, 1.
5. Le pouc. *Mus Volhinicus.* VII, 319.
6. Le rat perchal. *Mus perchal.* XI, 107.

TRENTE-SEPTIÈME GENRE.

CAMPAGNOL. (*Arvicola.*)

Deux dents incisives supérieures non comprimées; deux incisives inférieures tranchantes; molaires sillonnées; point d'abajoues; queue velue.

ESPÈCES.

1. Le campagnol. *Arvicola arvalis.* II, 275.

2. Le rat d'eau. *Arvicola amphibius.* II, 272; VII, 322.

Variété. Le scherman ou rat d'eau de Strasbourg. XI, 109.

3. Le lemming. *Arvicola lemmus.* VI, 194.

TRENTE-HUITIÈME GENRE.

LOIR. (*Myoxus.*)

Deux dents incisives supérieures non comprimées; deux incisives inférieures pointues; six molaires supérieures; point d'abajoues; queue velue.

ESPÈCES.

1. Le loir proprement dit. *Myoxus glis.* II, 308.
2. Le lérot. *Myoxus quercinus.* II, 318.

Variété. Le lérot à queue dorée. XI, 115.

3. Le muscardin. *Myoxus muscardinus.* II, 321.

TRENTE-NEUVIÈME GENRE.

TALPOÏDE. (*Talpoïdes.*)

Deux dents incisives supérieures non comprimées; deux incisives inférieures longues et fortes; six molaires supérieures; point d'abajoues ni de queue.

ESPÈCES.

1. Le rat-taupe. *Talpoïdes typhlus.* XIII, 127.

2. La grande taupe du Cap, et la grande taupe d'Afrique. *Talpoïdes maritimus*. XIII, 138, 141.
3. La taupe du cap de Bonne-Espérance. *Talpoïdes Capensis*. XIII, 130.

QUARANTIÈME GENRE.

GERBOISE. (*Dipus.*)

Deux dents incisives supérieures non comprimées; deux incisives inférieures pointues; six molaires supérieures; point d'abajoues; pieds de derrière beaucoup plus longs que ceux de devant; queue velue.

ESPÈCES.

1. Le gerbo ou le gerboa. *Dipus gerboa*. VI, 100; X, 281.
2. L'alagtaga. *Dipus alagtaga*. X, 281.

QUARANTE-UNIÈME GENRE.

ÉCUREUIL. (*Sciurus.*)

Deux dents incisives supérieures; deux incisives inférieures et comprimées; queue garnie de poils épais, et rangés des deux côtés comme des barbes de plume.

ESPÈCES.

1. L'écureuil ordinaire. *Sciurus vulgaris*. II, 248.

2. L'écureuil de Madagascar. *Sciurus Madagascariensis.*
3. Le grand écureuil de la côte de Malabar. *Sciurus maximus.*
4. Le petit-gris. *Sciurus cinereus.* IV, 73.
   Variété. Le petit-gris de Sibérie. IV, 73.
5. Le palmiste. *Sciurus palmarum.* IV, 79.
6. Le barbaresque. *Sciurus Getulus.* IV, 79.
7. Le coquallin. *Sciurus variegatus.* VI, 85.
8. Le polatouche. *Sciurus volans.* IV, 67.
9. Le taguan. *Sciurus petaurista*, et *sciurus sagitta.*

QUARANTE-DEUXIÈME GENRE.

PORC-ÉPIC. (*Hystrix.*)

Corps couvert de longs piquans.

ESPÈCES.

1. Le porc-épic. *Hystrix cristata.* VI, 5.
2. Le porc-épic de Malaca. *Hystrix Malacensis.* XI, 236.
3. L'urson. *Hystrix dorsata.* VI, 20.

QUARANTE-TROISIÈME GENRE.

COENDOU. (*Coendou.*)

Corps couvert de piquans; la queue prenante.

ESPÈCES.

1. Le coendou. *Coendou prehensilis.* VI, 14; XI, 218.
2. Le coendou à longue queue. *Coendou longicaudatus.* XI, 219.

SIXIÈME ORDRE.

Dents laniaires et molaires.

QUARANTE-QUATRIÈME GENRE.

PARESSEUX. (*Bradypus.*)

Les pieds de devant plus longs que ceux de derrière; les doigts réunis jusqu'aux ongles.

ESPÈCES.

1. L'unau. *Bradypus didactylus.* VI, 61; XI, 175.
2. L'aï. *Bradypus tridactylus.* VI, 61; XI, 175.
3. Le kouri. *Bradypus kouri.* XI, 180.

SEPTIÈME ORDRE.

Dents molaires.

QUARANTE-CINQUIÈME GENRE.

TATOU. (*Dasypus.*)

Tome IV, page 106.

Corps recouvert d'un têt.

ESPÈCES.

1. L'apar, ou tatou à trois bandes. *Dasypus tricinctus.* IV, 114.
2. L'encoubert, ou tatou à six bandes. *Dasypus sexcinctus.* IV, 118; XI, 168.
3. Le tatuète. *Dasypus octocinctus.* IV, 120.
4. Le cachicame. *Dasypus novemcinctus.* IV, 122.
5. Le kabassou. *Dasypus unicinctus.* IV, 125.
6. Le cirquinçon. *Dasypus octodecimcinctus.* IV, 127.
7. Le tatou à longue queue. *Dasypus longicaudatus.* XI, 168.

QUARANTE-SIXIÈME GENRE.

ORYCTÉROPE. (*Orycteropus.*)

Museau très-long; langue très-longue et déliée; ongles plats.

ESPÈCE.

1. Le cochon de terre. *Orycteropus Capensis.* XI, 184.

HUITIÈME ORDRE.

Point de dents.

QUARANTE-SEPTIÈME GENRE.

FOURMILIER. (*Myrmecophaga.*)

Langue très-longue, déliée, extensible; corps couvert de poils.

ESPÈCES.

1. Le fourmilier. *Myrmecophaga didactyla.* IV, 84.
2. Le tamandua. *Myrmecophaga tamandua.* IV, 84; XI, 156.
3. Le tamanoir. *Myrmecophaga jubata.* IV, 84; XI, 162.

QUARANTE-HUITIÈME GENRE.

PANGOLIN. (*Manis.*)

Langue très-longue, déliée, extensible; corps couvert de grandes écailles.

ESPÈCES.

1. Le pangolin. *Manis pentadactyla.* IV, 99.
2. Le phatagin. *Manis tetradactyla.* IV, 99.

CINQUIÈME SOUS-DIVISION.

Les doigts renfermés dans une peau très-épaisse, ou plus de deux sabots.

PACHYDERMES.

NEUVIÈME ORDRE.

Dents incisives, laniaires et molaires.

QUARANTE-NEUVIÈME GENRE.

COCHON. (*Sus.*)

Dents incisives inférieures couchées en avant; museau en forme de boutoir; doigts intermédiaires de chaque pied touchant seuls la terre.

ESPÈCES.

1. Le cochon. *Sus porcus.* I, 242; XIII, 209.

2. Le sanglier. *Sus scrofa*. I, 242.
3. Le cochon de Siam. *Sus Sinensis*. I, 242; XIII, 247.
4. Le pecari ou tajacu. *Sus tajassu*. IV, 49; XIII, 240.
5. Le cochon de Guinée. *Sus Guineensis*. VII, 323.
6. Le babiroussa. *Sus babyrussa*. V, 299; XIII, 239.
7. Le sanglier du cap Verd. *Sus Africanus*. VII, 325; XIII, 210.
8. Le sanglier d'Afrique. *Sus Æthiopicus*. XIII, 229.

CINQUANTIÈME GENRE.

TAPIR. (*Tapirus.*)

Museau prolongé en trompe courte, mais mobile.

ESPÈCE.

1. Le tapir. *Tapirus Americanus*. V, 108; VIII, 278, 302.

CINQUANTE-UNIÈME GENRE.

HIPPOPOTAME. (*Hippopotamus.*)

Quatre dents incisives supérieures recourbées en dessous ; quatre incisives inférieures inclinées en avant.

ESPÈCE.

1. L'hippopotame. *Hippopotamus amphibius.* V, 120; IX, 30, 48, 52, 57, 60, 81.

DIXIÈME ORDRE.

Dents incisives et molaires.

CINQUANTE-DEUXIÈME GENRE.

ÉLÉPHANT. (*Elephas.*)

Deux défenses très-longues à la mâchoire supérieure ; trompe très-mobile et très-flexible.

ESPÈCE.

1. L'éléphant. *Elephas maximus.* IV, 180; IX, 22, 30.

ONZIÈME ORDRE.

Dents molaires.

CINQUANTE-TROISIÈME GENRE.

RHINOCÉROS. (*Rhinoceros.*)

Une ou deux grosses cornes sur le nez; de grands sabots à chaque pied.

ESPÈCES.

1. Le rhinocéros. *Rhinoceros unicornis.* IV, 271.
2. Le rhinocéros d'Afrique. *Rhinoceros bicornis.* IX, 5, 10.

SIXIÈME SOUS-DIVISION.

Deux sabots.

BISULQUES OU RUMINANS.

DOUZIÈME ORDRE.

Dents incisives, laniaires et molaires.

CINQUANTE-QUATRIÈME GENRE.

CHAMEAU. (*Camelus.*)

Quatre ou six dents incisives à la mâchoire inférieure.

ESPÈCES.

1. Le chameau. *Camelus Bactrianus.* V, 1; IX, 30, 45.
2. Le dromadaire. *Camelus dromedarius.* V, 1; IX, 45.
3. Le lama. *Camelus lama.* VI, 43; VIII, 201.
4. Le paco. *Camelus paco.* VI, 43.
5. La vigogne. *Camelus vicugna.* VIII, 207.

CINQUANTE-CINQUIÈME GENRE.

CHEVROTAIN. (*Moschus.*)

Huit dents incisives à la mâchoire inférieure; de longues laniaires à la mâchoire supérieure.

ESPÈCES.

1. Le chevrotain. *Moschus pygmæus.* V, 266.
2. Le chevrotain de Ceylan, ou le memina. *Moschus meminna.* X, 220.
3. Le chevrotain de Java. *Moschus Javanicus.* X, 221.
4. Le musc, ou porte-musc. *Moschus moschiferus.* V, 286; VIII, 228.

TREIZIÈME ORDRE.

Dents incisives et molaires.

CINQUANTE-SIXIÈME GENRE.

CERF. (*Cervus.*)

Huit dents incisives à la mâchoire inférieure; des cornes crétacées, annuelles et rameuses sur la tête des mâles: des larmiers.

ESPÈCES.

1. Le cerf. *Cervus elaphus.* II, 12; X, 52.

Variété A. Le cerf de Corse. II, 12; X, 52.
B. Le cerf des Ardennes. *Cervus hippelaphus*. II, 12; X, 52.
C. Le cerf-cochon. *Cervus porcinus*. X, 28.

2. Le daim. *Cervus dama*. II, 61; X, 37.
3. Le chevreuil. *Cervus capreolus*. II, 70; X, 39, 52.
4. Le chevreuil des Indes. *Cervus muntjac*. X, 228.
5. L'axis. *Cervus axis*. V, 100; X, 37.
6. L'élan. *Cervus alces*. V, 145; X, 65.
7. Le renne. *Cervus tarandus*. V, 145; X, 43, 75.
8. L'orignal, X, 59.
9. Le caribou. X, 59.
10. Les mazames et le cariacou. *Cervus Mexicanus*. V, 272.

CINQUANTE-SEPTIÈME GENRE.

GIRAFE. (*Camelopardalis.*)

Deux proéminences du crâne, coniques, permanentes, et revêtues de poils touffus.

ESPÈCE.

1. La girafe. *Camelopardalis giraffa*. VI, 26; VIII, 240, 258.

CINQUANTE-HUITIÈME GENRE.

ANTILOPE. (*Antilope.*)

Tome V, page 209; X, 147.

Cornes permanentes, cylindriques, et dirigées vers le haut dans la partie voisine de leur base.

ESPÈCES.

1. La gazelle. *Antilope dorcas.* V, 209; X, 147.
2. Le kevel. *Antilope kevella.* V, 212; X, 223.
3. La corine. *Antilope corinna.* V, 213; X, 147.
4. La gazelle tzeiran. *Antilope gutturosa.* X, 171.
5. La gazelle kob ou koba. *Antilope pygarga.* X, 279.
6. L'algazel. *Antilope gazella.* V, 209.
7. La gazelle du bézoard. *Antilope oryx.* V, 209.
8. Le nanguer. *Antilope dama.* X, 207.
9. L'antilope. *Antilope cervicapra.* X, 164.
10. La gazelle pasan. *Antilope pasan.* X, 151, 154.
11. La chèvre sautante du cap de Bonne-Espérance. *Antilope saliens.* X, 192.
12. La gazelle à bourse sur le dos. *Antilope dorsata.* X, 200.

13. Le klippspringer. *Antilope klipspringer.* X, 204.
14. Le nagor. *Antilope redunca.* X, 207.
15. Le ritbok. X, 212.
16. Le bosbok. X, 224.
17. La chèvre bleue. *Antilope leucophæa.* X, 227.
18. Le bubale. *Antilope bubalis.* V, 249; X, 269, 272.
19. Le gnou. *Antilope gnu.* VIII, 115, 123.
20. Le nil-gaut. *Antilope picta.* X, 5.
21. Le canna et le coudous. *Antilope orcas.* V, 272, 282; X, 238.
22. Le condoma. *Antilope strepsiceros.* V, 256; X, 251, 257.
23. La grimme. *Antilope grimmia.* V, 263; X, 181, 189.
24. Le guib. *Antilope scripta.* V, 260.
    Variété. Le saïga. *Antilope saïga.* V, 207; X, 142.
25. Le chamois. *Antilope rupicapra.* V, 181.

CINQUANTE-NEUVIÈME GENRE.

CHÈVRE. (*Capra.*)

Cornes permanentes, comprimées et ridées transversalement; point de larmier.

ESPÈCES.

1. Le bouc et la chèvre domestique, et toutes leurs variétés. *Capra hircus.* I, 224; X, 125, 126, 129.
2. Le bouquetin. *Capra ibex.* V, 181.

SOIXANTIÈME GENRE.

BREBIS. (*Ovis.*)

Cornes permanentes, anguleuses, ridées, dirigées près de leur base en arrière et en en-bas, et se contournant ensuite en spirale.

ESPÈCES.

1. Le belier et la brebis domestique, et toutes leurs races ou variétés. *Ovis aries.* I, 198; X, 112 129.
2. Le mouflon. *Ovis ammon.* V, 76; X, 112.
3. La brebis strepsicéros, ou la brebis de Crète. *Ovis strepsiceros.* V, 83, 257.

SOIXANTE-UNIÈME GENRE.

BŒUF. (*Bos.*)

Cornes permanentes, dirigées latéralement et en arrière, et se relevant ensuite en demi-cercle.

ESPÈCES.

1. Le bœuf et la vache domestique, et toutes leurs variétés. *Bos taurus*. I, 150; VII, 311; VIII, 135, 146.
2. Le buffle. *Bos bubalus*. V, 24; VIII, 135, 156.
3. Le bonasus. *Bos bonasus*. V, 24.
4. L'aurochs. *Bos urus*. V, 24; VIII, 149.
5. Le bison. *Bos bison*. V, 24; VIII, 135, 149.
6. Le zébu. *Bos Indicus*. V, 24, 75; VIII, 135.

SEPTIÈME SOUS-DIVISION.

Un seul sabot.

SOLIPÈDES.

QUATORZIÈME ORDRE.

Dents incisives, laniaires et molaires.

SOIXANTE-DEUXIÈME GENRE.

CHEVAL. (*Equus.*)

Six incisives à chaque mâchoire.

ESPÈCES.

1. Le cheval et la jument, et leurs variétés. *Equus caballus.* I, 8; VIII, 87.
2. L'âne. *Equus asinus.* I, 115; VIII, 92.
   Variétés. Le mulet et le bardeau. VIII, 5, 66.
3. Le zèbre. *Equus zebra.* V, 114; VIII, 92, 99.
4. Le czigithai. VIII, 99.
   Variété. L'onagre. VIII, 99.
5. Le koulan. VIII, 102.
6. Le kwagga. *Equus quagga.* VIII, 108.

SECONDE DIVISION.

Des ailes membraneuses.

MAMMIFÈRES AILÉS.

PREMIÈRE SOUS-DIVISION.

Les pieds de devant garnis de membranes en forme d'ailes.

CHEIROPTÈRES.

QUINZIÈME ORDRE.

Dents incisives, laniaires et molaires.

SOIXANTE-TROISIÈME GENRE.

CHAUVE-SOURIS. (*Vespertilio.*)

Avant-bras, bras et quatre des doigts de devant très-alongés; deux ou quatre incisives supérieures; six ou huit incisives inférieures.

ESPÈCES.

1. La chauve-souris. *Vespertilio murinus.* II, 298.

2. L'oreillar. *Vespertilio auritus.* II, 298.
3. La noctule. *Vespertilio noctula.* II, 298.
4. La sérotine. *Vespertilio serotinus.* II, 298.
5. La grande sérotine de la Guiane. *Vespertilio Guianensis.* XIII, 175.
6. La pipistrelle. *Vespertilio pipistrellus.* II, 298.
7. La barbastelle. *Vespertilio barbastellus.* II, 298.
8. Autre chauve-souris de la Guiane. XIII, 180.

SOIXANTE-QUATRIEME GENRE.

SPECTRE. (*Spectrum.*)

Avant-bras, bras et quatre des doigts de devant très-alongés; deux ou quatre incisives supérieures; quatre incisives inférieures.

ESPÈCES.

1. La roussette. *Spectrum vampirus.* IV, 57; XIII, 147.
2. La rougette. *Spectrum rubidum.* IV, 57; XIII, 147.

SOIXANTE-CINQUIÈME GENRE.

RHINOLOPHE. (*Rhinolophus.*)

Avant-bras, bras et quatre des doigts de devant très-alongés; deux ou quatre incisives supérieures; quatre incisives inférieures; une sorte de crête sur le nez.

ESPÈCES.

1. La chauve-souris fer-à-cheval. *Rhinolophus ferrum equinum.* II, 298.
2. La chauve-souris musaraigne. *Rhinolophus soricinus.* II, 298.

SOIXANTE-SIXIÈME GENRE.

PHYLLOSTOME. (*Phyllostomus.*)

Avant-bras, bras et quatre des doigts de devant très-alongés; deux ou quatre incisives supérieures; deux ou quatre incisives inférieures; laniaires très-rapprochées du bout du museau; une membrane en forme de feuille sur le nez.

ESPÈCES.

1. Le vampire. *Phyllostomus spectrum.* IV, 57; XIII, 177.

2. La chauve-souris fer-de-lance. *Phyllostomus hastatus.* VI, 136; XIII, 178.

SEIZIÈME ORDRE.

Dents laniaires et molaires.

SOIXANTE-SEPTIÈME GENRE.

NOCTILION. (*Noctilio.*)

Quatre doigts des pieds de devant très-alongés.

ESPÈCE.

1. La chauve-souris céphalote. *Noctilio cephalotes.* II, 298.

TROISIÈME DIVISION.

Des nageoires.

MAMMIFÈRES MARINS.

PREMIÈRE SOUS-DIVISION.

Les pieds de derrière en forme de nageoires.

EMPÊTRÉS.

DIX-SEPTIÈME ORDRE.

Dents incisives, laniaires et molaires.

SOIXANTE-HUITIÈME GENRE.

PHOQUE. (*Phoca.*)

Tome IX, pages 132, 135.

Six dents incisives supérieures; quatre incisives inférieures.

ESPÈCES.

1. Le grand phoque à museau ridé. *Phoca leonina.* VI, 206, 210; IX, 136.

2. Le phoque à ventre blanc, laktak et gassigiak. *Phoca barbata*. VI, 210; IX, 141, 168, 169.
3. Le phoque à capuchon. *Phoca cristata*. IX, 161.
4. Le phoque à croissant. *Phoca Groenlandica*, IX, 163.
5. Le phoque neit-soak. *Phoca hispida*. IX, 167.
6. Le phoque commun. *Phoca vitulina*. IX, 170.
7. L'ours marin. *Phoca ursina*. IX, 178.
8. Le petit phoque noir. *Phoca pusilla*. IX, 159.
9. Le lion marin. *Phoca jubata*. IX, 202.

SOIXANTE-NEUVIÈME GENRE.

MORSE. (*Trichecus*.)

Deux dents incisives supérieures; point d'incisives inférieures; de grandes laniaires supérieures; point de laniaires inférieures.

ESPÈCE.

1. Le morse ou la vache marine. *Trichecus rosmarus*. VI, 237; IX, 127.

DIX-HUITIÈME ORDRE.

Dents laniaires et molaires.

SOIXANTE-DIXIÈME GENRE.

DUGON. (*Dugong.*)

Deux laniaires supérieures, droites et courtes; point de laniaires inférieures.

ESPÈCE.

1. Le dugon. *Dugong Indicus.* VI, 253.

SOIXANTE-ONZIÈME GENRE.

LAMANTIN. (*Manatus.*)

Tome IX, page 226.

Pieds de derrière et queue entièrement réunis sous la peau.

ESPÈCES.

1. Le lamantin. *Manatus æquatorialis.* VI, 257.
2. Le grand lamantin du Kamtschatka. *Manatus borealis.* IX, 231.

3. Le grand lamantin des Antilles. *Manatus australis*. IX, 246.
4. Le grand lamantin de la mer des Indes. *Manatus Indicus*. IX, 250.
5. Le petit lamantin d'Amérique. *Manatus minor*. IX, 251.
6. Le petit lamantin du Sénégal. *Manatus Senegalensis*. IX, 254.

ADDITIONS.

Chat sauvage de la nouvelle Espagne. XIV, 13.
C'est le même que le serval. *Felis serval.*

Bizaam. *Mustela tigrina.* XIV, 44.
Le bizaam n'est pas un chat, comme Vosmaër l'a écrit, mais une espèce de marte, selon le témoignage de Linné.

Rat de Madagascar. XIV, 60.
Cet animal est un petit écureuil, différent de l'écureuil de Madagascar. *Sciurus Madagascariensis.*

Guerlinguets. XIV, 84.
Les guerlinguets sont des écureuils de la Guiane, nommés *rats de bois* par les colons.

QUARANTE-UNIÈME GENRE (*bis*).

AYE-AYE. (*Cheiromys.*)

Deux dents incisives supérieures et deux incisives inférieures très-comprimées.

ESPÈCE.

1. Aye-aye de Madagascar. *Cheiromys Madagascariensis.* XIV, 92.

DEUXIÈME SOUS-DIVISION.

Point de pieds de derrière.

CÉTACÉES.

Nota. Nous donnerons le tableau des ordres, genres et espèces renfermés dans cette dernière sous-division qui termine la classe des MAMMIFÈRES, à la fin du volume de l'Histoire naturelle des cétacées, lequel paroîtra immédiatement après ceux des poissons.

TABLEAU

DES

SOUS-CLASSES, DIVISIONS,

SOUS-DIVISIONS, ORDRES

ET GENRES

DES OISEAUX,

PAR LE Cen LACEPÈDE;

Avec l'indication de toutes les espèces décrites par Buffon, et leur distribution dans chacun des genres,

PAR F. M. DAUDIN.

PREMIÈRE SOUS-CLASSE.

Le bas de la jambe garni de plumes; point de doigts entièrement réunis par une large membrane.

PREMIÈRE DIVISION.

Deux doigts devant; deux doigts derrière.

PREMIÈRE SOUS-DIVISION.

Doigts gros et forts.

GRIMPEURS.

PREMIER ORDRE.

Bec crochu.

PREMIER GENRE.

ARA. (*Ara.*)

Le bec gros et convexe; la mandibule supérieure pointue, recourbée sur l'inférieure, et mobile; la langue épaisse, charnue et arrondie à son extrémité; une place dénuée de plumes sur chaque joue.

ESPÈCES.

1° L'ara rouge. *Ara Macao.* XI, 259.

2. L'ara bleu. *Ara ararauna*. XI, 272.
3. L'ara verd. *Ara severus*. XI, 274.
4. L'ara noir. *Ara ater*. XI, 284.
5. Le petit ara rouge. *Ara aracanga*. XI, 259.
6. La perriche ara. *Ara makawuanna*. XI, 384.

SECOND GENRE.

PERROQUET. (*Psittacus.*)

Le bec gros et convexe; la mandibule supérieure pointue, recourbée sur l'inférieure, et mobile; la langue épaisse, charnue et arrondie; point de place dénuée de plumes sur les joues.

ESPÈCES.

Les kakatoes. XI, 134.

1. Le kakatoe à huppe blanche. *Psittacus cristatus*. XI, 138.
2. Le kakatoe à huppe jaune. *Psittacus sulphureus*. XI, 139.
3. Le kakatoe à huppe rouge. *Psittacus rosaceus*. XI, 140.
4. Le petit kakatoe à bec couleur de chair. *Psittacus Philippinarum*. XI, 143.
5. Le kakatoe noir. *Psittacus gigas*. XI, 145.

Les perroquets proprement dits. XI, 147.

6. Le jaco, ou perroquet cendré. *Psittacus erithacus*. XI, 148.

7. Le perroquet verd. *Psittacus Sinensis.* XI, 168.
8. Le perroquet varié. *Psittacus accipitrinus.* XI, 170.
9. Le vaza, ou perroquet noir. *Psittacus niger.* XI, 172.
10. Le mascarin. *Psittacus mascarinus.* XI, 174.
11. Le perroquet à bec couleur de sang. *Psittacus macrorhynchos.* XI, 176.
12. Le grand perroquet verd à tête bleue d'Amboine. *Psittacus gramineus.* XI, 177.
13. Le perroquet à tête grise. *Psittacus Senegalus.* XI, 178.

Les loris. XI, 180.

14. Le lori noira et ses variétés. *Psittacus garrulus.* XI, 183.
15. Le lori à collier. *Psittacus domicella.* XI, 186.
16. Le lori tricolor. *Psittacus lory.* XI, 186.
17. Le lori cramoisi. *Psittacus puniceus.* XI, 190.
18. Le lori rouge. *Psittacus ruber.* XI, 191.
19. Le lori rouge et violet. *Psittacus Guebiensis.* XI, 193.
20. Le grand lori. *Psittacus grandis.* XI, 194.

Les loris-perruches. XI, 195.

21. Le lori-perruche rouge. *Psittacus Borneus.* XI, 196.
22. Le lori-perruche rouge et violet. *Psittacus coccineus.* XI, 197.

37. La perruche à ailes rougeâtres. *Psittacus eupatria.* XI, 226.

38. La perruche à gorge rouge. *Psittacus incarnatus.* XI, 227.

39. La perruche à bandeau noir. *Psittacus atricapillus.* XI, 228.

40. La perruche verte et rouge. *Psittacus Japonicus.* XI, 230.

41. La perruche huppée. *Psittacus Bontii.* XI, 232.

Les perruches à courte queue de l'ancien continent. XI, 234.

42. La perruche à tête bleue. *Psittacus galgulus.* XI, 236.

43. La perruche à tête rouge, ou moineau de Guinée. *Psittacus pullarius.* XI, 238.

44. La perruche coulacissi. *Psittacus galgulus.* Voyez n° 42. XII, 243.

45. La perruche aux ailes d'or. *Psittacus chrysopterus.* XI, 245.

46. La perruche à tête grise. *Psittacus canus.* XI, 247.

47. La perruche aux ailes variées. *Psittacus melanopterus.* XI, 248.

48. La perruche aux ailes bleues. *Psittacus Capensis.* XI, 250.

49. La perruche à collier. *Psittacus torquatus.* XI, 251.

92. Le tirica. *Psittacus tirica*. XI, 390.

93. L'été, ou toui-été. *Psittacus passerinus*. XI, 392.

94. Le toui à tête d'or. *Psittacus tui*. XI, 393.

DEUXIÈME ORDRE.

Bec dentelé.

TROISIÈME GENRE.

TOUCAN. (*Ramphastos.*)

Le bec convexe, très-léger, très-mince, et plus long que la tête.

ESPÈCES.

1. Le toco. *Ramphastos toco*. XIII, 356.
2. Le toucan à gorge jaune. *Ramphastos dicolorus*. XIII, 358.
3. Le toucan à ventre rouge. *Ramphastos picatus*. XIII, 362.
4. Le cochicat. *Ramphastos torquatus*. XIII, 364.
5. Le hochicat. *Ramphastos pavoninus*. XIII, 366.

Les aracaris. XIII, 367.

6. Le grigri. *Ramphastos viridis*. XIII, 368.
7. Le koulik. *Ramphastos piperivorus*. XIII, 371.

8. L'aracari à bec noir. *Ramphastos luteus.* XIII, 373.

9. L'aracari bleu. *Ramphastos cæruleus.* XIII, 374.

QUATRIÈME GENRE.

COUROUCOU. (*Trogon*)

Le bec court, plus large que haut, entouré à sa base de soies plus ou moins nombreuses; le tarse court, et recouvert en partie de plumes.

ESPÈCES.

1. Le couroucou à ventre rouge. *Trogon curucui.* XII, 7.
2. Le couroucou à ventre jaune. *Trogon viridis.* XII, 14.
3. Le couroucou à chaperon violet. *Trogon violaceus.* XII, 18.

CINQUIÈME GENRE.

TOURACO. (*Touraco.*)

Le bec plus court que la tête, et dénué de soies à sa base.

ESPÈCE.

1. Le touraco. *Touraco Persa.* (*Cuculus id.* Linn.) XII, 25.

TROISIÈME ORDRE.

Bec échancré.

SIXIÈME GENRE.

BARBU. (*Bucco.*)

Le bec gros, pointu, comprimé, fendu jusqu'au dessous des yeux, et garni à sa base de soies grosses et roides.

ESPÈCES.

Les tamatias.

1. Le tamatia. *Bucco tamatia.* XIII, 320.
2. Le tamatia à tête et gorge rouges. *Bucco Cayanensis.* XIII, 323.
3. Le tamatia à collier. *Bucco collaris.* XIII, 325.
4. Le beau tamatia. *Bucco Maynanensis.* XIII, 327.
5. Le tamatia noir. *Bucco macrorhynchos.* XIII, 328.
6. Le tamatia blanc. *Bucco melanoleucos.* XIII, 328.

Les barbus. XIII, 330.

7. Le barbu à gorge jaune. *Bucco Philippensis.* XIII, 332.

8. Le barbu à gorge noire. *Bucco niger.* XIII, 333.

9. Le barbu à plastron noir. *Bucco capitis Bonæ-Spei.* XIII, 335.

10. Le petit barbu. *Bucco parvus.* XIII, 337.

11. Le grand barbu. *Bucco grandis.* XIII, 339.

12. Le barbu verd. *Bucco viridis.* XIII, 341.

13. Le barbican. *Bucco dubius.* XIII, 377.

QUATRIÈME ORDRE.

Bec droit et comprimé.

SEPTIÈME GENRE.

JACAMAR. (*Galbula.*)

La langue courte.

ESPÈCES.

1. Le jacamar proprement dit. *Galbula viridis.* XIV, 119.

2. Le jacamar à longue queue. *Galbula paradisea.* XIV, 121.

HUITIÈME GENRE.

PIC. (*Picus.*)

La langue très-longue, extensible, ronde et garnie à son extrémité de petites pointes recourbées en arrière.

ESPÈCES.

1. Le pic verd. *Picus viridis.* XIII, 206.
2. Le palalaca, ou grand pic verd des Philippines. *Picus palalaca.* XIII, 221.
3. Le palalaca, ou pic verd tacheté des Philippines. *Picus Philippinarum.* XIII, 223.
4. Le pic verd de Goa. *Picus Goensis.* XIII, 225.
5. Le pic verd de Bengale. *Picus Bengalensis.* XIII, 227.
6. Le goertan, ou pic verd du Sénégal. *Picus goertan.* XIII, 229.
7. Le petit pic rayé du Sénégal. *Picus Senegalensis.* XIII, 230.
8. Le pic à tête grise du cap de Bonne-Espérance. *Picus Capensis.* XIII, 231.
9. Le pic rayé de Saint-Domingue. *Picus striatus.* XIII, 232.
10. Le petit pic olive de Saint-Domingue. *Picus passerinus.* XIII, 234.
11. Le grand pic rayé de Cayenne. *Picus melanochloros.* XIII, 236.

12. Le petit pic rayé de Cayenne. *Picus Cayanensis.* XIII, 238.
13. Le pic jaune de Cayenne. *Picus flavicans.* XIII, 240.
14. Le pic mordoré. *Picus cinnamomeus.* XIII, 243.
15. Le pic à cravate noire. *Picus multicolor.* XIII, 244.
16. Le pic roux. *Picus rufus.* XIII, 246.
17. Le petit pic à gorge jaune. *Picus icterocephalus.* XIII, 247.
18. Le très-petit pic de Cayenne. *Picus minutissimus.* XIII, 248.
19. Le pic aux ailes dorées. *Picus auratus.* XIII, 250.
20. Le pic noir. *Picus martius.* XIII, 253.
21. Le grand pic noir à bec blanc. *Picus principalis.* XIII, 259.
22. Le pic noir à huppe rouge. *Picus pileatus.* XIII, 262.
23. L'ouantou, ou pic noir huppé de Cayenne. *Picus lineatus.* XIII, 265.
24. Le pic à cou rouge. *Picus niger.* XIII, 268.
25. Le petit pic noir. *Picus hirundinaceus.* XIII, 270.
26. Le pic noir à domino rouge. *Picus erythrocephalus.* XIII, 272.

27. L'épeiche, ou pic varié. *Picus medius.* XIII, 274.

28. Le petit épeiche. *Picus minor.* XIII, 280.

29. L'épeiche de Nubie, ondé et tacheté. *Picus Nubicus.* XIII, 283.

30. Le grand pic varié de l'île de Luçon. *Picus cardinalis.* XIII, 285.

31. Le petit épeiche brun des îles Moluques. *Picus Moluccensis.* XIII, 287.

32. L'épeiche du Canada. *Picus Canadensis.* XIII, 288.

33. L'épeiche du Mexique. *Picus tricolor.* XIII, 290.

34. L'épeiche ou pic varié de la Jamaïque. *Picus Carolinus.* XIII, 292.

Variété. L'épeiche ou pic rayé de la Louisiane. XIII, 294.

35. L'épeiche ou pic varié de la Encénada. *Picus variegatus.* XIII, 296.

36. L'épeiche ou pic chevelu de Virginie. *Picus villosus.* XIII, 297.

37. L'épeiche ou petit pic varié de Virginie. *Picus pubescens.* XIII, 299.

38. L'épeiche ou pic varié de la Caroline. *Picus varius.* XIII, 300.

39. L'épeiche ou pic varié ondé. *Picus undatus.* XIII, 302.

CINQUIÈME ORDRE.

Bec très-court.

NEUVIÈME GENRE.

TORCOL. (*Yunx.*)

La langue très-longue, ronde, mince, et garnie de petites pointes à son extrémité.

ESPÈCE.

1. Le torcol. *Yunx torquilla.* XIII, 309.

SIXIÈME ORDRE.

Bec arqué.

DIXIÈME GENRE.

COUCOU. (*Cuculus.*)

La langue longue et pointue; les ouvertures des narines entourées d'un rebord saillant.

ESPECES.

1. Le coucou proprement dit, et ses variétés. *Cuculus canorus.* XII, 31, 92.

2. Le grand coucou tacheté. *Cuculus glandarius.* XII, 105.

3. Le coucou huppé noir et blanc. *Cuculus Pisanus.* XII, 107.

4. Le coucou verdâtre de Madagascar. *Cuculus Madagascariensis.* XII, 108.

5. Le coua. *Cuculus cristatus.* XII, 110.

6. Le houhou d'Égypte. *Cuculus Ægyptius.* XII, 112.

7. Le rufalbin. *Cuculus Senegalensis.* XII, 116.

8. Le boutsallick. *Cuculus scolopaceus.* XII, 118.

9. Le coucou varié de Mindanao. *Cuculus Mindanensis.* XII, 120.

10. Le cuil. *Cuculus honoratus.* XII, 121.

11. Le coucou brun varié de noir. *Cuculus Taïtensis.* XII, 123.

12. Le coucou brun piqueté de roux. *Cuculus punctatus.* XII, 124.

13. Le coucou tacheté de la Chine. *Cuculus maculatus.* XII, 126.

14. Le coucou brun et jaune à ventre rayé. *Cuculus radiatus.* XII, 127.

15. Le jacobin huppé de la côte de Coromandel. *Cuculus melanoleucos.* XII, 128.

16. Le petit coucou à tête grise et ventre jaune. *Cuculus flavus.* XII, 130.

32. Le cendrillard. *Cuculus Dominicus.* XII, 165.
33. Le coucou piaye. *Cuculus Cayanus.* XII, 166.
34. Le coucou noir de Cayenne. *Cuculus tranquillus.* XII, 169.
35. Le petit coucou noir de Cayenne. *Cuculus tenebrosus.* XII, 170.
36. Le couroucoucou. *Cuculus Brasiliensis.* XII, 23.

ONZIÈME GENRE.

ANI. (*Crotophaga.*)

La mandibule supérieure très-comprimée, et relevée en carène.

ESPÈCES.

1. L'ani des savanes. *Crotophaga ani.* XII, 175.
2. L'ani des palétuviers. *Crotophaga major.* XII, 178.

SECONDE DIVISION.

Trois doigts devant; un doigt ou point de doigt derrière.

PREMIÈRE SOUS-DIVISION.

Ongles forts et très-crochus.

OISEAUX DE PROIE.

Tome I, page 111.

SEPTIÈME ORDRE.

Bec crochu.

DOUZIÈME GENRE.

VAUTOUR. (*Vultur.*)
Tome I, page 208.

Le bec crochu seulement à l'extrémité; la tête ou le cou dénués de plumes en tout ou en partie, et pouvant se retirer dans un collier de longues plumes.

ESPÈCES.

1. Le percnoptère. *Vultur Alpinus.* Briss. I, 213.

2. Le griffon. *Vultur fulvus.* I, 216.
3. Le vautour, ou grand vautour. *Vultur cinereus.* I, 224.
4. Le vautour à aigrettes. *Vultur cristatus.* I, 226.
5. Le petit vautour. *Vultur leucocephalos.* I, 231.
6. Le vautour de Malte, ou brun. *Vultur fuscus.* I, 235.
7. Le vautour d'Égypte. *Vultur percnopterus.* I, 235.
8. Le roi des vautours. *Vultur papa.* I, 238.
9. L'urubu. *Vultur aura.* I, 244.
10. Le condor. *Vultur gryphus.* I, 255.

TREIZIÈME GENRE.

AIGLE. (*Aquila.*)

Le bec crochu à l'extrémité; la tête plate en dessus, et garnie de plumes; la base du bec recouverte d'une peau molle ou cire; les ailes très-longues; la première penne de l'aile très-courte; le tarse court, gros, et garni de plumes en tout ou en partie.

ESPÈCES.

1. Le grand aigle. *Aquila chrysætos.* I, 131.
2. L'aigle commun. *Aquila fulva.* I, 142.
3. Le petit aigle. *Aquila nævia.* I, 146.

4. Le pygargue. *Aquila albicilla*. I, 155.
5. Le balbuzard. *Aquila haliœtus*. I, 160.
6. L'orfraie. *Aquila ossifraga*. I, 170.
7. Le jean-le-blanc. *Aquila gallica*. I, 184.
8. L'aigle des grandes Indes. *Aquila Pontice-riana*. I, 197.
9. Le petit aigle d'Amérique. *Aquila nudicollis*. I, 203.
10. Le balbuzard de la Caroline. *Aquila Carolina*. I, 197.
11. Le mansfeni. *Aquila Antillarum*. I, 206.

QUATORZIÈME GENRE.

AUTOUR. (*Astur.*)

Le bec crochu à l'extrémité; la tête plate en dessus, et garnie de plumes; la base du bec recouverte d'une cire; les ailes courtes; la première penne de l'aile très-courte; le tarse long.

ESPÈCES.

1. L'autour proprement dit, et ses variétés. *Astur palumbarius*. I, 306.
2. L'autour blond. *Astur badius*. I, 314.
3. Le petit autour de Cayenne. *Astur Cayanensis*. I, 314.

QUINZIÈME GENRE.

ÉPERVIER. (*Nisus.*)

Le bec courbé dès la base; la tête plate en dessus, et garnie de plumes; la base du bec recouverte d'une cire; les ailes courtes; la première penne de l'aile très-courte; le tarse long.

ESPÈCES.

1. L'épervier proprement dit, et ses variétés. *Nisus vulgaris.* I, 42, 44, 148, 303; II, 36.
2. L'épervier des pigeons. *Nisus columbarius.* I, 42, 44, 148, 303; II, 36.
3. L'épervier à gros bec de Cayenne. *Nisus magnirostris.* I, 314.

SEIZIÈME GENRE.

BUSE. (*Buteo.*)

Le bec courbé dès la base; la tête plate en dessus, et garnie de plumes; la base du bec recouverte d'une cire; les ailes très-longues; la première penne de l'aile très-courte; le tarse gros et court.

ESPÈCES.

1. La buse et ses variétés. *Buteo vulgaris.* I, 81, 268.
2. La buse cendrée d'Edwards. *Buteo cinereus.* I, 298; II, 105.

3. La bondrée. *Buteo apivorus.* I, 280.

DIX-SEPTIÈME GENRE.

BUSARD. (*Circus.*)

Le bec courbé dès la base; la tête plate en dessus, et garnie de plumes; la base du bec recouverte d'une cire; les ailes très-longues; la première penne de l'aile très-courte; le tarse long et grêle.

ESPÈCES.

1. Le busard et ses variétés. *Circus æruginosus.* I, 293.
2. L'oiseau Saint-Martin. *Circus cyaneus.* I, 284.
3. La soubuse. *Circus pygargus.* I, 284, 288.
4. La harpaye, ou busard roux. *Circus rufus.* I, 291.

DIX-HUITIÈME GENRE.

MILAN. (*Milvus.*)

Le bec courbé dès la base; la tête plate en dessus, et garnie de plumes; la base du bec recouverte d'une cire; les ailes très-longues; la première penne de l'aile très-courte; le tarse court et foible.

ESPÈCES.

1. Le milan proprement dit. *Milvus vulgaris* I, 44, 81, 267, 283, 294.

2. Le milan de la Caroline. *Milvus furcatus.* I, 273, 296.
3. Le milan noir ou étoilé. *Milvus ater.* I, 274, 276. Je crois que le milan noir est un jeune du milan proprement dit.

DIX-NEUVIÈME GENRE.

FAUCON. (*Falco.*)

Le bec courbé dès la base; la tête plate en dessus, et garnie de plumes; la base du bec recouverte d'une cire; les ailes très-longues; la première penne de l'aile très-longue; le tarse court et fort.

ESPÈCES.

1. Le faucon et ses variétés. *Falco communis.* II, 1.
   Le faucon d'Islande. II, 24.
   Le faucon noir. II, 24.
   Le faucon rouge des Indes orientales. II, 27.
2. Le faucon huppé des Indes. *Falco cirratus.* II, 28.
3. Le tanas. *Falco piscator.* II, 31.
4. Le gerfaut. *Falco gyrfalco.* I, 317.
5. Le lanier. *Falco lanarius.* I, 322.
6. Le sacre. *Falco sacer.* I, 325.
7. Le hobereau. *Falco subbuteo.* II, 33.

8. La crécerelle. *Falco tinnunculus.* II, 37.
9. Le rochier. *Falco lithofalco.* II, 44.
10. L'émérillon. *Falco æsalon.* I, 217; II, 36, 46.
11. L'émérillon des naturalistes. II, 49.

VINGTIÈME GENRE.

CHOUETTE. (*Strix.*)

Le bec courbé dès la base, et dénué de cire; la tête applatie de devant en arrière; les yeux entourés de plumes fines et roides; les tarses, et quelquefois les doigts, couverts de plumes.

ESPÈCES.

1. Le duc, ou grand duc. *Strix bubo.* II, 100.
2. Le hibou, ou moyen duc. *Strix otus.* II, 110.
3. Le scops, ou petit duc. *Strix scops.* II, 123.
4. La hulotte. *Strix aluco.* II, 127.
5. Le chat-huant. *Strix stridula.* II, 131.
6. L'effraie, ou fresaie. *Strix flammea.* II, 135.
7. La chouette, ou la grande chevêche. *Strix ulula.* II, 142.
8. Le duc cabure. *Strix Brasiliana.* II, 155.
9. Le harfang. *Strix nyctea.* II, 160.
10. Le chat-huant de Cayenne. *Strix Cayanensis.* II, 165.

11. La chouette, ou grande chevêche de Canada. *Strix funerea.* II, 166.

12. La chouette, ou grande chevêche, de Saint-Domingue. *Strix Dominicensis.* II, 167.

DEUXIÈME SOUS-DIVISION.

Ongles peu crochus ; doigts extérieurs libres, ou unis seulement le long de la première phalange.

PASSEREAUX.

HUITIÈME ORDRE.

Bec dentelé.

VINGT-UNIÈME GENRE.

PHYTOTOME. (*Phytotoma.*)

Le bec droit et conique; la langue courte et non pointue.

ESPÈCE.

1. Le guifso balito. *Phytotoma Abyssinica.* VI, 194.

NEUVIÈME ORDRE.

Bec échancré.

VINGT-DEUXIÈME GENRE.

PIE-GRIÈCHE. (*Lanius.*)

Tome II, page 53.

L'échancrure du bec très-sensible; le bec un peu comprimé; la mandibule supérieure un peu crochue vers le bout.

ESPÈCES.

1. La pie-grièche grise. *Lanius excubitor.* II, 56.
2. La pie-grièche rousse. *Lanius rufus.* II, 62.
3. L'écorcheur. *Lanius collurio.* II, 65.
4. Le fingah. *Lanius cærulescens.* II, 69.
5. Le rouge-queue. *Lanius emeria.* II, 71.
6. Le langraien. *Lanius leucorhynchos.* II, 72.
7. Le tcha-chert. *Lanius viridis.* II, 72.
8. La pie-grièche grise de la Louisiane. *Lanius Carolinus.* II, 69.

VINGT-TROISIÈME GENRE.

TYRAN. (*Tyrannus.*)

Tome VIII, page 269.

Le bec long, droit, et garni de soies à sa base.

ESPÈCES.

Les tyrans.

1. Le titiri ou pipiri. *Tyrannus pipiri.* VIII, 271.
2. Le tyran de la Caroline. *Tyrannus Carolinus.* VIII, 277.
3. Le bentaveo ou le cuiriri. *Tyrannus pitangua.* VIII, 279.
4. Le tyran de Cayenne. *Tyrannus ferox.* VIII, 281.
5. Le caudec. *Tyrannus audax.* VIII, 283.
6. Le tyran de la Louisiane. *Tyrannus Ludovicianus.* VIII, 285.
7. Le drongo. *Tyrannus forficatus.* VIII, 289.
8. Le piauhau. *Tyrannus rubricollis.* VIII, 292. Je regarde le piauhau comme une espèce de cotinga.

Les bécardes. II, 73.

9. La bécarde grise. *Tyrannus Cayanus.* II, 73.
10. La bécarde tachetée. *Tyrannus nævius.* II, 73.
11. La bécarde à ventre jaune. *Tyrannus sulfuratus.* II, 74.

12. Le vanga, ou bécarde à ventre blanc. *Tyrannus curvirostris*. II, 75.
13. La pie-grièche huppée. *Tyrannus Canadensis*. II, 79.
14. Le savana. *Tyrannus savana*. VIII, 251.

VINGT-QUATRIÈME GENRE.

GOBE-MOUCHE. (*Muscicapa.*)

Tome VIII, page 189.

Le bec court, droit, et garni de soies à sa base.

ESPÈCES.

1. Le gobe-mouche. *Muscicapa grisola*. VIII, 193.
2. Le gobe-mouche noir à collier, ou gobe-mouche de Lorraine. *Muscicapa atricapilla*. VIII, 196.
3. Le gobe-mouche de l'île-de-France. *Muscicapa undulata*. VIII, 205.
4. Le gobe-mouche à bandeau blanc du Sénégal. *Muscicapa Senegalensis*. VIII, 207.
5. Le gobe-mouche huppé du Sénégal. *Muscicapa cristata*. VIII, 210.
6. Le gobe-mouche à gorge brune du Sénégal. *Muscicapa collaris*. VIII, 214.
7. Le petit azur, ou gobe-mouche bleu des Philippines. *Muscicapa cærulea*. VIII, 216.
8. Le barbichon de Cayenne. *Muscicapa barbata*. VIII, 218.

9. Le gobe-mouche brun de Cayenne. *Muscicapa fuliginosa*. VIII, 221.
10. Le gobe-mouche roux à poitrine orangée de Cayenne. *Muscicapa rufescens*. VIII, 223.
11. Le gobe-mouche citrin de la Louisiane. *Muscicapa citrina*. VIII, 224.
12. Le gobe-mouche olive de la Jamaïque et de la Caroline. *Muscicapa olivacea*. VIII, 225.
13. Le gobe-mouche huppé de la Martinique. *Muscicapa Martinica*. VIII, 227.
14. Le gobe-mouche noirâtre de la Caroline. *Muscicapa fusca*. VIII, 228.
15. Le gillit, ou gobe-mouche pie de Cayenne. *Muscicapa bicolor*. VIII, 229.
16. Le gobe-mouche brun de la Caroline. *Muscicapa virens*. VIII, 231.
17. Le gobe-mouche olive de Cayenne. *Muscicapa agilis*. VIII, 232.
18. Le gobe-mouche tacheté de Cayenne. *Muscicapa virgata*. VIII, 233.
19. Le petit noir-aurore, gobe-mouche d'Amérique. *Muscicapa ruticilla*. VIII, 235.
20. Le rubin, ou gobe-mouche huppé de la rivière des Amazones. *Muscicapa coronata*. VIII, 237.
21. Le gobe-mouche roux de Cayenne. *Muscicapa rufescens*. VIII, 239.

22. Le gobe-mouche à ventre jaune. *Muscicapa Cayanensis.* VIII, 241.

23. Le roi des gobe-mouches. *Muscicapa rex.* VIII, 243.

24. Le gobe-moucheron. *Muscicapa minuta.* VIII, 245.

25. Le gobe-moucheron pygmée. *Muscicapa pygmœa.* VIII, 247.

VINGT-CINQUIÈME GENRE.

MOUCHEROLLE. (*Muscivora.*)

Tome VIII, page 249.

Le bec court, déprimé, droit, et garni de soies à sa base.

ESPÈCES.

Les moucherolles.

1. Le moucherolle huppé à tête couleur d'acier poli. *Muscivora Paradisi.* VIII, 253.

2. Le moucherolle de Virginie. *Muscivora Carolinensis.* VIII, 257.

3. Le moucherolle brun de la Martinique. *Muscivora petechia.* VIII, 259.

4. Le moucherolle à queue fourchue du Mexique. *Muscivora forficata.* VIII, 260.

5. Le moucherolle des Philippines. *Muscivora Philippensis.* VIII, 262.

6. Le moucherolle de Virginie à huppe verte. *Muscivora crinita.* VIII, 263.
7. Le kinki-manou de Madagascar. *Muscivora cana.* VIII, 286.
8. Le preneur de mouches rouge. *Muscivora æstiva.* VIII, 287.

Les schets.

9. Le schet-bé. *Muscivora rufa.* II, 75.
10. Le schet de Madagascar. *Muscivora mutata.* VIII, 265.
11. Le tcha-chert-bé. *Muscivora leucocephala.* II, 76.
12. Le gonolek. *Muscivora barbara.* II, 77.
13. Le cali-calic et le bruia. *Muscivora Madagascariensis.* II, 78.

VINGT-SIXIÈME GENRE.

MERLE. (*Turdus.*)

Le bec comprimé au moins près de sa base.

ESPÈCES.

1. La grive. *Turdus musicus.* V, 330, 348.
2. La grive de la Guiane. *Turdus Guianensis.* V, 358.
3. La grivette d'Amérique. *Turdus minor.* V, 359.
4. La rousserolle. *Turdus arundinaceus.* V, 363.

19. Le merle à plastron blanc, et ses variétés. *Turdus torquatus*. VI, 16, 23.
20. Le merle couleur de rose. *Turdus roseus*. VI, 27.
21. Le merle de roche. *Turdus saxatilis*. VI, 31.
22. Le merle bleu. *Turdus cyaneus*. VI, 35.
23. Le merle solitaire. *Turdus solitarius*. VI, 39.
24. Le merle solitaire de Manille. *Turdus Manillensis*. VI, 46.
25. Le merle solitaire des Philippines. *Turdus eremita*. VI, 48.
26. Le jaunoir du cap de Bonne-Espérance. *Turdus morio*. VI, 50.
27. Le merle huppé de la Chine. *Turdus cristatellus*. VI, 51.
28. Le podobé du Sénégal. *Turdus erythropterus*. VI, 53.
29. Le merle de la Chine. *Turdus perspicillatus*. VI, 53.
30. Le verd-doré, ou merle à longue queue du Sénégal. *Turdus æneus*. VI, 55.
31. Le merle verd d'Angola. *Turdus nitens*. VI, 59.
32. Le merle violet de Juida. *Turdus auratus*. VI, 61.
33. Le plastron noir de Ceylan. *Turdus Ceylanus*. VI, 62.

34. L'oranverd, ou merle à ventre orangé du Sénégal. *Turdus chrysogaster.* VI, 66.
Le fer-à-cheval, ou merle à collier d'Amérique, VI, 57. C'est l'étourneau stourne.
35. L'oranbleu. VI, 67.
36. Le merle brun du cap de Bonne-Espérance. *Turdus bicolor.* VI, 68.
37. Le baniahbou du Bengale. *Turdus canorus.* VI, 68.
38. L'ourovang, ou merle cendré de Madagascar. *Turdus ourovang.* VI, 70.
39. Le merle des colombiers. *Turdus columbinus.* VI, 71.
40. Le merle olive du cap de Bonne-Espérance. *Turdus olivaceus.* VI, 72.
41. Le merle à gorge noire de Saint-Domingue. *Turdus ater.* VI, 73.
42. Le merle du Canada. *Turdus Canadensis.* VI, 75.
43. Le merle olive des Indes. *Turdus Indicus.* VI, 76.
44. Le merle cendré des Indes. *Turdus cinerascens.* VI, 77.
45. Le merle brun du Sénégal. *Turdus Senegalensis.* VI, 78.
46. Le tanaombé, ou merle de Madagascar. *Turdus Madagascariensis.* VI, 79.

47. Le merle de Mindanao. *Turdus Mindanensis.* VI, 80.

48. Le merle verd de l'île de France. *Turdus Mauritianus.* VI, 82.

49. Le casque noir, ou merle à tête noire du cap de Bonne-Espérance. *Turdus atricapillus.* VI, 83.

50. Le brunet du cap de Bonne-Espérance. *Turdus Capensis.* VI, 85.

51. Le merle brun de la Jamaïque. *Turdus leucogenus.* VI, 87.

52. Le merle à cravate de Cayenne. VI, 88.

53. Le merle huppé du cap de Bonne-Espérance. *Turdus Cafer.* VI, 89.

54. Le merle d'Amboine. *Turdus Amboinensis.* VI, 91.

55. Le merle de l'île de Bourbon. *Turdus Borbonicus.* VI, 92.

56. Le merle dominicain des Philippines. *Turdus dominicanus.* VI, 93.

57. Le merle verd de la Caroline. *Turdus viridis.* VI, 94.

58. Le terat-boulan, ou merle des Indes. *Turdus orientalis.* VI, 95.

59. Le saui-jala, ou merle doré de Madagascar. *Turdus saui-jala.* VI, 97.

60. Le merle de Surinam. *Turdus Surinamensis.* VI, 98.

61. Le palmiste. *Turdus palmarum*. VI, 99.
62. Le merle violet à ventre blanc de Juida. *Turdus leucogaster*. VI, 101.
63. Le merle roux de Cayenne. VI, 102.
64. Le petit merle brun à gorge rousse de Cayenne. *Turdus rufigularis*. VI, 103.
65. Le merle olive de Saint-Domingue. *Turdus Hispaniolensis*. VI, 104.
66. Le merle olivâtre de Barbarie. *Turdus Barbaricus*. VI, 105.
67. Le moloxita, ou la religieuse d'Abyssinie. *Turdus monacha*. VI, 107.
68. Le merle noir et blanc d'Abyssinie. *Turdus Æthiopicus*. VI, 108.
69. Le merle brun d'Abyssinie. *Turdus Abyssinicus*. VI, 109.
70. Le grisin de Cayenne. *Turdus griseus*. VI, 111.
71. Le verdin de la Cochinchine. *Turdus Cochinchinensis*. VI, 113.
72. L'azurin. *Turdus cyanurus*. VI, 115; VIII, 128.

Les brèves, VI, 117.

73. La brève des Philippines. *Turdus Mindanensis*. VI, 118.
74. La brève de Ceylan. *Turdus Ceylonicus*. VI, 119.

75. La brève du Bengale. *Turdus brachyurus.* VI, 120.

76. La brève de Madagascar. *Turdus Madecassus.* VI, 120.

77. Le cincle, ou merle d'eau. *Turdus cinclus.* XVI, 21.

VINGT-SEPTIÈME GENRE.

FOURMILIER. (*Myrmecophaga.*)

Tome VIII, pages 117, 149.

Le bec long et comprimé au moins près de la base; le tarse alongé; les ailes et la queue courtes.

ESPÈCES.

1. Le roi des fourmiliers. *Myrmecophaga grallaria.* VIII, 125.
2. Le grand béfroi. *Myrmecophaga tinnica.* VIII, 129.
3. Le petit béfroi. *Myrmecophaga lineata.* VIII, 132.
4. Le palikour, ou fourmilier proprement dit. *Myrmecophaga formicivora.* VIII, 133.
5. Le colma. *Myrmecophaga colma.* VIII, 136.
6. Le tétéma. *Myrmecophaga tetema.* VIII, 137.
7. Le fourmilier huppé. *Myrmecophaga cirrata.* VIII, 138.

8. Le fourmilier à oreilles blanches. *Myrmecophaga aurita.* VIII, 140.
9. Le carillonneur. *Myrmecophaga campanella.* VIII, 141.
10. Le bambla. *Myrmecophaga bambla.* VIII, 143.
11. L'arada. *Myrmecophaga cantans.* VIII, 144.
12. Le coraya. *Myrmecophaga coraya.* VIII, 150.
13. L'alapi. *Myrmecophaga alapi.* VIII, 151.

VINGT-HUITIÈME GENRE.

LORIOT. (*Oriolus.*)

Le bec conique vers la pointe; le tarse fort.

ESPÈCES.

1. Le loriot. *Oriolus galbula.* V, 317.
2. Le coulavan. *Oriolus Chinensis.* V, 326.
3. Le loriot de la Chine. *Oriolus melanocephalus.* V, 326.
4. Le loriot des Indes. *Oriolus Indicus.* V, 326.
5. Le loriot rayé. *Oriolus radiatus.* V, 329.

VINGT-NEUVIÈME GENRE.

COTINGA. (*Ampelis.*)

Tome VIII, page 87.

Le bec déprimé à sa base.

ESPÈCES.

1. Le jaseur. *Ampelis garrulus.* VI, 139, 155.
2. Le cordon bleu. *Ampelis cotinga.* VIII, 91.
3. Le quereiva. *Ampelis Cayana.* VIII, 93.
4. La tersine. *Ampelis tersa.* VIII, 95.
5. Le cotinga à plumes soyeuses. *Ampelis Maynana.* VIII, 96.
6. Le pacapac, ou pompadour. *Ampelis pompadora.* VIII, 98, 101.
7. L'ouette, ou cotinga rouge de Cayenne. *Ampelis carnifex.* VIII, 103.
8. Le guira-panga, ou cotinga blanc. *Ampelis carunculata.* VIII, 106.
9. L'averano. *Ampelis variegata.* VIII, 110.
10. Le guirarou. *Ampelis nengeta.* VIII, 113, 116.

TRENTIÈME GENRE.

TANGARA. (*Tanagra.*)

Tome VII, page 213.

Le bec conique, pointu, presque triangulaire à sa base, et un peu incliné vers le bas à sa pointe.

ESPÈCES.

1. Le grand tangara. *Tanagra magna.* VII, 217.
2. La houppette. *Tanagra cristata.* VII, 219.
3. Le tangavio. *Tanagra Bonariensis.* VII, 221.
4. Le scarlatte. *Tanagra rubra.* VII, 223.
5. Le tangara du Canada. *Tanagra Canadensis.* VII, 229.
6. Le tangara du Mississipi. *Tanagra Mississipiensis.* VII, 231.
7. Le camail, ou la cravate. *Tanagra melonopis.* VII, 234.
8. Le mordoré. *Tanagra atricapilla.* VII, 236.
9. L'onglet. *Tanagra striata.* VII, 237.
10. Le tangara noir et le tangara roux. *Tanagra leucoptera.* VII, 239.
11. Le turquin. *Tanagra Brasiliensis.* VII, 241.
12. Le bec d'argent. *Tanagra jacapa.* VII, 242.
13. L'esclave. *Tanagra Dominica.* VII, 247.

14. Le bluet. *Tanagra episcopus.* VII, 249.
15 Le rouge-cap. *Tanagra gularis.* VII, 251.
16. Le tangara verd du Brésil. *Tanagra virens.* VII, 252.
17. L'olivet. *Tanagra olivacea.* VII, 253.
18. Le tangara diable enrhumé. *Tanagra Mexicana.* VII, 254.
19. Le verderoux. *Tanagra Guianensis.* VII, 257.
20. Le passe-verd. VII, 258, 261.
21. Le tricolor. *Tanagra tricolor.* VII, 261.
22. Le gris-olive. *Tanagra grisea.* VII; 264.
23. Le septicolor, ou tangara tatao. *Tanagra tatao.* VII, 265.
24. Le tangara bleu. *Tanagra cœrulea.* VII, 270.
25. Le tangara à gorge noire. *Tanagra nigricollis.* VII, 272.
26. La coiffe noire. *Tanagra pileata.* VII, 273.
27. Le rouverdin. *Tanagra gyrola.* VII, 276.
28. Le syacou. *Tanagra sayaca.* VII, 278.
29. L'organiste. *Tanagra musica.* VII, 280.
30. Le jacarini. VII, 284.
Cet oiseau est le même que le moineau de Cayenne.
31. Le téité. *Tanagra violacea.* VII, 287.
32. Le tangara nègre. *Tanagra Cayanensis.* VII, 290.
33. L'oiseau silencieux. *Tanagra silens.* VII, 296.

DIXIÈME ORDRE.

Bec droit et conique.

TRENTE-UNIÈME GENRE.

CACIQUE. (*Cacicus.*)

Le bec à pointe acérée, à base arrondie, très-gros, très-long, et formant une échancrure arrondie dans les plumes du front.

ESPÈCES.

1. Le cacique jaune du Brésil, ou l'yapou, vulgairement le cul-jaune. *Cacicus Persicus.* V, 294.
2. Le cacique rouge du Brésil, ou le jupuba, vulgairement le cul-rouge. *Cacicus hæmorrhous.* V, 298.
3. Le cacique verd de Cayenne, et le cacique huppé de Cayenne. *Cacicus cristatus.* V, 301.
4. Le cacique de la Louisiane. *Cacicus leucocephalus.* V, 304.

TRENTE-DEUXIÈME GENRE.

TROUPIALE. (*Icterus.*)

Tome V, page 245.

Le bec à pointe acérée, à base arrondie, et formant une échancrure pointue dans les plumes du front.

ESPÈCES.

1. Le troupiale. *Icterus vulgaris*. V, 250.
2. L'acolchi de Seba. *Icterus novæ Hispaniæ*. V, 254.
3. L'arc-en-queue. *Icterus annulatus*. V, 256.
4. Le japacani. *Icterus japacani*. V, 258.
5. Le xochitol et le cocostol. *Icterus costototl*. V, 261.
6. Le tocolin. *Icterus griseus*. V, 265.
7. Le commandeur. *Icterus phœniceus*. V, 266.
8. Le troupiale noir. *Icterus niger*. V, 273.
9. Le petit troupiale noir. *Idem*. V, 275.
10. Le troupiale à calotte noire. *Icterus Mexicanus*. V, 277.
11. Le troupiale tacheté de Cayenne. *Icterus melancholicus*. V, 278.
12. Le troupiale olive de Cayenne. *Icterus olivaceus*. V, 280.
13. Le cap-more. *Icterus textor*. V, 282.

14. Le siffleur. *Icterus viridis*. V, 287.
15. Le baltimore. *Icterus baltimore*. V, 289.
Variété. Le baltimore bâtard. *Icterus spurius*. V, 292.

Les pics-grimpereaux. XIII, 306.

16. Le picucule de Cayenne. *Icterus picus*. XIII, 306.
17. Le talapiot. *Icterus scandens*. XIII, 306.

TRENTE-TROISIÈME GENRE.

CAROUGE. (*Xanthornus.*)

Le bec grêle, à pointe acérée, et à base arrondie.

ESPÈCES.

1. Le carouge proprement dit. *Xanthornus bonana*. V, 305.
2. Le petit cul-jaune de Cayenne. *Xanthornus analis*. V, 309.
3. La coiffe jaune. *Xanthornus icterocephalus*. V, 312.
4. Le carouge olive de la Louisiane. *Xanthornus Ludovicianus*. V, 313.
Cette espèce est nommée par Latham, *oriolus Capensis*.
5. Le kink. *Xanthornus Sinensis*. V, 315.

TRENTE-QUATRIÈME GENRE.

ÉTOURNEAU. (*Sturnus.*)

Le bec alongé, à pointe acérée, à base anguleuse et un peu déprimée; les ouvertures des narines un peu recouvertes.

ESPÈCES.

1. L'étourneau proprement dit. *Sturnus vulgaris.* V, 217.
2. L'étourneau-pie du cap de Bonne-Espérance. *Sturnus Capensis.* V, 235.
3. L'étourneau de la Louisiane ou le stourne, et le fer-à-cheval ou merle à collier d'Amérique. *Sturnus Ludovicianus.* V, 237.
4. Le tolcana. *Sturnus junceti.* V, 239.
5. Le cacastol. *Sturnus Mexicanus.* V, 240.
6. Le pimalot. *Sturnus pimalot.* V, 242.
7. L'étourneau des terres magellaniques, ou le blanche-raie. *Sturnus militaris.* V, 242.

TRENTE-CINQUIÈME GENRE.

GROS-BEC. (*Loxia.*)

Le bec court, très-gros à sa base, et peu convexe.

ESPÈCES.

1. Le bec-croisé. *Loxia crucirostra.* VI, 164.

2. Le gros-bec proprement dit. *Loxia coccothraustes.* VI, 158.
3. Le gros-bec de Coromandel. *Loxia Capensis.* VI, 173.
4. Le gros-bec bleu d'Amérique. *Loxia grossa.* VI, 174.
5. Le dur-bec. *Loxia enucleator.* VI, 175.
6. Le cardinal huppé. *Loxia cardinalis.* VI, 176.
7. Le rose-gorge. *Loxia Ludoviciana.* VI, 178.
8. Le grivelin. *Loxia Brasiliana.* VI, 179.
9. Le rouge-noir. *Loxia erythromelas.* VI, 180.
10. Le flaverd. *Loxia Canadensis.* VI, 181.
11. La queue-en-éventail. *Loxia flabellifera.* VI, 182.
12. Le padda, ou l'oiseau de riz. *Loxia oryzivora.* VI, 183.
13. Le toucnam-courvi. *Loxia Philippina.* VI, 185.
14. L'orchef. *Loxia Bengalensis.* VI, 186.
15. Le gros-bec nonnette. *Loxia collaria.* VI, 186.
16. Le grisalbin. *Loxia grisea.* VI, 187.
17. Le quadricolor. *Loxia Malacca.* VI, 188.
18. Le jacobin. *Loxia punctularia.* VI, 189.
19. Le domino. *Loxia Malacca.* VI, 189.
20. Le baglafecht. *Loxia baglafecht.* VI, 191.
21. Le gros-bec d'Abyssinie. *Loxia Abyssinica.* VI, 192.

41. Le grenadin. *Loxia granatina.* VII, 136.

Les colious.

42. Le coliou. *Loxia colius.* VIII, 38.

TRENTE-SIXIÈME GENRE.

BOUVREUIL. (*Pyrrhula.*)

Le bec court, très-gros à sa base, et convexe par-dessus et par-dessous.

ESPÈCES.

1. Le bouvreuil proprement dit. *Pyrrhula vulgaris.* VIII, 5.
2. Le bouveret. *Pyrrhula aurantia.* VIII, 23.
3. Le bouvreuil à bec blanc. *Pyrrhula torrida.* VIII, 25.
4. Le bouveron. *Pyrrhula lineata.* VIII, 26.
5. Le bec rond à ventre roux. *Pyrrhula rufiventris.* VIII, 28.
6. Le bec-rond, ou bouvreuil bleu d'Amérique. *Pyrrhula cœrulea.* VIII, 30.
7. Le bouvreuil, ou bec-rond noir et blanc. *Pyrrhula nigra.* VIII, 32.
8. Le bouvreuil violet de la Caroline. *Pyrrhula purpurea.* VIII, 33.
9. Le bouvreuil violet à gorge et sourcils rouges. *Pyrrhula violacea.* VIII, 34.

10. La huppe noire. *Pyrrhula coronata.* VIII, 35.
11. L'hambouvreux. *Pyrrhula Hamburgia.* VIII, 36.

TRENTE-SEPTIÈME GENRE.

MOINEAU. (*Fringilla.*)

Le bec court, et peu gros à sa base.

ESPÈCES.

1. Le pinson, et ses variétés. *Fringilla cælebs.* VII, 66, 80.
2. Le pinson d'Ardennes. *Fringilla montifringilla.* VII, 82.
3. Le grand montain. *Fringilla Lapponica.* VII, 94.
4. La niverolle, ou le pinson de neige. *Fringilla australis.* VII, 96.
5. Le brunor. *Fringilla bicolor.* VII, 98.
6. Le brunet. *Fringilla pecoris.* VII, 99.
7. Le bonana. *Fringilla Jamaïca.* VII, 100.
8. Le pinson à tête noire et blanche. *Fringilla zena.* VII, 101.
9. Le pinson noir aux yeux rouges. *Fringilla erythrophthalma.* VII, 103.
10. Le pinson noir et jaune. *Fringilla Capensis.* VII, 104.
11. Le pinson à long bec. *Fringilla longirostris.* VII, 105.

33. Le serin des Canaries. *Fringilla Canaria.* VI, 234, 293.
34. Le worabée. *Fringilla Abyssinica.* VI, 298.
35. L'outre-mer. *Fringilla ultra-marina.* VI, 300.
36. Le serin jaune à front couleur de safran. *Fringilla flaveola.* VI, 293.
37. L'habesch de Syrie. *Fringilla Syriaca.* VI, 301.
38. La linotte. *Fringilla linota.* VII, 5, 22.
39. La linotte, ou le gyntel de Strasbourg. *Fringilla Argentoratensis.* VII, 23.
40. La linotte de montagne. *Fringilla montium.* VII, 24.
Variété. Le cabaret. VII, 26.
41. La vengoline. *Fringilla Angolensis.* VII, 30.
42. La linotte gris-de-fer. *Fringilla cana.* VII, 32.
43. La linotte à tête jaune. *Fringilla Mexicana.* VII, 33.
44. La linotte brune. *Fringilla obscura.* VII, 35.
45. Le ministre. *Fringilla cyanea.* VII, 37.
46. Le chardonneret, et ses variétés. *Fringilla carduelis.* VII, 156, 174.
47. Le chardonneret à quatre raies. *Fringilla Lulensis.* VII, 184.
48. Le chardonneret verd, ou le maracaxao. *Fringilla melba.* VII, 185.

49. Le chardonneret jaune. *Fringilla tristis.* VII, 187.

50. Le sizerin. *Fringilla linaria.* VII, 191.

51. Le tarin. *Fringilla spinus.* VII, 196, 207.

52. Le catotol. *Fringilla cacatotoll.* VII, 211.

53. L'acatéchili. *Fringilla Mexicana.* VII, 211.

TRENTE-HUITIÈME GENRE.

BRUANT. (*Emberiza.*)

Le bec pointu ; la mandibule supérieure plus ou moins étroite que l'inférieure ; la ligne de réunion des deux mandibules, courte ; une petite éminence osseuse au palais.

ESPÈCES.

1. L'ortolan proprement dit. *Emberiza hortulanus.* VII, 298.

2. L'ortolan de roseaux. *Emberiza schœniclus.* VII, 309.

3. La coqueluche. VII, 314.

4. Le gavoué de Provence. *Emberiza Provincialis.* VII, 316.

5. Le mitilène de Provence. *Emberiza Lesbia.* VII, 318.

6. L'ortolan de Lorraine. *Emberiza Lotharingica*, VII, 320.

23. Le gonambouch. *Emberiza grisea.* VII, 369.
24. Le bruant familier. *Emberiza familiaris.* VII, 370.
25. Le cul-rousset. *Emberiza cinerea.* VII, 370.
26. L'azuroux. *Emberiza cærulea.* VII, 371.
27. Le bonjour-commandeur. *Emberiza strepera.* VII, 372.
28. Le calfat. *Emberiza calfat.* VII, 374.

Les veuves. VII, 115.

29. La veuve au collier d'or. *Emberiza paradisea.* VII, 120.
30. La veuve à quatre brins. *Emberiza regia.* VII, 224.
31. La veuve dominicaine. *Emberiza serena.* VII, 126.
32. La grande veuve. *Emberiza vidua.* VII, 128.
33. La veuve à épaulettes. *Emberiza longicauda.* VII, 130.
34. La veuve mouchetée. *Emberiza principalis.* VII, 132.
35. La veuve en feu. *Emberiza Panayensis.* VII, 134.
36. La veuve éteinte. *Emberiza psittacea.* VII, 135.

ONZIÈME ORDRE.

Bec droit et comprimé.

TRENTE-NEUVIÈME GENRE.

GRACULE. (*Gracula.*)

La base du bec dénuée de plumes; une ou plusieurs places dénuées de plumes sur la tête.

ESPÈCES.

1. Le mainate des Indes orientales. *Gracula religiosa.* VI, 122, 125.
2. Le goulin. *Gracula calva.* VI, 127.
3. Le martin. *Gracula tristis.* VI, 131.

QUARANTIÈME GENRE.

CORBEAU. (*Corvus.*)

Le bec gros et fort; les ouvertures des narines recouvertes par des soies roides; la langue divisée et cartilagineuse.

ESPÈCES.

1. Le corbeau. *Corvus corax.* V, 19.

2. Le corbeau des Indes, de Bontius. V, 51.
3. La corbine, ou corneille noire. *Corvus corone.* V, 56.
4. Le freux, ou la frayonne. *Corvus frugilegus.* V, 67.
5. La corneille mantelée. *Corvus cornix.* V, 74.
6. La corneille du Sénégal. *Corvus dauricus.* V, 82.
7. La corneille de la Jamaïque. *Corvus Jamaïcensis.* V, 83.
8. Le choquard ou choucas des Alpes. *Corvus pyrrhocorax.* V, 93.
9. Le choucas moustache. *Corvus Hottentotus.* V, 96.
10. Le choucas chauve. *Corvus calvus.* V, 97. Cet oiseau appartient plutôt au genre des cotingas.
11. Le choucas de la nouvelle Guinée. *Corvus novæ Guineæ.* V, 98.
12. Le choucari de la nouvelle Guinée. *Corvus Papuensis.* V, 99.
13. Le balicase des Philippines. *Corvus balicassius.* V, 102.
14. Le colnud de Cayenne. *Corvus nudicollis.* V, 101.
15. La pie, et ses variétés. *Corvus pica.* V, 104, 118, 119.

16. La pie des Antilles. *Corvus Caribæus.* V, 123.
17. L'hocisana. *Corvus Mexicanus.* V, 126.
18. La vardiole. V, 127.
19. Le zanoé. *Corvus zanoe.* V, 129.
20. Le geai. *Corvus glandarius.* V, 130.
21. Le geai de la Chine à bec rouge. *Corvus erythrorhynchos.* V, 139.
22. Le geai du Pérou. *Corvus Peruvianus.* V, 140.
23. Le geai brun du Canada. *Corvus Canadensis.* V, 142.
24. Le geai de Sibérie. *Corvus Sibiricus.* V, 143.
25. Le blanche-coiffe, ou geai de Cayenne. *Corvus Cayanus.* V, 144.
26. Le garlu, ou geai à ventre jaune. *Corvus flavus.* V, 146.
Cet oiseau appartient plutôt au genre des tyrans.
27. Le geai bleu de l'Amérique septentrionale. *Corvus cristatus.* V, 147.
28. Le casse-noix. *Corvus caryocatactes.* V, 150.
29. Le crave, ou le coracias. *Corvus graculus.* V, 5.
30. Le coracias huppé, ou le sonneur. *Corvus eremita.* V, 14.

QUARANTE-UNIÈME GENRE.

ROLLIER. (*Coracias.*)

Tome V, page 157.

Le bec fort; l'extrémité de la mandibule supérieure se recourbant un peu sur l'inférieure; les ouvertures des narines dénuées de soies roides et tournées en avant; la langue fourchue et cartilagineuse; le tarse court.

ESPÈCES.

1. Le rollier de la Chine. *Coracias Sinensis.* V, 161.
2. Le grivert, ou rolle de Cayenne. *Coracias Cayanensis.* V, 163.
3. Le rollier d'Europe. *Coracias garrula.* V, 165.
4. Le rollier d'Abyssinie. *Coracias Abyssinica.* V, 174.
5. Le rollier d'Angola. *Coracias caudata.* V, 176.
6. Le cuit, ou rollier de Mindanao. *Coracias Bengalensis.* V, 176.
7. Le rollier des Indes. *Coracias Orientalis.* V, 180.

8. Le rollier de Madagascar. *Coracias Madagascariensis.* V, 181.
9. Le rollier du Mexique. *Coracias Mexicana.* V, 182.
10. Le rollier de paradis. *Coracias paradisea.* V, 183.
11. Le cassican. *Coracias varia.* XIII, 377.

QUARANTE-DEUXIÈME GENRE.

PARADIS. (*Paradisea.*)

Le tour de la base du bec et le front garnis de plumes courtes, serrées, et très-soyeuses.

ESPÈCES.

1. L'oiseau de paradis proprement dit. *Paradisea apoda.* V, 185.
2. Le manucode. *Paradisea regia.* V, 200.
3. Le magnifique de la nouvelle Guinée, ou le manucode à bouquets. *Paradisea magnifica.* V, 203.
4. Le manucode noir de la nouvelle Guinée, ou le superbe. *Paradisea superba.* V, 207.
5. Le manucode à six filets, ou le sifilet. *Paradisea sexsetacea.* V, 209.
6. Le calybé de la nouvelle Guinée. *Paradisea chalybea.* V, 212.

QUARANTE-TROISIÈME GENRE.

SITTELLE. (*Sitta.*)

Le bec alongé; la langue dentelée, courte, et cornée à l'extrémité; la queue composée de pennes très-roides.

ESPÈCES.

1. La sittelle ou torche-pot, et ses variétés. *Sitta Europæa.* X, 265.
2. La petite sittelle. *Sitta minor.* X, 265.
3. La sittelle du Canada. *Sitta Canadensis.* X, 265.
4. La sittelle à huppe noire. *Sitta Jamaïcensis.* X, 265.

   Variété. La petite sittelle à huppe noire. X, 265.
5. La sittelle à tête noire. *Sitta Carolinensis.* X, 265.
6. La grande sittelle à bec crochu. *Sitta major.* X, 284.
7. La sittelle grivelée. *Sitta nævia.* X, 285.

QUARANTE-QUATRIÈME GENRE.

PIQUE-BŒUF. (*Buphaga.*)

Le bec presque quadrangulaire ; les mandibules un peu bombées.

ESPÈCE.

1. Le pique-bœuf d'Afrique. *Buphaga Africana.* V, 215.

DOUZIÈME ORDRE.

Bec droit et menu.

QUARANTE-CINQUIÈME GENRE.

MÉSANGE. (*Parus.*)

Tome X, page 163.

Le bec étroit, pointu, dur, fort et recouvert de petites plumes à sa base ; la langue terminée par une sorte de ligne droite et par des filamens ; le doigt de derrière grand et fort.

ESPÈCES.

1. La charbonnière, ou grosse mésange. *Parus major.* X, 184.

2. La petite charbonnière. *Parus ater.* X, 193, 197.
3. La nonnette cendrée. *Parus palustris.* X, 163.
4. La mésange à tête noire du Canada. *Parus atricapillus.* X, 163.
5. La mésange cendrée de Brisson. *Parus cinereus.* X, 163.
6. La mésange bleue. *Parus cœruleus.* X, 208.
7. La mésange moustache. *Parus biarmicus.* X, 214.
8. Le remiz. *Parus pendulinus.* X, 219.
9. La penduline. *Parus Narbonensis.* X, 231.
10. La mésange à longue queue. *Parus caudatus.* X, 235.
11. Le petit deuil. *Parus Capensis.* X, 246.
12. La mésange à ceinture blanche. *Parus knjaescik.* X, 248.
13. La mésange huppée. *Parus cristatus.* X, 250.
14. La mésange huppée de la Caroline. *Parus bicolor.* X, 254.
15. La mésange à collier. *Parus Americanus.* X, 256.
16. La mésange à croupion jaune. *Parus Virginianus.* X, 257.
17. La mésange grise à gorge jaune. *Parus flavicollis.* X, 258.

18. La grosse mésange bleue. *Parus cyanus.* X, 259.

19. La mésange amoureuse. *Parus amatorius.* X, 260.

20. La mésange noire. *Parus cela.* X, 163.

QUARANTE-SIXIÈME GENRE.

ALOUETTE. (*Alauda.*)

La langue fourchue; l'ongle du doigt de derrière presque droit, et très-long.

ESPÈCES.

1. L'alouette. *Alauda arvensis.* IX, 5, 28.
2 L'alouette noire à dos fauve. *Alauda fulva.* IX, 32.
3. Le cujelier. *Alauda arborea.* IX, 34.
4. La farlouse, ou l'alouette des prés. *Alauda prâtensis.* IX, 41, 48.
5. La farlousane. *Alauda Ludoviciana.* IX, 49.
6. L'alouette pipi. *Alauda trivialis.* IX, 51.
7. La locustelle. *Alauda locustella.* IX, 55.
8. La spipolette. *Alauda pickerlin.* IX, 56.
9. La girole. *Alauda Italica.* IX, 61.
10. La calandre, ou grosse alouette. *Alauda calandra.* IX, 64.
11. La cravate jaune, ou calandre du cap de Bonne-Espérance. *Alauda Capensis.* IX, 70.

12. Le hausse-col noir, ou l'alouette de Virginie. *Alauda alpestris*. IX, 72.
13. L'alouette aux joues brunes de Pensilvanie. *Alauda rubra*. IX, 74.
14. La rousseline, ou l'alouette de marais. *Alauda Mosellana*. IX, 77.
15. La ceinture de prêtre, ou l'alouette de Sibérie. IX, 79.
16. La variole. *Alauda rufa*. IX, 82.
17. La cendrille. *Alauda cinerea*. IX, 83.
18. Le sirli du cap de Bonne-Espérance. *Alauda Africana*. IX, 84.
19. Le cochevis, ou grosse alouette huppée. *Alauda cristata*. IX, 86.
20. Le lulu, ou petite alouette huppée. *Alauda lulu*. IX, 95.
21. La coquillade. *Alauda nudata*. IX, 98.
22. La grisette, ou le cochevis du Sénégal. *Alauda Senegalensis*. IX, 101.

QUARANTE-SEPTIÈME GENRE.

BEC-FIN. (*Sylvia*.)

Le bec en forme d'alêne ; les tarses et la queue courts.

ESPÈCES.

1. Le rossignol. *Sylvia luscinia*. IX, 103, 143.

18. La fauvette à poitrine jaune de la Louisiane. *Sylvia trichas*. IX, 203.
19. La fauvette verdâtre. IX, 203.
20. La fauvette de Cayenne à queue rousse. *Sylvia ruficauda*. IX, 205.
21. La fauvette de Cayenne à gorge brune et ventre jaune. *Sylvia fuscicollis*. IX, 205.
22. La fauvette bleuâtre de Saint-Domingue. *Sylvia cœrulescens*. IX, 206.
23. Le cou jaune. *Sylvia pensilis*. IX, 208.
24. Le rossignol de muraille. *Sylvia phœnicurus*. IX, 215.
25. Le rouge-queue. *Sylvia erythacus*. IX, 224.
26. Le rouge-queue de la Guiane. *Sylvia Guianensis*. IX, 232.
27. Le bec-figue. *Sylvia ficedula*. IX, 233.
28. Le fist de Provence. *Sylvia Massiliensis*. IX, 241.
29. La pivote-ortolane. *Sylvia maculata*. IX, 242.
30. Le rouge-gorge. *Sylvia rubecula*. IX, 243.
31. La gorge-bleue. *Sylvia Suecica*. IX, 253.
32. Le traquet. *Sylvia rubicola*. IX, 263.
33. Le tarier. *Sylvia rubetra*. IX, 270.
34. Le traquet ou tarier du Sénégal. *Sylvia fervida*. IX, 273.
35. Le traquet de l'île de Luçon. *Sylvia caprata*. IX, 274.

50. Le figuier bleu. *Sylvia livida.* X, 33.
51. Le figuier du Sénégal. *Sylvia rufigastra.* X, 34.
52. Le figuier tacheté. *Sylvia æstiva.* X, 38.
53. Le figuier à tête rouge. *Sylvia petechia.* X, 40.
54. Le figuier à gorge blanche. *Sylvia albicollis.* X, 41.
55. Le figuier à gorge jaune. *Sylvia Ludoviciana.* X, 42.
56. Le figuier verd et blanc. *Sylvia chloroleuca.* X, 44.
57. Le figuier à gorge orangée. *Sylvia auricollis.* X, 45.
58. Le figuier à tête cendrée. *Sylvia maculosa.* X, 47.
59. Le figuier brun. *Sylvia fuscescens.* X, 49.
60. Le figuier aux joues noires. *Sylvia pseudo-trichas.* X, 50.
61. Le figuier tacheté de jaune. *Sylvia tigrina.* X, 51.
62. Le figuier brun et jaune. *Sylvia fusco-lutea.* X, 53.
63. Le figuier des sapins. *Sylvia spinus.* X, 54.
64. Le figuier à cravate noire. *Sylvia virens.* X, 57.
65. Le figuier à tête jaune. *Sylvia icterocephala.* X, 59.

83. Le figuier brun-olive. *Sylvia fusca.* X, 92.
84. Le figuier grasset. *Sylvia pinguis.* X, 94.
85. Le figuier cendré à gorge cendrée. *Sylvia cana.* X, 95.
86. Le grand figuier de la Jamaïque. *Sylvia calidris.* X, 96.

Les demi-fins. X, 98.

87. Le demi-fin mangeur de vers. *Sylvia vermivora.* X, 102.
88. Le demi-fin noir et bleu. *Sylvia cyanomelas.* X, 104.
89. Le demi-fin noir et roux. *Sylvia Bonariensis.* X, 106.
90. Le bimbelé, ou la fausse linotte. *Sylvia palmarum.* X, 108.
91. Le bananiste. *Sylvia bananivora.* X, 111.
92. Le demi-fin à huppe et gorge blanches. *Sylvia albifrons.* X, 115.
93. L'habit uni. *Sylvia campestris.* X, 117.

Les pitpits. X, 118.

94. Le pitpit verd. *Sylvia cyanocephala.* X, 120.
95. Le pitpit bleu. *Sylvia Cayana.* X, 121, 122.
96. Le pitpit varié. *Sylvia velia.* X, 124.
97. Le pitpit à coiffe bleue. *Sylvia lineata.* X, 125.
98. Le guira-beraba. *Sylvia guira.* X, 126.

99. Le pouillot, ou le chantre. *Sylvia trochilus.* X, 128.

100. Le grand pouillot. *Sylvia trochilus major.* X, 134.

101. Le troglodyte. *Sylvia troglodytes.* X, 136.

102. Le roitelet. *Sylvia regulus.* X, 146.

103. Le roitelet rubis. *Sylvia calendula.* X, 157.

104. Le roitelet à tête rouge. *Sylvia rubina.* X, 157.

105. La mésange grise couronnée d'écarlate. *Sylvia pipreola.* X, 157.

106. Le roitelet mésange. *Sylvia elata.* X, 161.

QUARANTE-HUITIÈME GENRE.

MOTACILLE. (*Motacilla.*)

Tome IX, page 299; X, 5.

Le bec en forme d'alêne; les tarses et la queue longs; les dernières pennes de l'aile très-prolongées.

ESPÈCES.

1. La lavandière. *Motacilla alba.* IX, 301.

2. La bergeronnette grise. *Motacilla cinerea.* X, 5.

3. La bergeronnette du printemps. *Motacilla vernalis.* X, 10.

4. La bergeronnette jaune. *Motacilla boarula.* X, 13.

5. La bergeronnette du cap de Bonne-Espérance. *Motacilla Capensis.* X, 19.

6. La petite bergeronnette du cap de Bonne-Espérance. *Motacilla Afra.* X, 20.

7. La bergeronnette de l'île de Timor. *Motacilla insularis.* X, 21.

8. La bergeronnette de Madras. *Motacilla Maderapatensis.* X, 22.

TREIZIÈME ORDRE.

Bec très-court.

QUARANTE-NEUVIÈME GENRE.

HIRONDELLE. (*Hirundo.*)

Tome XIII, page 5.

Le bec déprimé et très-large à la base; la langue courte, large et fendue; les ailes très-longues.

ESPÈCES.

1. L'hirondelle de cheminée, ou domestique. *Hirundo rustica.* XIII, 58.

13. La petite hirondelle noire à ventre cendré. *Hirundo cinerea.* XIII, 162.

14. L'hirondelle bleue de la Louisiane. *Hirundo purpurea.* XIII, 163.

Variété A. L'hirondelle de Cayenne, XIII, 164.

B. L'hirondelle de Cayenne chalybée. XIII, 164.

C. L'oiseau de la Caroline, ou martinet couleur de pourpre. XIII, 164.

15. Le tapère. *Hirundo tapera.* XIII, 168.

16. L'hirondelle brune et blanche, à ceinture brune. *Hirundo torquata.* XIII, 170.

17. L'hirondelle à ventre blanc de Cayenne. *Hirundo leucoptera.* XIII, 171.

18. La salangane. *Hirundo esculenta.* XIII, 173.

19. La grande hirondelle brune à ventre tacheté, ou l'hirondelle des blés. *Hirundo Borbonica.* XIII, 188, 190.

20. La petite hirondelle noire à croupion gris. *Hirundo Francia.* XIII, 191.

21. L'hirondelle à croupion roux et à queue quarrée. *Hirundo Americana.* XIII, 193.

22. L'hirondelle brune acutipenne de la Louisiane. *Hirundo caudacuta.* XIII, 194.

23. L'hirondelle noire acutipenne de la Martinique. *Hirundo acuta.* XIII, 198.

CINQUANTIÈME GENRE.

ENGOULEVENT. (*Caprimulgus.*)

Tome XII, page 308.

Le bec très-déprimé à sa base, qui est garnie de plumes petites et roides; les yeux très-grands; l'ongle du doigt du milieu, dentelé d'un côté.

ESPÈCES.

1. L'engoulevent, ou tette-chèvre. *Caprimulgus Europæus.* XII, 294.
2. L'engoulevent de la Caroline. *Caprimulgus Carolinensis.* XII, 319.
3. Le whip-pour-will. *Caprimulgus Virginianus.* XII, 321.
4. Le guira-querea. *Caprimulgus Jamaïcensis.* XII, 324.
5. L'ibijau. *Caprimulgus Brasilianus.* XII, 327.
   Variété A. Le petit engoulevent tacheté de Cayenne, XII, 328.
   B. Le grand ibijau. XII, 328.
6. L'engoulevent à lunettes, ou le haleur. *Caprimulgus Americanus.* XII, 332.
7. L'engoulevent varié de Cayenne. *Caprimulgus Cayanus.* XII, 334.

8. L'engoulevent acutipenne de la Guiane. *Caprimulgus acutus.* XII, 336.
9. L'engoulevent gris. *Caprimulgus griseus.* XII, 338.
10. Le montvoyau de la Guiane. *Caprimulgus Guianensis.* XII, 339.
11. L'engoulevent roux de Cayenne. *Caprimulgus rufus.* XII, 341.

QUATORZIÈME ORDRE.

Bec arqué.

CINQUANTE-UNIÈME GENRE.

HUPPE. (*Upupa.*)

Le bec long, grêle, un peu comprimé, et obtus; la langue obtuse et très-courte.

ESPÈCES.

Les huppes et les promerops. XII, 194.

1. La huppe. *Upupa epops.* XII, 200, 227.
2. La huppe noire et blanche du cap de Bonne-Espérance. *Upupa Capensis.* XII, 229.
3. Le promerops. *Upupa paradisea.* XII, 232.

4. Le promerops à ailes bleues. *Upupa Mexicana.* XII, 234.
5. Le promerops à ventre tacheté. *Upupa promerops.* XII, 236.
6. Le promerops brun à ventre rayé. *Upupa Papuensis.* XII, 238.
7. Le grand promerops à paremens frisés. *Upupa superba.* XII, 240.
8. Le promerops orangé. *Upupa aurantia.* XII, 243.

CINQUANTE-DEUXIÈME GENRE.

GRIMPEREAU. (*Certhia.*)

Tome X, pages 287, 304.

Le bec long et menu; la langue longue et aiguë.

ESPÈCES.

1. Le grimpereau. *Certhia familiaris.* X, 292, 298.
2. Le grimpereau de muraille. *Certhia muralis.* X, 299.
3. Le soui-manga. *Certhia Madagascariensis.* X, 308.
4. Le soui-manga marron pourpré, à poitrine rouge. *Certhia sperata.* X, 311.

Variété A. Le petit grimpereau d'Edwards. *Certhia pusilla.* X, 311.

B. Le grimpereau ou soui-manga à gorge violette et à poitrine rouge. X, 311.

5. Le soui-manga violet à poitrine rouge. *Certhia Senegalensis.* X, 314.

6. Le soui-manga pourpre. *Certhia purpurata.* X, 316.

7. Le soui-manga à collier. *Certhia chalybea.* X, 317.

8. Le soui-manga olive à gorge pourpre. *Certhia Zeylonica.* X, 322.

9. L'angala-dian. *Certhia lotenia.* X, 326.

10. Le soui-manga de toutes couleurs. *Certhia omnicolor.* X, 329.

11. Le soui-manga verd à gorge rouge. *Certhia Afra.* X, 330.

12. Le soui-manga rouge, noir et blanc. *Certhia cruentata.* X, 331.

13. Le soui-manga de l'île de Bourbon. *Certhia Borbonica.* X, 332.

Les soui-mangas à longue queue. X, 334.

14. Le soui-manga à longue queue et à capuchon violet. *Certhia violacea.* X, 335.

15. Le soui-manga verd-doré changeant, violet, à longue queue. *Certhia pulchella.* X, 337.
16. Le grand soui-manga verd à longue queue. *Certhia famosa.* X, 339.
17. L'oiseau rouge à bec de grimpereau. *Certhia coccinea.* X, 341.
18. L'oiseau brun à bec de grimpereau. *Certhia gutturalis.* X, 344.

Les guit-guits d'Amérique. X, 347.

19. Le guit-guit noir et bleu. *Certhia cyanea.* X, 348.
20. Le guit-guit verd et bleu à tête noire. *Certhia spiza.* X, 352.
    Variété A. Le guit-guit verd à tête noire. X, 356.
    B. Le guit-guit verd et bleu à gorge blanche. X, 356.
    C. Le guit-guit tout verd. X, 356.
21. Le guit-guit verd tacheté. *Certhia Cayana.* X, 356.
22. Le guit-guit varié. *Certhia variegata.* X, 358.
23. Le guit-guit noir et violet. *Certhia Brasiliana.* X, 359.
24. Le sucrier. *Certhia flaveola.* X, 360.
25. L'oiseau pourpré à bec de grimpereau. *Certhia purpurata.* X, 346.

CINQUANTE-TROISIÈME GENRE.

COLIBRI. (*Trochilus.*)

Tome XI, page 64.

Le bec très-grêle ; la langue tubulée et extensible.

ESPÈCES.

1. Le colibri topaze. *Trochilus pella.* XI, 70.
2. Le grenat. *Trochilus granatinus.* XI, 73.
3. Le brin blanc. *Trochilus superciliosus.* XI, 74.
4. Le zitzil, ou colibri piqueté. *Trochilus punctulatus.* XI, 76.
5. Le brin bleu. *Trochilus cyanurus.* XI, 78.
6. Le colibri verd et noir. *Trochilus holosericeus.* XI, 81.
7. Le colibri huppé. *Trochilus paradiseus.* XI, 83.
8. Le colibri à queue violette. *Trochilus nitidus.* XI, 84.
9. Le colibri à cravate verte. *Trochilus gularis.* XI, 86.
10. Le colibri à gorge carmin. *Trochilus jugularis.* XI, 88.
11. Le colibri violet. *Trochilus violaceus.* XI, 89.
12. Le hausse-col verd. *Trochilus pectoralis.* XI, 90.

13. Le collier rouge. *Trochilus leucurus*. XI, 92.
14. Le plastron noir. *Trochilus mango*. XI, 93.
15. Le plastron blanc. *Trochilus margaritaceus*. XI, 95.
16. Le colibri bleu. *Trochilus cyaneus*. XI, 96.
17. Le verd-perlé. *Trochilus Dominicus*. XI, 97.
18. Le colibri à ventre rougeâtre. *Trochilus Brasiliensis*. XI, 98.
19. Le petit colibri. *Trochilus thaumantias*. XI, 100.

QUINZIÈME ORDRE.

Bec renflé.

CINQUANTE-QUATRIÈME GENRE.

MOUCHE. (*Orthorhynchus.*)

Tome XI, page 5.

Le bec droit et renflé vers le bout.

ESPÈCES.

1. Le plus petit oiseau mouche. *Orthorhynchus minimus*. XI, 16.

2. Le rubis. *Orthorhynchus colubris.* XI, 19.
3. L'améthyste. *Orthorhynchus amethystinus.* XI, 22.
4. L'orvert. *Orthorhynchus viridissimus.* XI, 24.
5. Le huppe-col. *Orthorhynchus ornatus.* XI, 26.
6. Le rubis-topaze. *Orthorhynchus moschitus.* XI, 28.
7. L'oiseau-mouche huppé. *Orthorhynchus cristatus.* XI, 32.
8. L'oiseau-mouche à raquettes. *Orthorhynchus platurus.* XI, 34.
9. L'oiseau-mouche pourpré. *Orthorhynchus ruber.* XI, 36.
10. La cravate dorée. *Orthorhynchus leucogaster.* XI, 37.
11. Le saphir. *Orthorhynchus sapphirinus.* XI, 39.
12. Le saphir émeraude. *Orthorhynchus bicolor.* XI, 40.
13. L'émeraude améthyste. *Orthorhynchus ourissia.* XI, 42.
14. L'escarboucle. *Orthorhynchus carbunculus.* XI, 44.
15. Le verd-doré. *Orthorhynchus mellisuga.* XI, 46.
16. L'oiseau-mouche à gorge tachetée. *Orthorhynchus fimbriatus.* XI, 48.

17. Le rubis-émeraude. *Orthorhynchus rubineus.* XI, 49.

18. L'oiseau-mouche à oreilles. *Orthorhynchus auritus.* XI, 50.

19. L'oiseau-mouche à collier, ou la jacobine. *Orthorhynchus mellivorus.* XI, 53.

20. L'oiseau-mouche à larges tuyaux. *Orthorhynchus latipennis.* XI, 55.

21. L'oiseau-mouche à longue queue, couleur d'acier bruni. *Orthorhynchus macrourus.* XI, 57.

22. L'oiseau-mouche violet à queue fourchue. *Orthorhynchus furcatus.* XI, 59.

23. L'oiseau-mouche à longue queue, or, verd et bleu. *Orthorhynchus forficatus.* XI, 61.

24. L'oiseau-mouche à longue queue noire. *Orthorhynchus polytmus.* XI, 62.

TROISIÈME SOUS-DIVISION.

Doigts extérieurs unis dans presque toute leur longueur.

SEIZIÈME ORDRE.

Bec dentelé.

CINQUANTE-CINQUIÈME GENRE.

CALAO. (*Buceros.*)

Tome XIV, page 5.

Le bec très-grand, de substance mince et légère, surmonté d'une grande protubérance, et, pour ainsi dire, d'une fausse mandibule.

ESPÈCES.

1. Le tock. *Buceros nasutus.* XIV, 13.
2. Le calao de Manille. *Buceros Manillensis.* XIV, 17.

3. Le calao de l'île Panay. *Buceros Panayensis.* XIV, 19.

4. Le calao des Moluques. *Buceros hydrocorax.* XIV, 22.

5. Le calao de Malabar. *Buceros Malabaricus.* XIV, 25.

6. Le brac, ou calao d'Afrique. *Buceros Africanus.* XIV, 32.

7. Le calao d'Abyssinie. *Buceros Abyssinicus.* XIV, 34.

8. Le calao des Philippines. *Buceros bicornis.* XIV, 36.

9. Le calao à casque rond. *Buceros galeatus.* XIV, 40.

10. Le calao rhinocéros. *Buceros rhinoceros.* XIV, 42.

CINQUANTE-SIXIÈME GENRE.

MOMOT. (*Momot.*)

Point de proéminence cornée sur le bec.

ESPÈCE.

1. Le momot, ou le houtou. *Momot Guianensis.* XII, 188.

DIX-SEPTIÈME ORDRE.

Bec droit et comprimé.

CINQUANTE-SEPTIÈME GENRE.

ALCYON. (*Alcedo.*)

Le bec très-long; la langue courte; le tarse très-court.

ESPÈCES.

1. Le martin-pêcheur, ou l'alcyon. *Alcedo Ispida.* XIV, 46.
2. Le plus grand martin-pêcheur. *Alcedo gigantea.* XIV, 64.
3. Le martin-pêcheur bleu et roux. *Alcedo Smyrnensis.* XIV, 66.
4. Le martin-pêcheur crabier. *Alcedo cancrophaga.* XIV, 68.
5. Le martin-pêcheur à gros bec. *Alcedo Capensis.* XIV, 70.
6. Le martin-pêcheur pie. *Alcedo rudis.* XIV, 71.
7. Le martin-pêcheur huppé. *Alcedo maxima.* XIV, 75.

8. Le martin-pêcheur à coiffe noire. *Alcedo atricapilla*. XIV, 77.

9. Le martin-pêcheur à tête verte. *Alcedo chlorocephala*. XIV, 78.

10. Le martin-pêcheur à tête et cou couleur de paille. *Alcedo leucocephala*. XIV, 79.

11. Le martin-pêcheur à collier blanc. *Alcedo collaris*. XIV, 81.

12. Le baboucard. *Alcedo baboucardus*. XIV, 82.

13. Le martin-pêcheur bleu et noir du Sénégal. XIV, 84.

Ces numéros 12 et 13 sont regardés par Latham comme des variétés du suivant.

14. Le martin-pêcheur à tête grise. *Alcedo Senegalensis*. XIV, 85.

15. Le martin-pêcheur à front jaune. *Alcedo erythaca*. XIV, 86.

16. Le martin-pêcheur à longs brins. *Alcedo dea*. XIV, 87.

17. Le martin-pêcheur à tête bleue. *Alcedo cæruleocephala*. XIV, 89.

18. Le martin-pêcheur roux. *Alcedo Madagascariensis*. XIV, 91.

19. Le martin-pêcheur pourpré. *Alcedo purpurea*. XIV, 92.

20. Le martin-pêcheur à bec blanc. *Alcedo leucorhyncha*. XIV, 93.

21. Le martin-pêcheur de Bengale. *Alcedo Bengalensis.* XIV, 95.

22. Le vintsi. *Alcedo cristata.* XIV, 99.

23. Le taparara. *Alcedo Cayanensis.* XIV, 101.

24. L'alatli. *Alcedo torquata.* XIV, 103.

25. Le jaguacati. *Alcedo alcyon.* XIV, 106.

26. Le matuitui. *Alcedo maculata.* XIV, 109.

27. Le martin-pêcheur verd et roux. *Alcedo bicolor.* XIV, 111.

28. Le martin-pêcheur verd et blanc. *Alcedo Americana.* XIV, 113.

29. Le gip-gip. *Alcedo Brasiliensis.* XIV, 114.

30. Le martin-pêcheur verd et orangé. *Alcedo superciliosa.* XIV, 115.

CINQUANTE-HUITIÈME GENRE.

CÉYX. (*Ceyx.*)

Le bec très-long; la langue courte; le tarse très-court; chaque pied ne présentant que trois doigts.

ESPÈCE.

1. Le martin-pêcheur à trois doigts. *Ceyx tridactylus.* XIV, 97.

DIX-HUITIÈME ORDRE.

Bec droit et comprimé.

CINQUANTE-NEUVÈIME GENRE.

TODIER. (*Todus.*)

Tome XIV, page 123.

Le bec long, et entouré à sa base de plumes un peu roides.

ESPÈCES.

1. Le todier de l'Amérique septentrionale. *Todus viridis.* XIV, 125.
2. Le tic-tic, ou todier de l'Amérique méridionale. *Todus cinereus.* XIV, 128.
3. Le todier bleu, à ventre orangé. *Todus cæruleus.* XIV, 130.

DIX-NEUVIÈME ORDRE.

Bec droit et menu.

SOIXANTIÈME GENRE.

MANAKIN. (*Pipra.*)

Tome VIII, page 48.

Le bec court et dur; la queue courte.

ESPÈCES.

1. Le tijé, ou grand manakin. *Pipra pareola.* VIII, 53.
2. Le casse-noisette. *Pipra manacus.* VIII, 56.
3. Le manakin rouge. *Pipra aureola.* VIII, 58.
4. Le manakin orangé. *Pipra aurantiaca.* VIII, 60. Ce manakin n'est sans doute qu'une variété du rouge.
5. Le manakin à tête rouge. *Pipra erythrocephala.* VIII, 62.

Variété A. Le manakin à tête d'or. VIII, 62.
B. Le manakin à tête rouge. VIII, 62.
C. Le manakin à tête blanche. VIII, 62.
D. Le manakin à gorge blanche. VIII, 65.

VINGTIÈME ORDRE.

Bec arqué.

SOIXANTE-UNIÈME GENRE.

GUÊPIER. (*Merops.*)

Tome XII, page 194.

Le bec pointu; la langue déliée.

ESPÈCES.

1. Le fournier. *Merops rufus*. XII, 245.
2. Le polochion. *Merops Moluccensis*. XII, 247.
3. Le mérops rouge et bleu. *Merops Brasiliensis*. XII, 250.
4. Le guêpier. *Merops apiaster*. XII, 252.
5. Le guêpier à tête jaune et blanche. *Merops flavescens*. XII, 263.
6. Le guêpier à tête grise. *Merops cinereus*. XII, 265.
7. Le guêpier gris d'Éthiopie. *Merops Cafer*. XII, 266.

8. Le guêpier marron et bleu. *Merops castaneus.* XII, 267, 269.

9. Le patirich. *Merops superciliosus.* XII, 270.

10. Le guêpier verd à gorge bleue. *Merops viridis.* XII, 273.

11. Le grand guêpier verd et bleu à gorge jaune. *Merops chrysocephalus.* XII, 279.

12. Le petit guêpier verd et bleu à queue étagée. *Merops Angolensis.* XII, 281.

13. Le guêpier verd à queue d'azur. *Merops Philippinus.* XII, 283.

14. Le guêpier rouge à tête bleue. *Merops cœruleocephalus.* XII, 285.

15. Le guêpier rouge et verd du Sénégal. *Merops erythropterus.* XII, 287.

16. Le guêpier à tête rouge. *Merops erythrocephalus.* XII, 289.

17. Le guêpier verd à ailes et queue rousses. *Merops Cayanensis.* XII, 291.

18. L'ictérocéphale, ou le guêpier à tête jaune. *Merops icterocephalus.* XII, 293.

QUATRIÈME SOUS-DIVISION.

Doigts de devant réunis à leur base par une membrane.

GALLINACÉES.

VINGT-UNIÈME ORDRE.

Bec renflé.

SOIXANTE-DEUXIÈME GENRE.

PIGEON. (*Columba.*)

Le bec grêle et renflé vers la pointe ; les ouvertures des narines recouvertes à demi par une membrane molle et comme gonflée; la langue non divisée ; le tarse court.

ESPÈCES.

1. Le pigeon domestique, et ses variétés. *Columba domestica.* IV, 243.
2. Le pigeon biset. *Columba livia.* IV, 243.
3. Le pigeon sauvage. *Columba œnas.* IV, 243.
4. Le ramier. *Columba palumbus.* IV, 292.
5. Le ramier des Moluques. *Columba ænea.* IV, 300.

6. Le founingo. *Columba Madagascariensis.* IV, 302.
7. Le ramiret. *Columba speciosa.* IV, 303.
8. Le pigeon des îles Nicobar. *Columba Nicobarica.* IV, 285.
9. Le pigeon couronné de Banda. *Columba coronata.* IV, 285.
10. La tourterelle. *Columba turtur.* IV, 308.
11. La tourterelle du Canada. *Columba Canadensis.* IV, 315.
12. La tourterelle du Sénégal. *Columba vinacea.* IV, 315.
13. Le tourocco. *Columba macroura.* IV, 317.
14. La tourtelette. *Columba Capensis.* IV, 317.
15. Le turverd. *Columba viridis.* IV, 319.
16. La tourte. *Columba Carolinensis.* IV, 321.
17. Le cocotzin. *Columba passerina.* IV, 323.

SOIXANTE-TROISIÈME GENRE.

TÉTRAS. (*Tetrao.*)

Le bec court; les ouvertures des narines cachées sous des plumes; une place auprès des yeux dénuée de plumes; le tarse garni de plumes.

ESPÈCES.

1. Le tétras, ou grand coq de bruyère. *Tetrao urogallus.* III, 219.

SOIXANTE-QUATRIÈME GENRE.

PERDRIX. (*Perdix.*)

Le bec court; les ouvertures des narines couvertes d'une callosité; une place auprès des yeux dénuée de plumes; le tarse dénué de plumes.

ESPÈCES.

Les perdrix. IV, 128.

1. La perdrix grise. *Perdix cinerea.* IV, 134, 152.
2. La petite perdrix grise. *Perdix Damascena.* IV, 154.
3. La perdrix de montagne. *Perdix montana.* IV, 157.
4. La bartavelle, ou perdrix grecque. *Perdix rufa.* IV, 158.
5. La perdrix rouge. *Perdix rubra.* IV, 171, 178. Celle-ci a été regardée jusqu'à présent comme une variété de la bartavelle; c'est plutôt une espèce distincte.
6. Le francolin. *Perdix francolinus.* IV, 179.
7. Le bis-ergot. *Perdix bicalcarata.* IV, 185.
8. La gorge nue, ou perdrix rouge d'Afrique. *Perdix nudicollis.* IV, 186.
9. La perdrix rouge de Barbarie. *Perdix algira.* IV, 188.
10. La perdrix de roche, ou de la Gambra. *Perdix petrosa.* IV, 189.

11. La perdrix perlée de la Chine. *Perdix perlata.* IV, 189.

12. La perdrix de la nouvelle Angleterre. *Perdix Marylanda.* IV, 190.

Les cailles.

13. La caille et ses variétés. *Perdix coturnix.* IV, 192.

14. Le chrokiel, ou grande caille de Pologne. *Perdix Polonica.* IV, 223.

15. La caille des îles Malouines. *Perdix Falklandica.* IV, 225.

16. La fraise, ou caille de la Chine. *Perdix Chinensis.* IV, 226.

17. Le réveil-matin, ou caille de Java. *Perdix suscitata.* IV, 229.

Les colins. IV, 232.

18. Le zonécolin. *Perdix cristata.* IV, 236.

19. Le grand colin. *Perdix novæ Hispaniæ.* IV, 236.

20. Le cacolin. IV, 237.

21. Le coyolcos. *Perdix coyolcos.* IV, 237.

22. Le colenicui. *Perdix Mexicana.* IV, 238.

23. L'ococolin, ou perdrix de montagne du Mexique. *Perdix nævia.* IV, 241.

24. Le tocro, ou perdrix de la Guiane. *Perdix Guianensis.* VIII, 187.

SOIXANTE-CINQUIÈME GENRE.

TINAMOU. (*Tinamus.*)

Tome VIII, page 170.

Le bec long; les ouvertures des narines éloignées de la base du bec; une place auprès des yeux garnie de plumes clair-semées.

ESPÈCES.

1. Le magoua. *Tinamus Brasiliensis.* VIII, 178.
2. Le tinamou cendré. *Tinamus cinereus.* VIII, 182.
3. Le tinamou varié. *Tinamus variegatus.* VIII, 183.
4. Le souï. *Tinamus soui.* VIII, 185.

SOIXANTE-SIXIÈME GENRE.

TRIDACTYLE. (*Tridactylus.*)

Le bec court; les ouvertures des narines couvertes d'une callosité; une place auprès des yeux dénuée de plumes; chaque pied ne présentant que trois doigts.

ESPÈCE.

1. Le turnix, ou la caille de Madagascar. *Perdix nigricollis.* IV, 228.

SOIXANTE-SEPTIÈME GENRE.

PAON. (*Pavo.*)

Le sommet de la tête orné de plumes très-relevées, élargies à leur extrémité, et en forme d'aigrette.

ESPÈCES.

1. Le paon proprement dit. *Pavo cristatus.* IV, 1, 40, 44.
2. Le spicifère. *Pavo muticus.* IV, 92.
3. L'éperonnier. *Pavo bicalcaratus.* IV, 94.
4. Le chinquis. *Pavo Tibetanus.* IV, 90.

SOIXANTE-HUITIÈME GENRE.

FAISAN. (*Phasianus.*)

Une place dénuée de plumes sur chaque joue ; les pennes intermédiaires de la queue recouvrant les latérales.

ESPÈCES.

1. Le coq et la poule, et leurs variétés. *Phasianus gallus.* III, 66.
2. Le faisan et ses variétés. *Phasianus Colchicus.* IV, 45, 71, 72, 73.
3. Le faisan doré, ou le tricolor huppé de la Chine. *Phasianus pictus.* IV, 77.

4. Le faisan noir et blanc, ou argenté, de la Chine. *Phasianus nyctemerus.* IV, 82.
5. L'argus, ou luen, ou faisan de Junon. *Phasianus argus.* IV, 85.
6. Le katraca. *Phasianus motmot.* IV, 88.
7. L'hoazin. *Phasianus cristatus.* IV, 115.
8. Le parraka. *Phasianus parraqua.* IV, 126.
9. L'hoitlallotl. *Phasianus Mexicanus.* IV, 126.

SOIXANTE-NEUVIÈME GENRE.

PEINTADE. (*Numida.*)

Une proéminence osseuse et recourbée en arrière sur le sommet de la tête.

ESPÈCE.

1. La peintade et ses variétés. *Numida meleagris.* III, 190.

SOIXANTE-DIXIÈME GENRE.

DINDON. (*Meleagris.*)

La tête couverte de papilles charnues ; le cou garni de barbillons charnus.

ESPÈCES.

1. Le dindon et ses variétés. *Meleagris gallopavo.* III, 152.
2. Le napaul. *Meleagris satyra.* IV, 85.

SOIXANTE-ONZIÈME GENRE.

HOCCO. (*Crax.*)

Tome IV, page 101.

Une cire sur la base du bec; les plumes du dessus de la tête retournées vers le bec, ou relevées en huppe.

ESPÈCES.

1. Le hocco proprement dit, ou le hocco de la Guiane. *Crax alector.* IV, 102.
2. Le pauxi ou le pierre. *Crax pauxi.* IV, 112.
3. Le chacamel. *Crax vociferans.* IV, 125.
4. Le caracara. *Crax caracara.* IV, 123.

Je dois observer, 1°. que le *chacamel* me paroît être plutôt un synonyme du petit aigle d'Amérique (*falco nudicollis*); 2°. et que le *caracara* est un autre oiseau de proie, et non pas un hocco, comme l'ont cependant cru quelques naturalistes modernes.

SOIXANTE-DOUZIÈME GENRE.

PÉNÉLOPE. (*Penelope.*)

Point de cire; les plumes du dessus de la tête retournées vers le bec, ou relevées en huppe.

ESPÈCES.

1. Le marail. *Penelope marail.* IV, 120.
2. L'yacou. *Penelope Cumanensis.* IV, 117.

SECONDE SOUS-CLASSE.

Le bas de la jambe dénué de plumes, ou plusieurs doigts réunis par une large membrane.

PREMIÈRE DIVISION.

Trois doigts devant; un doigt ou point de doigt derrière.

PREMIÈRE SOUS-DIVISION.

Doigts de devant entièrement réunis par une membrane.

OISEAUX D'EAU.

Tome XIV, page 132.

VINGT-DEUXIÈME ORDRE.

Bec crochu.

SOIXANTE-TREIZIÈME GENRE.

FLAMMANT. (*Phœnicopterus.*)

Le bec grand, large, fléchi vers son milieu.

ESPÈCE.

1. Le flammant. *Phœnicopterus ruber*. XVII, 105.

SOIXANTE-QUATORZIÈME GENRE.

ALBATROSSE. (*Diomedea.*)

Le bec grand, fort, tranchant, et terminé par un gros crochet; les ouvertures des narines placées à l'extrémité d'un petit rouleau longitudinal; chaque pied ne présentant que trois doigts.

ESPÈCE.

1. L'albatrosse. *Diomedea exulans.* XVIII, 166.

SOIXANTE-QUINZIÈME GENRE.

PÉTREL. (*Procellaria.*)

Tome XVIII, page 120.

Les deux mandibules égales; les ouvertures des narines placées à l'extrémité d'un cylindre longitudinal; un ongle tenant lieu du pouce de chaque pied.

ESPÈCES.

1. Le pétrel cendré. *Procellaria cinerea.* XVIII, 126.
2. Le pétrel blanc et noir, ou le damier. *Procellaria Capensis.* XVIII, 129.
3. Le pétrel antarctique, ou le damier brun. *Procellaria antarctica.* XVIII, 136.

4. Le pétrel blanc, ou de neige. *Procellaria nivea.* XVIII, 139.
5. Le pétrel bleu. *Procellaria Forsteri.* XVIII, 141.
6. Le très-grand pétrel, ou le quebrantahuessos. *Procellaria gigantea.* XVIII, 145.
7. Le pétrel-puffin. *Procellaria puffinus.* XVIII, 147.
8. Le fulmar. *Procellaria glacialis.* XVIII, 153.
9. Le pétrel-puffin brun. *Procellaria æquinoctialis.* XVIII, 155.
10. L'oiseau de tempête. *Procellaria pelagica.* XVIII, 156.

VINGT-TROISIÈME ORDRE.

Bec dentelé.

SOIXANTE-SEIZIÈME GENRE.

CANARD. (*Anas.*)

Tome XVII, page 111.

Le bec large, arrondi à son extrémité, et garni, tout autour des mandibules, de petites lames verticales.

ESPÈCES.

1. Le cygne. *Anas olor.* XVII, 125.

21. Le chipeau, ou le ridenne. *Anas strepera.* XVII, 317.
22. Le souchet, ou le rouge. *Anas platyrhynchos.* XVII, 321.
23. Le pilet, ou canard à longue queue. *Anas acuta.* XVII, 330.
24. Le canard à longue queue de Terre-Neuve. *Anas glacialis.* XVII, 334.
25. Le tadorne. *Anas tadorna.* XVIII, 5.
26. Le millouin. *Anas ferina.* XVIII, 19.
27. Le millouinan. *Anas marila.* XVIII, 25.
28. Le garrot. *Anas clangula.* XVIII, 27.
29. Le morillon. *Anas fuligula.* XVIII, 33, 37.
30. La macreuse. *Anas nigra.* XVIII, 40.
31. La double-macreuse. *Anas fusca.* XVIII, 52.
32. La macreuse à large bec. *Anas perspicillata.* XVIII, 53.
33. Le beau canard huppé. *Anas sponsa.* XVIII, 55.
34. Le petit canard à grosse tête. *Anas bucephala.* XVIII, 58.
35. Le canard à collier de Terre-Neuve. *Anas histrionica.* XVIII, 60.
36. Le canard brun. *Anas minuta.* XVIII, 63.
37. Le canard à tête grise. *Anas spectabilis.* XVIII, 65.

38. Le canard à face blanche. *Anas viduata.* XVIII, 68.
39. Le marec. *Anas Bahamensis.* XVIII, 69.
40. Le maréca. *Anas Brasiliensis.* XVIII, 69.

Les sarcelles. XVIII, 70.

41. La sarcelle commune. *Anas querquedula.* XVIII, 73.
42. La petite sarcelle. *Anas crecca.* XVIII, 79.
43. La sarcelle d'été. *Anas circia.* XVIII, 82.
44. La sarcelle d'Egypte. *Anas Africana.* XVIII, 88.
45. La sarcelle de Madagascar. *Anas Madagascariensis.* XVIII, 89.
46. La sarcelle de Coromandel. *Anas Coromandeliana.* XVIII, 90.
47. La sarcelle de Java. *Anas falcaria.* XVIII, 91.
48. La sarcelle de la Chine. *Anas galericulata.* XVIII, 92.
49. La sarcelle de Féroé. *Anas Feroensis.* XVIII, 95.
50. La sarcelle soucrourou. *Anas discors.* XVIII, 97.
51. La sarcelle soucrourette. *Anas soucroura.* XVIII, 99.
52. La sarcelle à queue épineuse. *Anas spinosa.* XVIII, 101.

53. La sarcelle rousse à longue queue. *Anas Dominica*. XVIII, 103.
54. La sarcelle blanche et noire, ou la religieuse. *Anas religiosa*. XVIII, 105.
55. La sarcelle du Mexique. *Anas novæ Hispaniæ*. XVIII, 107.
56. La sarcelle de la Caroline. *Anas Carolinensis*. XVIII, 109.
57. La sarcelle brune et blanche. *Anas Hudsoniensis*. XVIII, 110.

SOIXANTE-DIX-SEPTIÈME GENRE.

HARLE. (*Mergus.*)

Le bec étroit et alongé; les deux mandibules garnies de dents pointues, petites, et dirigées en arrière.

ESPÈCES.

1. Le harle. *Mergus merganser*. XVI, 188.
2. Le harle huppé. *Mergus serrator*. XVI, 194.
3. La piette, ou le petit harle huppé. *Mergus albellus*. XVI, 196.
4. Le harle à manteau noir. *Mergus niger*. XVI, 198.
5. Le harle étoilé. *Mergus stellatus*. XVI, 200.
6. Le harle couronné. *Mergus cucullatus*. XVI, 202.

VINGT-QUATRIÈME ORDRE.

Bec droit et comprimé.

SOIXANTE-DIX-HUITIÈME GENRE.

BEC-EN-CISEAUX. (*Rhyncops.*)

La mandibule supérieure plus courte que l'inférieure, dont l'extrémité est rectiligne, et n'a qu'un seul tranchant.

ESPÈCE.

1. Le bec-en-ciseaux. *Rhyncops nigra.*

SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME GENRE.

PLONGEON. (*Urinator.*)

Tome XVI, page 168.

Le bec fort et pointu; quatre doigts à chaque pied.

ESPÈCES.

1. Le grand plongeon. *Urinator immer.* XVI, 171.
2. Le petit plongeon. *Urinator striatus.* XVI, 174.

3. Le plongeon cat-marin. *Urinator Bailloni.* XVI, 176.
4. L'imbrim, ou grand plongeon de la mer du Nord. *Urinator glacialis.* XVI, 179.
5. Le lumme, ou petit plongeon de la mer du Nord. *Urinator arcticus.* XVI, 182.

QUATRE-VINGTIÈME GENRE.

GRÈBE. (*Colymbus.*)

Le bec fort et pointu; quatre doigts à chaque pied; les membranes des pieds échancrées.

ESPÈCES.

1. Le grèbe. *Colymbus cristatus.* XVI, 139.
   Le grèbe cornu est le même animal adulte. XVI, 150.
2. Le petit grèbe. *Colymbus obscurus.* XVI, 146.
3. Le grèbe huppé. XVI, 147.
4. Le petit grèbe huppé. *Colymbus auritus.* XVI, 149.
   Variété. Le petit grèbe cornu. XVI, 152.
5. Le grèbe duc-laart. *Colymbus Thomensis.* XVI, 154.
6. Le grèbe de la Louisiane. *Colymbus Ludovicianus.* XVI, 155.

7. Le grèbe à joues grises, ou le jougris. *Colymbus rubricollis.* XVI, 156.
8. Le grand grèbe. *Colymbus Cayanus.* XVI, 157.
9. Le castagneux. *Colymbus minor.* XVI, 159.
10. Le castagneux des Philippines. *Colymbus Philippinus.* XVI, 162.
11. Le castagneux à bec cerclé. *Colymbus podiceps.* XVI, 164.
12. Le castagneux de Saint-Domingue. *Colymbus Dominicus.* XVI, 165.
13. Le grêbe-foulque. *Colymbus Surinamensis.* XVI, 166.

QUATRE-VINGT-UNIÈME GENRE.

GUILLEMOT. (*Uria.*)

Le bec un peu haut et pointu; chaque pied ne présentant que trois doigts; les ailes très-courtes.

ESPÈCES.

1. Le guillemot. *Uria troïle.* XVIII, 174.
2. Le petit guillemot, improprement nommé la colombe de Groenland. *Uria grille.* XVIII, 177.

QUATRE-VINGT-DEUXIÈME GENRE.

PINGOUIN. (*Pingouin.*)

Tome XVIII, page 194.

Le bec arrondi dans le bout, et sillonné; chaque pied ne présentant que trois doigts; les ailes très-courtes.

ESPÈCES.

1. Le pingouin. *Pingouin torda.* XVIII, 210.
2. Le grand pingouin. *Pingouin impennis.* XVIII, 214.
3. Le petit pingouin, ou le plongeon de mer de Belon. *Pingouin pica.* XVIII, 216.

QUATRE-VINGT-TROISIÈME GENRE.

MANCHOT. (*Aptenodytes.*)

Le bec droit et pointu; un ongle à la place du pouce; point de pennes aux ailes.

ESPÈCES.

1. Le grand manchot. *Aptenodytes Pathagonica.* XVIII, 219.

2. Le manchot moyen. *Aptenodytes demersa.* XVIII, 223.

3. Le manchot sauteur. *Aptenodytes chrysocome.* XVIII, 229.

4. Le manchot à bec tronqué. *Aptenodytes Magellanica.* XVIII, 232.

VINGT-CINQUIÈME ORDRE.

Bec droit et menu.

QUATRE-VINGT-QUATRIÈME GENRE.

STERNE. (*Sterna.*)

Tome XVI, page 246.

Le bec effilé et pointu; les ouvertures des narines longues et étroites; les ailes très-longues; les tarses courts.

ESPÈCES.

1. Le pierre-garin, ou grande hirondelle de mer. *Sterna hirundo.* XVI, 252.

2. La petite hirondelle de mer. *Sterna minuta.* XVI, 259.

3. La guifette. *Sterna Boysii.* XVI, 261.
4. La guifette noire, ou l'épouvantail. *Sterna fissipes.* XVI, 264.
5. Le gachet. *Sterna nigra.* XVI, 266.
6. L'hirondelle de mer des Philippines. *Sterna Panaya.* XVI, 267.
7. L'hirondelle de mer à grande envergure. *Sterna fuliginosa.* XVI, 268.
8. La grande hirondelle de mer de Cayenne. *Sterna Cayana.* XVI, 271.
9. Le noddi. *Sterna stolida.* XVII, 90.

VINGT-SIXIÈME ORDRE.

Bec arqué.

QUATRE-VINGT-CINQUIÈME GENRE.

AVOCETTE. (*Recurvirostra.*)

Le bec très-long, et recourbé vers le haut.

ESPÈCE.

1. L'avocette. *Recurvirostra avocetta.* XVII, 94.

VINGT-SEPTIÈME ORDRE.

Bec renflé.

QUATRE-VINGT-SIXIÈME GENRE.

MAUVE. (*Larus.*)

Tome XVII, page 5.

Le bec fort et renflé par-dessus et par-dessous; les ailes très-courtes.

ESPÈCES.

1. Le goéland à manteau noir. *Larus marinus.* XVII, 20.
2. Le goéland à manteau gris. *Larus glaucus.* XVII, 22.
3. Le goéland brun. *Larus catarractes.* XVII, 25.
4. Le goéland varié, ou le grisard. *Larus nævius.* XVII, 30.
5. Le goéland à manteau gris-brun, ou le bourgmestre. XVII, 36.
6. Le goéland à manteau gris et blanc. XVII, 40.
7. La mouette blanche. *Larus eburneus.* XVII, 42.
8. La mouette tachetée, ou le kutgeghef. *Larus tridactylus.* XVII, 44.
9. La grande mouette cendrée, ou mouette à pieds bleus. *Larus argentatus.* XVII, 48.

10. La petite mouette cendrée. *Larus cinerascens.* XVII, 51.
11. La mouette rieuse. *Larus atricilla.* XVII, 55.
12. La mouette d'hiver. *Larus hybernus.* XVII, 60.
13. Le labbe, ou le stercoraire. *Larus crepidatus.* XVII, 64.
14. Le labbe à longue queue. *Larus parasiticus.* XVII, 71.

DEUXIÈME SOUS-DIVISION.

Quatre doigts réunis par une large membrane.

OISEAUX D'EAU LATIRÈMES.

VINGT-HUITIÈME ORDRE.

Bec crochu.

QUATRE-VINGT-SEPTIÈME GENRE.

FRÉGATE. (*Fregata.*)

Le bec long, et très-crochu vers son extrémité.

ESPÈCE.

1. La frégate. *Fregata aquilus.* XVI, 308.

QUATRE-VINGT-HUITIÈME GENRE.

CORMORAN. (*Carbo.*)

Le bec un peu comprimé ; la queue très-roide.

ESPÈCES.

1. Le cormoran. *Carbo vulgaris.* XVI, 229.
2. Le petit cormoran, ou le nigaud. *Carbo graculus.* XVI, 238.

VINGT-NEUVIÈME ORDRE.

Bec dentelé.

QUATRE-VINGT-NEUVIÈME GENRE.

FOU. (*Sula.*)

Tome XVI, page 285.

Le bec droit.

ESPÈCES.

1. Le fou commun. *Sula vulgaris.* XVI, 294.
2. Le fou blanc. *Sula piscator.* XVI, 296.
3. Le grand fou. *Sula major.* XVI, 298.
4. Le petit fou. *Sula parva.* XVI, 300.

5. Le petit fou brun. *Sula fiber.* XVI, 301.
6. Le fou tacheté. *Sula maculata.* XVI, 302.
7. Le fou de Bassan. *Sula Bassanus.* XVI, 303.

QUATRE-VINGT-DIXIÈME GENRE.

PHAÉTON. (*Phaëton.*)

Tome XVI, page 273.

Le bec grêle, pointu, un peu déprimé; les ailes très-longues.

ESPÈCES.

1. Le grand paille-en-queue. *Phaëton æthereus.* XVI, 279.
2. Le petit paille-en-queue. *Phaëton lepturus.* XVI, 280.
3. Le paille-en-queue à brins rouges. *Phaëton phœnicurus.* XVI, 283.

QUATRE-VINGT-ONZIÈME GENRE.

ANHINGA. (*Plotus.*)

Le bec long, pointu et sans aucune sorte de crochet; des places dénuées de plumes sur la tête ou sur le cou; le tarse court.

ESPÈCES.

1. L'anhinga. *Plotus anhinga.* XVII, 74.
2. L'anhinga roux. *Plotus rufus.* XVII, 81.

TRENTIÈME ORDRE.

Bec droit et déprimé.

QUATRE-VINGT-DOUZIÈME GENRE.

PÉLICAN. (*Pelecanus.*)

Le bec long; une sorte de sac sous la gorge.

ESPÈCES.

1. Le pélican. *Pelecanus onocrotalus.* XVI, 204, 224.
2. Le pélican brun. *Pelecanus fuscus.* XVI, 226.
3. Le pélican à bec dentelé. *Pelecanus thagus.* XVI, 228.

TROISIÈME SOUS-DIVISION.

Doigts réunis à leur base par une membrane.

TRENTE-UNIÈME ORDRE.

Bec crochu.

QUATRE-VINGT-TREIZIÈME GENRE.

MESSAGER. (*Serpentarius.*)

Le bec très-fort; une cire à sa base.

ESPÈCE.

1. Le secrétaire, ou le messager. *Serpentarius Africanus.* XIV, 235.

QUATRE-VINGT-QUATORZIÈME GENRE.

KAMICHI. (*Palamedea.*)

Le bec un peu conique auprès de sa base.

ESPÈCES.

1. Le kamichi. *Palamedea cornuta.* XIV, 245.
2. Le cariama. *Palamedea cristata.* XIV, 231.

QUATRE-VINGT-QUINZIÈME GENRE.

GLARÉOLE. (*Glareola.*)

Tome XV, page 160.

Le bec court, et droit dans une grande partie de sa longueur.

ESPÈCES.

1. La perdrix de mer grise. *Glareola Austriaca.* XV, 162.
2. La perdrix de mer brune. *Glareola Senegalensis.* XV, 163.
3. La giarole. *Glareola nævia.* XV, 164.
4. La perdrix de mer à collier. *Glareola torquata.* XV, 165.

TRENTE-DEUXIÈME ORDRE.

Bec droit et conique.

QUATRE-VINGT-SEIZIÈME GENRE.

AGAMI. (*Psophia.*)

La mandibule supérieure plus longue que l'inférieure.

ESPÈCE.

1. L'agami. *Psophia crepitans.* VIII, 153.

TRENTE-TROISIÈME ORDRE.

Bec droit et comprimé.

QUATRE-VINGT-DIX-SEPTIÈME GENRE.

GRUE. (*Grus.*)

Le bec court, fort, et un peu pointu; les ouvertures des narines étroites et alongées; un sillon longitudinal de chaque côté de la mandibule supérieure; la langue pointue; plusieurs parties de la tête dénuées de plumes.

ESPÈCES.

1. L'oiseau royal. *Grus pavonina.* XIV, 223.
2. La demoiselle de Numidie. *Grus virgo.* XIV, 218.
3. La grue. *Grus vulgaris.* XIV, 194.
4. La grue à collier. *Grus torquata.* XIV, 212.
5. La grue blanche d'Amérique. *Grus Americana.* XIV, 213.
6. La grue brune. *Grus Canadensis.* XIV, 216.
7. Le nandapoa. XIV, 192.

QUATRE-VINGT-DIX-HUITIÈME GENRE.

CIGOGNE. (*Ciconia.*)

Le bec long, fort, et un peu pointu; les ouvertures des narines étroites et alongées; un sillon longitudinal de chaque côté de la mandibule supérieure; la langue pointue; les yeux entourés d'une peau nue.

ESPÈCES.

1. La cigogne. *Ciconia vulgaris.* XIV, 156.
2. La cigogne noire. *Ciconia nigra.* XIV, 176.
3. Le maguari. *Ciconia maguari.* XIV, 180.

QUATRE-VINGT-DIX-NEUVIÈME GENRE.

HÉRON. (*Ardea.*)

Le bec long, fort, et un peu pointu; les ouvertures des narines étroites et alongées; un sillon longitudinal de chaque côté de la mandibule supérieure; la langue pointue; les yeux entourés d'une peau nue, et situés très-près de la base du bec; l'ongle du doigt du milieu dentelé.

ESPÈCES.

1. Le héron commun. *Ardea major.* XIV, 254.
2. Le héron blanc. *Ardea alba.* XIV, 278.

3. Le héron noir. *Ardea atra.* XIV, 281.
4. Le héron pourpré. *Ardea purpurata.* XIV, 283.
5. Le héron violet. *Ardea leucocephala.* XIV, 285.
6. La garzette blanche. *Ardea gazza-bianca.* XIV, 286.
7. L'aigrette. *Ardea garzetta.* XIV, 288.
8. La grande aigrette. *Ardea egretta.* XIV, 291.
9. L'aigrette rousse. *Ardea rufescens.* XIV, 293.
10. La demi-aigrette. *Ardea leucogastra.* XIV, 2 4.
11. Le soco. *Ardea cocoi.* XIV, 295.
12. Le héron blanc à calotte noire. *Ardea pileata.* XIV, 297.
13. Le héron brun. *Ardea fusca.* XIV, 298.
14. Le héron agami. *Ardea agami.* XIV, 299.
15. L'hocti. *Ardea hoactli.* XIV, 300.
16. Le hohou. *Ardea hohou.* XIV, 302.
17. Le grand héron d'Amérique. *Ardea Herodias.* XIV, 303.
18. Le héron de la baie d'Hudson. *Ardea Hudsonias.* XIV, 304.

Les crabiers. XIV, 306.

19. Le crabier caiot. *Ardea squaiotta.* XIV, 307.
20. Le crabier roux. *Ardea badia.* XIV, 308.

37. Le crabier verd tacheté. *Ardea macularia.* XIV, 330, 331.
38. Le crabier zilatat. *Ardea zilatat.* XIV, 332.
39. Le crabier roux à tête et queue vertes. *Ardea Ludoviciana.* XIV, 333.
40. Le crabier gris à tête et queue vertes. *Ardea virescens.* XIV, 334.

Les butors.

41. Le butor proprement dit. *Ardea stellaris.* XV, 5.
42. Le grand butor. *Ardea botaurus.* XV, 19.
43. Le petit butor. *Ardea Marsigli.* XV, 21.
44. Le butor brun rayé. *Ardea Danubialis.* XV, 22.
45. Le butor roux. *Ardea Soloniensis.* XV, 23.
46. Le petit butor du Sénégal. *Ardea Senegalensis.* XV, 25.
47. Le pouacre, ou butor tacheté. *Ardea Gardeni.* XV, 26.
   L'étoilé. C'est une variété du numéro 40. XV, 28.
48. Le butor jaune du Brésil. *Ardea flava.* XV, 30.
49. Le petit butor de Cayenne. *Ardea undulata.* XV, 31.

50. Le butor de la baie d'Hudson. *Ardea Hudsonica*. XV, 32.

51. L'onoré. *Ardea tigrina*. XV, 33.

52. L'onore rayé. *Ardea lineata*. XV, 34.

53. L'onoré des bois. *Ardea Brasiliensis*. XV, 36.

54. Le bihoreau. *Ardea nycticorax*. XV, 38.

55. Le bihoreau de Cayenne. *Ardea Cayanensis*. XV, 42.

56. Le courliri, ou courlan. *Ardea scolopacea*. XV, 45.

CENTIÈME GENRE.

BEC-OUVERT. (*Hians.*)

Les deux mandibules toujours séparées l'une de l'autre, dans une partie de leur longueur.

ESPÈCE.

1. Le bec-ouvert. *Hians Pondiceriana*. XIV, 335.

CENT-UNIÈME GENRE.

RALE. (*Rallus.*)

Tome XVI, page 33.

Le bec pointu; la tête petite; le corps comprimé; la queue courte; les doigts antérieurs très-longs.

ESPÈCES.

1. Le râle de terre ou de genêt, ou le roi des cailles. *Rallus crex.* XVI, 35.
2. Le râle de terre de la Jamaïque. *Rallus cursor.* XVI, 35.
3. Le râle de terre de la Chine. *Rallus Sinensis.* XVI, 35.
4. Le râle d'eau. *Rallus aquaticus.* XVI, 44.
5. La marouette. *Rallus porzana.* XVI, 47.
6. Le tiklin, ou râle des Philippines. *Rallus Philippensis.* XVI, 51.
7. Le tiklin brun. *Rallus fuscus.* XVI, 53.
8. Le tiklin rayé. *Rallus striatus.* XVI, 54.
9. Le tiklin à collier. *Rallus torquatus.* XVI, 55.
10. Le râle à long bec. *Rallus longirostris.* XVI, 56.
11. Le kiolo. *Rallus Cayanensis.* XVI, 58.

12. Le râle tacheté de Cayenne. *Rallus variegatus*. XVI, 60.

13. Le râle de Virginie. *Rallus griseus*. XVI, 61.

14. Le bidi-bidi. *Rallus Jamaïcensis*. XVI, 62.

15. Le petit râle de Cayenne. *Rallus Cayanensis*. XVI, 63.

16. Le caurâle, ou petit paon de rose. *Rallus helias*. XVI, 65.

CENT-DEUXIÈME GENRE.

OMBRETTE. (*Scopus.*)

Le bec long; les mandibules épaisses; le tarse long; les ongles petits.

ESPÈCE.

1. L'ombrette. *Scopus umbretta*. XV, 43.

CENT-TROISIÈME GENRE.

HUITRIER. (*Hæmatopus.*)

L'extrémité du bec en forme de coin; chaque pied ne présentant que trois doigts.

ESPÈCE.

1. L'huîtrier, vulgairement la pie de mer. *Hæmatopus ostralegus*. XVI, 5.

TRENTE-QUATRIÈME ORDRE.

Bec droit et déprimé.

CENT-QUATRIÈME GENRE.

SAVACOU. (*Cancroma.*)

Le bec très-large; les mandibules fortes et tranchantes.

ESPÈCE.

1. Le savacou. *Cancroma cochlearia.* XV, 47.

CENT-CINQUIÈME GENRE.

SPATULE. (*Platalea.*)

Le bec long, et élargi en forme de disque à son extrémité.

ESPÈCES.

1. La spatule blanche. *Platalea leucorodia.* XV, 52.
2. La spatule rose. *Platalea ajaja.* XV, 52.

TRENTE-CINQUIÈME ORDRE.

Bec droit et menu.

CENT-SIXIÈME GENRE.

BÉCASSE. (*Scolopax.*)

Le bec grêle, émoussé, et plus long que la tête; le doigt de derrière un peu long, et placé à peu près au niveau des doigts de devant.

ESPÈCES.

1. La bécasse, et ses variétés. *Scolopax rusticola.* XV, 66, 85.
2. La bécasse des savanes. *Scolopax paludosa.* XV, 87.
3. La bécassine *Scolopax gallinago.* XV, 90.
4. La petite bécassine, surnommée la sourde. *Scolopax gallinula.* XV, 97.
5. La brunette, *Scolopax pusilla.* XV, 100.
6. La bécassine du cap de Bonne-Espérance. *Scolopax Capensis.* XV, 101.
7. La bécassine de Madagascar. *Scolopax Madagascariensis.* XV, 102.
8. La bécassine de la Chine. *Scolopax Sinensis.* XV, 104.

TRENTE-SIXIÈME ORDRE.

Bec arqué.

CENT-SEPTIÈME GENRE.

JABIRU. (*Mycteria.*)

Le bec recourbé vers le haut.

ESPÈCE.

1. Le jabiru. *Mycteria Americana.* XIV, 186.

CENT-HUITIÈME GENRE.

IBIS. (*Ibis.*)

Tome XV, page 173.

Le bec long, fort, tranchant, et émoussé à son extrémité; des places dénuées de plumes sur la tête.

ESPÈCES.

1. Le couricaca. *Ibis loculator.* XIV, 182.
2. L'ibis blanc. *Ibis candidus.* XV, 188.
3. L'ibis noir. *Ibis niger.* XV, 193.
4. Le courlis rouge. *Ibis ruber.* XV, 212.
5. Le courlis des bois. *Ibis Cayanensis.* XV, 222.

6. L'acalot. *Ibis Mexicanus*. XV, 225.
7. Le grand courlis de Cayenne. *Ibis albicollis*. XV, 228.
8. Le matuitui des rivages. *Ibis griseus*. XV, 227.
9. Le courlis brun à front rouge. *Ibis fuscus*. XV, 221.
10. Le courlis blanc. *Ibis albus*. XV, 219.
11. Le courlis verd, ou courlis d'Italie. *Ibis falcinellus*. XV, 204.
12. Le courlis brun. *Ibis Manillensis*. XV, 206.
13. Le courlis à tête nue. *Ibis calvus*. XV, 208.
14. Le courlis huppé. *Ibis cristatus*. XV, 210.

CENT-NEUVIÈME GENRE.

COURLIS. (*Tantalus.*)

Le bec long, fort, tranchant, et émoussé à son extrémité; point de places dénuées de plumes sur la tête.

ESPÈCES.

1. Le courlis. *Tantalus arcuatus*. XV, 194.
2. Le corlieu, ou petit courlis. *Tantalus phœopus*. XV, 201.
3. Le courlis tacheté. *Tantalus Luzoniensis*. XV, 207.
4. Le gouarona. *Tantalus guarauna*. XV, 224.

CENT-DIXIÈME GENRE.

ÉCHASSE. (*Macrotarsus.*)

Le tarse long et grêle ; chaque pied ne présentant que trois doigts.

ESPÈCE.

1. L'échasse. *Macrotarsus himantopus.* XV, 311.

TRENTE-SEPTIÈME ORDRE.

Bec renflé.

CENT-ONZIÈME GENRE.

HYDROGALLINE. (*Hydrogallina.*)

La mandibule inférieure renflée vers son extrémité ; une plaque dénuée de plumes sur le front ; les doigts non bordés, ou bordés d'une membrane très-étroite.

ESPÈCES.

1. La poule d'eau. *Hydrogallina chloropus.* XVI, 68.

2. La poulette d'eau. *Hydrogallina fusca.* XVI, 74.
3. La porzane, ou grande poule d'eau. *Hydrogallina porzana.* XVI, 76.
4. La grinette. *Hydrogallina nœvia.* XVI, 77.
5. Le smirring. *Hydrogallina flavipes.* XVI, 78.
6. Le glout. *Hydrogallina fistularia.* XVI, 79.
7. La grande poule d'eau de Cayenne. *Hydrogallina Cayanensis.* XVI, 80.
8. Le mittek. *Hydrogallina Groenlandica.* XVI, 82.
9. Le kingalik. *Hydrogallina Barbarica.* XVI, 84.
10. La poule sultane verte. *Hydrogallina viridis.* XVI, 97, 109.
11. La poule sultane brune. *Hydrogallina obscura.* XVI, 110.
12. L'angoli. *Hydrogallina Maderaspatana.* XVI, 111.
13. La petite poule sultane. *Hydrogallina Martinica.* XVI, 113.
14. La favorite. *Hydrogallina flavirostris.* XVI, 115.
15. L'acintli. *Hydrogallina purpurea.* XVI, 116.

CENT-DOUZIÈME GENRE.

FOULQUE. (*Fulica.*)

La mandibule inférieure renflée vers son extrémité; une plaque dénuée de plumes sur le front; les doigts bordés d'une membrane très-large.

ESPÈCES.

1. La foulque. *Fulica atra.* XVI, 119.
2. La macroule, ou grande foulque. *Fulica aterrima.* XVI, 129.
3. La grande foulque à crête. *Fulica cristata.* XVI, 132.

CENT-TREIZIÈME GENRE.

JACANA. (*Jacana.*)

Des barbillons charnus auprès de la base du bec; un aiguillon auprès du métacarpe.

ESPÈCES.

1. Le jacana. *Jacana chirurgus.* XVI, 86.
2. Le jacana noir. *Jacana nigra.* XVI, 92.
3. Le jacana verd. *Jacana viridis.* XVI, 93.
4. Le jacana péca. *Jacana Brasiliensis.* XVI, 94.
5. Le jacana varié. *Jacana variabilis.* XVI, 96.

CENT-QUATORZIÈME GENRE.

VANNEAU. (*Parra.*)

Le bec grêle; le doigt de derrière très-court, et ne portant pas à terre quand l'oiseau marche; les doigts de devant non bordés, ou bordés d'une très-petite membrane.

ESPÈCES.

1. Le vanneau. *Parra vanellus.* XV, 229.
2. Le vanneau suisse. *Parra Helvetica.* XV, 244.
3. Le vanneau armé du Sénégal. *Parra Senegalla.* XV, 246.
4. Le vanneau armé des Indes. *Parra Goensis.* XV, 248.
5. Le vanneau armé de Cayenne. *Parra Cayanensis.* XV, 250.
6. Le vanneau armé de la Louisiane. *Parra Ludoviciana.* XV, 252.
7. Le vanneau pluvier. *Parra squatarola.* XV, 254.
8. Le combattant, ou paon de mer. *Parra pugnax.* XV, 137.

Les maubèches. XV, 146.

9. La maubèche commune. *Parra calidris.* XV, 147.

10. La maubèche tachetée. *Parra nævia.* XV, 149.
11. La maubèche grise. *Parra grisea.* XV, 150.
12. Le sanderling. *Parra sanderling.* XV, 151.
13. Le bécasseau. *Parra ochropus.* XV, 152.
14. La guignette. *Parra hypoleucos.* XV, 158.
15. Le tourne-pierre. *Parra interpres.* XVI, 17.
16. La grive d'eau. *Parra macularia.* XVI, 28.
17. Le canut. *Parra canutus.* XVI, 30.
18. L'alouette de mer. *Parra cinclus.* XV, 167.
19. Le cincle. *Parra Alpina.* XV, 171.
20. Le coureur. *Parra corrira.* XVII, 101.

CENT-QUINZIÈME GENRE.

PHALAROPE. (*Phalaropus.*)

Tome XVI, page 133.

Le bec grêle; le doigt de derrière très-court, et ne portant pas à terre quand l'oiseau marche; les doigts de devant bordés d'une large membrane.

ESPÈCES.

1. Le phalarope cendré. *Phalaropus hyperboreus.* XVI, 135.

2. Le phalarope rouge. *Phalaropus fulicarius.* XVI, 137.
3. Le phalarope à festons dentelés. *Phalaropus lobatus.* XVI, 138.

CENT-SEIZIÈME GENRE.

PLUVIER. (*Charadrius.*)

Tome XV, page 259.

Bec grêle; chaque pied ne présentant que trois doigts.

ESPÈCES.

1. Le pluvier doré. *Charadrius pluvialis.* XV, 271.
2. Le pluvier doré à gorge noire. *Charadrius apricarius.* XV, 276.
3. Le guignard. *Charadrius morinellus.* XV, 278.
4. Le pluvier à collier. *Charadrius hiaticula.* XV, 282.
5. Le kildir. *Charadrius vociferus.* XV, 288.
6. Le pluvier huppé. *Charadrius spinosus.* XV, 290.
7. Le pluvier à aigrette. *Charadrius cristatus.* XV, 292.

8. Le pluvier coiffé. *Charadrius pileatus.* XV, 294.
9. Le pluvier couronné. *Charadrius coronatus.* XV, 295.
10. Le pluvier à lambeaux. *Charadrius bilobus.* XV, 296.
11. Le pluvian. *Charadrius melanocephalus.* XV, 299.
12. Le grand pluvier, ou courlis de terre. *Charadrius œdicnemus.* XV, 300.
13. Le pluvier armé de Cayenne. *Charadrius Cayanus.* XV, 297.
14. Le coure-vîte. *Charadrius cursorius.* XVI, 15.

CENT-DIX-SEPTIÈME GENRE.

OUTARDE. (*Otis.*)

Le bec fort; les deux ouvertures des narines communiquant de très-près l'une avec l'autre; le tarse long et fort; chaque pied ne présentant que trois doigts.

ESPÈCES.

1. L'outarde. *Otis tarda.* III, 1.
2. La petite outarde, ou la canepetière. *Otis tetrax.* III, 41.

3. Le lohong, ou l'outarde huppée d'Arabie. *Otis Arabs.* III, 54.
4. L'outarde d'Afrique. *Otis Afra.* III, 56.
5. Le houbara. *Otis houbara.* III, 62.
6. Le rhaad. *Otis rhaad.* III, 64.
7. Le churge, ou l'outarde moyenne des Indes. *Otis Indica.* III, 59.

SECONDE DIVISION.

Deux, trois, ou quatre doigts très-forts.

PREMIÈRE SOUS-DIVISION.

Doigts non réunis à leur base par une membrane.

OISEAUX COUREURS.

Tome II, page 168.

TRENTE-HUITIÈME ORDRE.

Bec droit et déprimé.

CENT-DIX-HUITIÈME GENRE.

AUTRUCHE. (*Struthio.*)

Le tarse long et fort; chaque pied ne présentant que deux doigts.

ESPÈCE.

1. L'autruche. *Struthio camelus.* II, 173.

CENT-DIX-NEUVIÈME GENRE.

TOUYOU. (*Touyou.*)

Chaque pied ne présentant que trois doigts; une tubérosité tenant lieu de pouce.

ESPÈCE.

1. Le touyou d'Amérique. *Touyou Americanus.* II, 237.

TRENTE-NEUVIÈME ORDRE.

Bec arqué.

CENT-VINGTIÈME GENRE.

CASOAR. (*Rhea.*)

Le bec comprimé; une proéminence osseuse sur le sommet de la tête; chaque pied ne présentant que trois doigts.

ESPÈCE.

1. Le casoar. *Rhea casuarius.* II, 249.

QUARANTIÈME ORDRE.

Bec renflé.

CENT-VINGT-UNIÈME ET DERNIER GENRE.

DRONTE. (*Didus.*)

Le bec long et fendu jusqu'au-delà des yeux ; quatre ou seulement trois doigts à chaque pied.

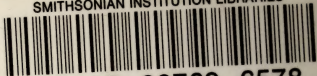
ESPÈCES.

1. Le dronte. *Didus ineptus.* II, 267.
2. Le solitaire. *Didus solitarius.* II, 273.
3. L'oiseau de Nazare. *Didus Nazarenus.* II, 273.

FIN.

DE L'IMPRIMERIE DE PLASSAN.




SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00769 6578